

OCTOBRE 2016

CHARTRES Votre Ville

**INCANDESCENTE
FÊTE DE LA LUMIÈRE**

**JEAN-PIERRE GORGES :
L'INTERVIEW DE RENTRÉE**



C'est Chartres !
chartres.fr

N° 160

**EN ATTENDANT LE NOUVEAU
PÔLE ADMINISTRATIF...**





Pour la lumière, l'école et la culture

Le 17 septembre dernier, malgré une météo maussade, vous avez été des milliers à parcourir les rues de la ville pour ne rien manquer de la quatorzième Fête de la lumière. Un rendez-vous important, qui participe à l'identité de Chartres et que nous avons à cœur de maintenir malgré la menace ambiante, en l'encadrant d'un dispositif de sécurité renforcé. La lumière, car c'est bien le sujet, celle qui sublime notre patrimoine et nos plus beaux édifices religieux, continuera à vivre et se propager. La lumière... contre l'obscurantisme.

Dans ce journal, rentrée oblige, je reviens sur les grands enjeux auxquels la Ville aura à faire face cette année : les chantiers engagés dans la ville et notamment celui du Pôle administratif ou encore celui qui prévoit l'aménagement commercial du plateau Nord-Est et avec lui le désenclavement du quartier de la Madeleine ; la fiscalité, dont nous baissions les taux chaque année depuis quinze ans, la proximité, que nous n'aurons de cesse de pousser, au plus près des habitants ; et cette tranquillité qui vous est chère et qui fait qu'à Chartres nous vivons plutôt sereinement.

Un mois après la rentrée des classes, votre magazine a repris le chemin de l'école et sa tournée des établissements scolaires. Ce mois-ci la maternelle Pauline-Kergomard et l'élémentaire Jacques-Prévert vous ouvrent leurs portes. En plein quartier de la Madeleine, les deux écoles disposent d'un environnement de qualité pour un enseignement efficace. Un quartier que Dominique Dutartre a parcouru avec les habitants et les services de la Ville pour y déceler les améliorations à apporter immédiatement pour garantir un meilleur confort aux habitants et donc un meilleur cadre de vie. C'est ça, la proximité !

Après le succès rencontré par l'exposition Art Liberté qui a laissé la porte ouverte à de futures rencontres internationales autour de l'art contemporain, ce mois-ci c'est la mosaïque et le modélisme ferroviaire qui ont élu Chartres comme lieu de rencontre à dimension internationale... Avec le Théâtre, dont la programmation attire un public toujours plus large, Chartres gagne du terrain sur la scène culturelle... À suivre donc.

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

CHARTRES Votre Ville

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMÉRO 160
OCTOBRE 2016
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28 019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
votreville@agglo-ville.chartres.fr
www.chartres.fr

REDACTION
MATHILDE GORGES
JEAN-GUY MURIEL
STÉPHANE LEFEBVRE
JACQUELINE BRENNER
FRANCK LECHIEU
XAVIER VOINCHET
VALENTIN LIERRE

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO
MATHILDE GORGES
STÉPHANE LEFEBVRE
VALENTIN LIERRE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

CO-DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAYE GRAPHIC

DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION
STÉPHANE LEFEBVRE

TIRAGE
29000 EXEMPLAIRES

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES
Dépôt légal:
à parution
N° ISSN : 1257-5194

6

INTERVIEW DE RENTRÉE

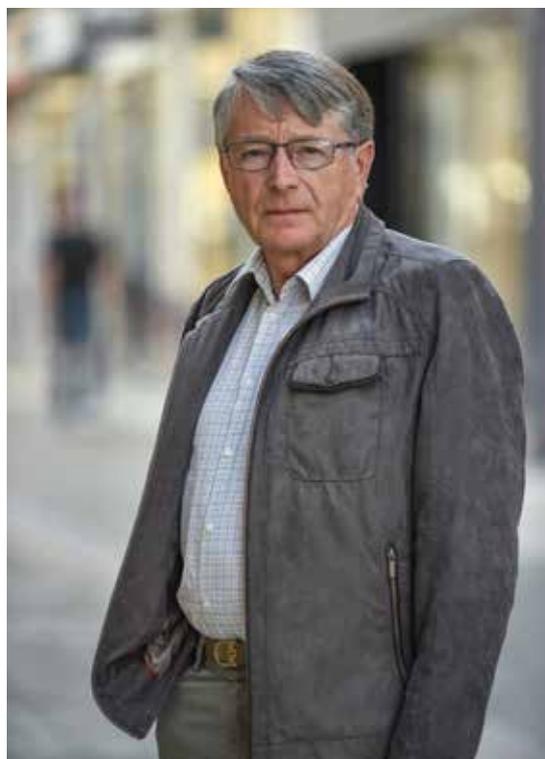
- « Les Chartrains auront toujours le dernier mot »...



12

COMMERCE

- Alain Contrepois, l'optimiste qui aime convaincre



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine Votre Ville respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non-utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

**En couverture:**

Le final de la Fête de la lumière par la compagnie Le Pêcheur de Lune, place des Épars, le 17 septembre dernier.

Pensez à organiser les loisirs de vos enfants pour les mercredis et les vacances scolaires :

- auprès des agents de l'accueil du Guichet unique : informations sur l'offre de services, remise du dossier unique et de la fiche d'inscription aux accueils de loisir des mercredis après-midi et des vacances scolaires (un mois avant chaque période)
- auprès des PEP 28 : accueil des familles le mercredi de 11 h 30 à 16 h par un agent des PEP 28 (informations sur l'offre de services, remise du dossier et de la fiche d'inscription avec règlement).

34

URBANISME

- Rechèvres, un quartier éclot



54

CULTURE

- En octobre au théâtre de Chartres



Fiscalité, chantiers d'aménagement, proximité, sécurité, culture, etc. . .

« Les Chartrains auront toujours le dernier mot » . . .

Les Chartrains ont effectué leur rentrée. L'occasion d'un tour d'horizon avec Jean-Pierre Gorges. Le député-maire de Chartres passe en revue les dossiers et les enjeux de l'année active qui commence.

Votre Ville : Sous quel signe placez-vous cette rentrée ?

Jean-Pierre Gorges : La première chose que nous recevons à la rentrée, c'est notre feuille d'impôts locaux. En France, ils augmentent en moyenne de plus de 8 % cette année. Et dire que le gouvernement voulait nous « gratifier » d'un impôt foncier supplémentaire, soi-disant pour donner des moyens aux Régions . . . De même, des Départements se laissent parfois aller, comme TF1 l'a noté chez nos voisins du Loir-et-Cher par exemple. Je dis simplement aux Chartrains : lisez bien votre feuille d'impôt, et comparez-la avec celle de l'an dernier. Vous verrez que les taux des impôts locaux chartrains sont encore une fois en baisse, conformément aux engagements que nous avons pris à nouveau en 2014, et que nous avons bien l'intention de tenir jusqu'en 2020. Ici, pas de hausse brutale après l'élection, ni de semblant de baisse avant la suivante. Et pourtant, nous avons été comme tout le monde frappés par la baisse brutale des dotations de l'État. Certes, nous avons anticipé, et surtout nous ne sommes pas des marchands de promesses, comme on en entend beaucoup aujourd'hui, et qui ne seront pas tenues plus tard.

VV : Comment tenez-vous vos engagements dans ce contexte ?

JPG : La difficulté, ce n'est pas seulement de baisser les taux des impôts locaux. C'est de réussir en même temps à continuer d'investir massivement tout en maîtrisant la dette. Et à la fin de l'année, nous resterons également fidèles à ces deux autres piliers d'une bonne gestion. C'est





l'ensemble qui est difficile à tenir, qui exige des efforts au quotidien. Si nous nous contentions seulement de baisser les taux des impôts chartains, nous serions des marchands d'illusions. Les investissements, tout le monde peut les constater autour de nous. Quant à la dette, dois-je rappeler que les collectivités locales sont obligées de présenter des comptes en équilibre, ce qui n'est pas le cas de l'État... Lequel État nous contrôle régulièrement, comme aussi la Chambre Régionale des Comptes.

VV : La Ville de Chartres est couverte de chantiers publics et privés. Les habitants se demandent parfois comment vous faites ?

JPG : Il faut lancer les grands chantiers très tôt dans le mandat, et tous ensemble. Car vous ne pouvez pas tout prévoir : un problème technique, un recours de « retardement » devant la juridiction administrative, une météo médiocre pendant un mois ou deux, une crise financière qui paralyse les banques et la construction, une décision spoliatrice du gouvernement, tout peut arriver, qui retarde ou qui bloque tel ou tel projet. Il faut un cap, une stratégie claire, et en même temps une gestion ferme et souple. Vous avez vu ce qui s'est passé sur la place Marceau et la place du Cygne. Quelques « groupuscules de pression » essaient d'inquiéter les Chartains, mais quand le résultat est là, ils deviennent inaudibles. Les arbres poussent et repoussent sans les entendre.

VV : Vous parlez de recours devant la juridiction administrative, certains se félicitent de celui qui retarde les projets de la Ville et de l'Agglomération sur le plateau nord-est, les terrains de l'ancienne base aérienne...

JPG : En se réjouissant, bien à tort d'ailleurs parce que ce projet verra le jour, ils se moquent surtout des habitants de la Madeleine qu'ils prétendent défendre. Je reviendrai sur ce projet dans le prochain magazine *Votre Agglo*, puisqu'il s'agit maintenant d'un projet d'agglomération. Mais le but ultime de ce grand chantier, c'est bien de pouvoir desserrer le quartier de la Madeleine, avec son urbanisme trop dense, son manque de stationnement, encore perturbé par l'activité normale d'une grande zone commerciale. Ce projet est d'abord conçu pour les habitants. Nous avons refait leur environnement, leurs rues

et leurs avenues, résidentialisé une grande partie de leurs logements, mais il faut encore leur donner de l'air, et nous y arriverons. Un retard, c'est aussi l'occasion d'améliorer encore notre projet, ne serait-ce que pour tenir compte des critiques essentiellement environnementales de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC). Non, ce qui me choque vraiment dans cette histoire, c'est que la Ville de Chartres a payé 10 millions d'euros l'achat de ces terrains à l'État, alors que l'État aurait dû nous faire payer ces terrains une fois les projets réalisés ! Et j'ai bien l'intention de lui demander des comptes en la matière. Mais au total tout avance : la SNCF mettra en place une gare provisoire à partir de la Toussaint, avec mise en service à compter du 10 décembre. Et ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. La seule chose que je déplore, c'est que comme partout il faut aujourd'hui davantage de temps, de démarches compliquées pour faire sortir du sol un projet. Il est donc encore plus important qu'avant de se battre pour le respect des délais...

VV : Et la proximité, dont vous avez fait l'un de vos chevaux de bataille ?

JPG : Pour moi et mon équipe, ce sont les Chartains qui auront toujours le dernier mot. S'ils ont confiance, c'est parce que nous tenons nos engagements et qu'ils voient bien nos efforts pour leur assurer une ville propre, sûre, et animée, même au milieu des travaux. C'est quelque chose de très





difficile, parce que nous savons que nous ne serons jamais parfaits. Cela passe par le dialogue quotidien, avec des réunions de quartier où les élus et les services viennent rencontrer les gens sur le terrain, devant chez eux, et non dans des salles fermées. Ce dialogue peut parfois être vif, mais l'essentiel est qu'il ait lieu, et qu'il soit suivi d'effets. Chacun peut tout de même constater que les choses s'améliorent progressivement, qu'il y a de plus en plus d'animations et de spectacles à Chartres, qu'il se passe toujours quelque chose dans notre cité. Là encore, nous essayons d'anticiper, comme lorsque nous installons notre guichet unique « *tous services* » boulevard Chasles. Les personnels de la Ville et de l'Agglomération et d'autres encore s'habituent déjà à travailler ensemble pour offrir, en un seul endroit, les prestations les plus diverses aux Chartrains. Ce sera évidemment plus facile et plus agréable dans un an à peu près, quand ouvrira le Pôle administratif place des Halles. C'est tout un quartier qui prendra aussi un nouvel élan. Des commerçants anticipent cette évolution, ouvrent des restaurants, multiplient les terrasses. Là encore, voyagez un peu en France et vous verrez que notre ville

moyenne reste parmi les plus actives, malgré l'appauvrissement qui frappe sévèrement, notamment en dehors des grandes métropoles.

Les associations et les bénévoles multiplient aussi leurs efforts : regardez le succès des Estivales, la multiplication des espaces culturels, le succès du Théâtre de Chartres qui se confirme, la réussite globale de nos clubs sportifs. Nous réussissons à maintenir nos subventions à un niveau très élevé, quand bien d'autres collectivités locales et territoriales se désengagent partout. Il ne s'agit pas de s'en vanter, mais tout simplement de rester lucide quant aux réalités nouvelles.

VV : La sécurité préoccupe légitimement les Chartrains, encore plus dans le contexte actuel...

JPG : Comme les Chartrains ont pu le vérifier au cours de la dernière Fête de la Lumière, nous travaillons en liaison toujours plus étroite avec l'État, qui reste évidemment le premier responsable de la sécurité et de l'ordre publics. Pour notre part, nous avons beaucoup investi dans notre réseau de caméras de vidéo-protection, comme les Chartrains nous le réclament d'ailleurs. Ces caméras sont toujours plus nombreuses, plus performantes et aussi plus fiables. La Police municipale fait son travail, en liaison permanente avec la Police nationale dans un climat exemplaire, et avec une efficacité réelle. Tous ensemble, nous continuons d'améliorer la sécurité des Chartrains au quotidien, même si là encore rien n'est jamais acquis, et si les gens, parce qu'ils vivent certaines incivilités chaque jour, ou qu'ils voient des trafics, ont du mal à accepter que les enquêtes exigent d'être complètes pour aboutir concrètement devant la Justice.

VV : Le cinéma va bien, la médiathèque, le théâtre et le conservatoire font le plein. Et le musée des Beaux-Arts ?

JPG : Notre conservatrice fait un travail remarquable avec son équipe, mais c'est le bâtiment qui pose problème. Il faudrait investir des millions d'euros dans sa restauration, comme dans son aménagement intérieur, pour l'adapter aux nécessités muséographiques d'aujourd'hui. Or l'état de ce bâtiment m'inquiète depuis longtemps, et ceux qui le visitent peuvent le constater de leurs yeux. Le problème, c'est que ce bâtiment n'appartient pas à la Ville, et qu'il n'est donc pas légitime d'engager massivement l'argent des impôts des Chartrains pour le réhabiliter.

L'ancien président du Conseil général m'avait proposé de le vendre à la Ville pour le ... franc symbolique ! C'était en 2001, au cours de notre premier déjeuner de travail après mon élection. Depuis, plus rien...

Alors je me dis aussi que je n'ai pas le droit de mettre en danger les personnels municipaux qui y travaillent, et les collections d'œuvres d'art qui, elles, appartiennent à la Ville et au patrimoine des Chartrains. Si rien ne se décide, j'étudie la possibilité de transférer ces collections dans un Centre de Conservation qui les sécurisera, tout en organisant des expositions temporaires dans divers espaces de la ville, pour mieux les mettre en valeur. A côté de cela, nous sommes décidés à faire l'effort nécessaire pour la restauration de la maison Picassiette. Elle appartient à la Ville, accueille d'ailleurs deux fois plus de visiteurs que le Musée, alors qu'elle n'est ouverte que six mois par an. Voilà un exemple des choix qu'un maire et son équipe doivent envisager, en toute responsabilité.



Pôle administratif

L'évolution du chantier pour le mois d'octobre

En septembre, les bâtiments du Pôle administratif ont continué leur progression. À l'angle des rues Saint-Michel et de la Mairie, un corps reçoit les éléments de sa première façade (n'oublions pas qu'une façade-rideau de verre viendra se superposer à la façade technique). En octobre, le clos sera assuré. Place des Halles, les superstructures d'acier côté nord sont quasi terminées et reçoivent les planchers. Côté sud, elles ont atteint le deuxième niveau. Quant à la dalle de jardin, les ouvertures de ses baies vitrées zénithales, qui éclaireront la grande salle de réception, sont occultées pour que les ouvriers travaillent, en dessous, au sec. Il y a en effet tout une fourmilière qui s'active dans les niveaux inférieurs pour installer le labyrinthe des réseaux aérolithes (chauffage et ventilation), tandis que d'autres réalisent les cloisonnements des volumes porteurs. À découvrir dans notre prochain magazine.

L'évolution des chantiers dans le périmètre urbain

Dans le périmètre alentour, les barrières de chantier commencent à disparaître, notamment au sud-ouest de la place. Les rues Mathurin-Régner et Daniel-Boutet sont en effet désormais terminées et rouvertes à la circulation (attention : circulation réglementée, voir encadré).

Pour le mois d'octobre les travaux vont se concentrer du côté nord-est. Le pavage de la rue de la Poêle-Percée, bien avancé, se terminera vers la mi-octobre. Pendant ce temps, la rue de la Mairie connaîtra des travaux pour le raccordement du Pôle administratif aux réseaux de gaz. Elle débutera ensuite sa mue avec le début du pavage, à la suite de la Poêle-Percée, jusqu'à la troisième semaine de novembre.

La place des Halles sera également



Accès à la place des Halles : attention ! Circulation réglementée.

Conformément au projet du Pôle administratif, le secteur urbain de la place des Halles et des rues avoisinantes est défini en secteur piétonnier ou zone de rencontre.

Concrètement :

- **Secteur piétonnier.** Dès lors que vous franchissez les bornes d'accès au cœur de ville, vous vous trouvez en secteur piétonnier. Ceci implique que les véhicules doivent rouler au pas (pas plus vite qu'un piéton), et qu'il est interdit de stationner sur la voie publique (sauf autorisation exceptionnelle). L'entrée en zone piétonne est signalée par un panneau au niveau des bornes.
- **Zone de rencontre.** Comme les rues Mathurin-Régner en amont des bornes, ou la rue Daniel-Boutet et la rue des Côtes, la zone de rencontre est ouverte à la circulation, mais le piéton y est prioritaire. Quand la chaussée est dégagée, la circulation est limitée à 20km/h. Le stationnement sur le domaine public y est également interdit, sauf autorisation exceptionnelle. La rue Daniel-Boutet est en accès libre (bornes baissées) de 7h le matin à 19h le soir.

terminée du côté nord, dans le prolongement de la rue de la Mairie.

Attention travaux ! Fermeture de la rue Saint-Michel, côté nord

À présent que la circulation est rétablie rues Daniel-Boutet et des Côtes, les interventions sur les réseaux souterrains de la rue Saint-Michel com-

mencent. Un premier tronçon est entamé, entre la rue au Lin et la place de l'Étape-au-vin. Ces travaux dureront jusqu'à la fin novembre.

Plus de sortie du cœur de ville disponible de ce côté : il faudra emprunter une longue déviation vers la basse-ville via la rue des Grenets, des Vieux-Rapporteurs, de la Coutellerie, de la Pie et de la Porte-Cendreuse. Il est donc préférable d'éviter de circuler du côté de la place de l'Étape-au-vin.

Un éclairage qui allie tradition et modernité

Les travaux de rénovation des équipements d'éclairage public engagés depuis plusieurs années sur la Ville de Chartres se poursuivent cette année sur le secteur du cœur de Ville.



Par ailleurs, les luminaires des rues du centre-ville sont actuellement équipés de sources à vapeur de mercure, énergivores, peu performantes et interdites à la vente depuis avril 2015.

Le choix s'est donc porté tout naturellement vers du matériel à haute performance énergétique à leds, réduisant considérablement les nuisances lumineuses. Quant à l'esthétique, elle reste en parfaite cohérence avec le caractère historique du centre ancien et l'ambiance lumineuse souhaitée dans le cœur de ville. Après plusieurs essais de matériels différents en 2015 dans la rue des Écuyers, un test s'est finalement révélé concluant cette année. Pour cela il a été nécessaire de mettre en œuvre du matériel spécifique qui sera maintenant déployé avant la fin 2016. Une centaine de lanternes sera installée avec à la clé une économie d'énergie et une meilleure efficacité lumineuse.

Au-delà de l'embellissement du cadre de vie des Chartrains, le renouvellement des matériels dans le secteur sauvegardé fait l'objet d'un travail concerté avec l'architecte des Bâtiments de France, l'entreprise Citéos (titulaire du marché d'entretien et de modernisation de l'éclairage public), les fournisseurs, les services techniques de la collectivité et les élus.

Le traitement de la lumière en cœur de ville fait depuis des années l'objet d'une attention particulière. Les contraintes principales sont liées au respect de «l'ambiance lumière», des préconisations de l'architecte des Bâtiments de France et de la nécessité d'utiliser des sources lumineuses à leds, plus économes. Certaines rues sont équipées de lanternes qui ont été dessinées par l'architecte Guy Nicot. Le design de ces lanternes dites «*de style*» devait être conservé.



Ancienne lampe équipée d'un système d'éclairage à leds.



Fête de l'Énergie

Rendez-vous national de la rénovation et de la maîtrise de l'énergie, la Fête de l'Énergie déroulera sa septième édition à Chartres du 5 au 9 octobre. L'Espace Info Énergie (EIE) de la métropole vous propose de découvrir toutes les informations utiles sur les économies d'énergie dans l'habitat.



À l'occasion de cette nouvelle Fête de l'Énergie, l'EIE vous propose deux rendez-vous gratuits pour faire le plein d'énergie.

Mercredi 5 octobre à 18 h 30 : visitez une maison chartraine des années 1960 rénovée, avec isolation performante, puits de lumière, poêle à bois, ballon d'eau chaude thermo-dynamique et pompe à chaleur air/eau.

Venez échanger sur les travaux de rénovation avec les propriétaires, l'ingénieur thermicien (FTC ED-DEN) et Yann Roïnnel, architecte en charge du projet, et discuter avec un conseiller info-énergie. En partenariat avec Chartres métropole.

→ **Inscriptions gratuites et renseignements auprès de l'Espace Info-Énergie au 02 37 21 32 71 ou eie28@soliha.fr**

Samedi 8 octobre de 10 h à 12 h :

L'Espace Info-Énergie animera un atelier sur les éco-gestes dans le magasin Leroy Merlin. Découvrez des trucs et astuces pour la chasse au gaspillage d'énergie. Bénéficiez de conseils pour réduire vos consommations d'électricité et d'eau, choisir votre éclairage, ou atteindre un confort thermique dans votre logement en optimisant le chauffage et la ventilation.

Atelier gratuit. Places limitées.

→ **Inscription sur le site de Leroy Merlin dans la section Cours de bricolage.**
<http://www.leroymerlin.fr/v3/p/services/cours-de-bricolage/>

L'Espace Info Énergie (EIE) est une structure-conseil qui œuvre pour promouvoir la sobriété énergétique de l'habitat. Réalisation de rénovations, présentation de matériaux et matériels performants, bons gestes quotidiens... de multiples pistes sont ouvertes pour habiter plus confortablement en dépensant moins.

Alain Contrepois, nouvel adjoint au maire en charge du commerce chartrain

L'optimiste qui aime convaincre



Le dernier conseil municipal a élu à l'unanimité Alain Contrepois adjoint au maire de Chartres. Il succède ainsi au regretté Christian Gorge. Il était déjà conseiller délégué en charge des commissions de sécurité, des ouvertures de locaux aux publics et du respect de la réglementation. Il s'occupait notamment des commerces dont il devient désormais l'adjoint à part entière. Explications.

Votre Ville : Vous ne découvrez donc pas le secteur commercial ?

Alain Contrepois : Non seulement je travaillais souvent en duo avec Christian Gorge, mais j'ai été moi-même artisan-boucher à Chartres pendant 37 ans, et j'ai présidé 11 ans leur syndicat en Eure-et-Loir. Je suis chartrain depuis 42 ans puisque j'y suis arrivé pour faire mon apprentissage, avant de reprendre ensuite le commerce de mon maître, monsieur Roger Saintier, rue Muret, à l'ombre de la cathédrale. Je me suis installé ensuite place des Fondateurs dans le quartier du Pont-Neuf. Et puis j'ai fait passer beaucoup d'exams professionnels, des CAP, etc... dans ma spécialité. Jean-Pierre Gorges m'a demandé en 2008 de faire partie de sa liste. J'étais alors président de l'Alliance chartraine d'Escrime depuis une vingtaine d'années, et c'est comme cela que j'ai rencontré le maire. C'est sa municipalité qui

a installé notre club dans une vraie belle salle de la halle Jean-Cochet. J'avais constaté que c'était quelqu'un qui tenait ses engagements, ce qui n'est pas si fréquent. Et comme j'ai toujours été quelqu'un d'engagé moi-même...

VV : Vous allez continuer à vous occuper de l'aspect réglementaire des locaux ouverts aux publics ?

AC : Je m'en occupe depuis 2013, avec un souci majeur : prendre les choses très en amont et convaincre les commerçants, les artisans et autres d'entamer les démarches réglementaires dès le départ de leur projet. Les services de l'Urbanisme de la Ville, qui ont notamment pour mission de veiller au respect des réglementations (installation et déroulement des chantiers, choix des matériaux et des finitions, normes de sécurité...) sont dévoués au conseil

et à l'accompagnement des professionnels et des particuliers, plutôt qu'au sanctionnement d'un projet qui ne répond pas aux réglementations. Mieux vaut le modifier à la marge, surtout dans une ville historique avec secteur sauvegardé, que de devoir défaire. Cette délégation suppose de parcourir Chartres les yeux ouverts, cela exige le sens du contact et, je crois, le goût d'expliquer pour convaincre. Enfin, cela me permet aussi de voir que, malgré la difficulté des temps en France, il y a heureusement très peu de vitrines chartraines inoccupées, sauf pendant la durée habituelle des changements de propriétaire ou d'enseigne.

VV : Vous abordez donc vos relations avec les commerçants chartrains en parfaite connaissance du milieu ?

AC : Vous savez, on apprend tous les

L'UCC se professionnalise

La ville se développe, laissant la place pour le commerce. L'Union des commerçants chartains (UCC) accompagne cet élan de renouveau et cherche les moyens de fédérer l'ensemble des commerçants du centre-ville : indépendants, franchisés, enseignes... pour promouvoir l'offre économique et commerciale du centre-ville. Rencontre avec Virginie Brette-Morel, présidente de l'UCC.



jours ! Et un adjoint au commerce n'est pas tout puissant. J'ai été commerçant, et je sais que le goût d'entreprendre demande des initiatives. Il faut savoir anticiper, faire évoluer son activité en fonction du marché et des circonstances. Ma mission sera d'abord de les accompagner. Ce que je faisais comme conseiller délégué en matière de réglementation, je vais le faire désormais dans tous les domaines de l'activité commerciale, dans le centre-ville comme dans les autres quartiers, où j'ai exercé si longtemps. Mon grand-père m'a appris la rigueur, ce qui m'a beaucoup aidé dans ma vie professionnelle comme dans le sport. Et puis j'aime Chartres, qui se transforme rapidement en gardant son identité. Ce pourrait être une bonne définition du commerce et du commerçant : savoir évoluer en restant libre. Et puis convaincre ces individualistes, ces indépendants, qu'on ne réussit pas tout seul, qu'on gagne ensemble même dans ce sport individuel qu'est le commerce. La municipalité aide beaucoup les commerçants, elle le fera d'autant plus et d'autant mieux qu'ils sauront s'unir encore davantage et proposer.



Votre Ville : Quel est votre objectif ?

Virginie Brette-Morel : Nous rendre attractifs et préparer l'avenir du cœur de ville, devenant enfin le plus grand centre commercial à ciel ouvert !

VV : Quels moyens mettez-vous en place pour atteindre votre objectif ?

VB-M : Nous avons constitué un bureau actif et engagé pour favoriser la professionnalisation de l'association, développer la promotion du centre-ville commerçant et la connexion entre les commerçants. En particulier, Christine Perrot, manager de centre-ville, s'emploie à mettre en place les outils de communication et les partenariats nécessaires.

VV : Concrètement, comment cela se matérialise ?

VB-M : Cela se concrétise par le suivi d'un calendrier d'animations en accompagnement des grands événements de la ville : braderies, villages de Noël, Fête de la Lumière... Avec la création d'un site internet www.ucc-chartres.com et une page Facebook. Ce site internet favorise la circulation de l'information avec nos adhérents et partenaires et la

valorisation des actions auprès du grand public. Les commerçants y sont référencés par marques et secteurs d'activités.

Notre objectif 2017 : cet espace connecté dédié à l'attractivité du centre-ville qui sera mis à notre disposition par la Ville, place des Halles à côté de l'entrée du parking.

L'idée est d'organiser avec les commerçants chartains des échanges-café matinaux pour concrétiser nos actions, créer des boutiques éphémères, accueillir des expositions. On y trouvera également des informations sur le commerce et des animations du centre-ville. Ce lieu permettra aussi de valoriser les partenariats négociés par l'association.

→ Contact :

**UCC - 34, rue Noël-Ballay
28000 Chartres
cperrotucc28@gmail.com**

Partenariat avec Q-Park

Le partenariat mis en place avec la société Q-Park permettant aux commerçants d'offrir du stationnement à leurs clients a naturellement mobilisé les commerçants et dynamisé l'accès des clients au centre-ville. Aujourd'hui, plus de 70 commerçants participent, indépendants ou franchisés. 30 % de chèques-park supplémentaires ont été offerts depuis 2013. Liste des commerçants participants sur www.ucc-chartres.com

Photo ci-dessus, de g à d, en haut : Juliette Pichot, vice-présidente de l'UCC, Jérôme Popot, AXA assurance Châtelet, Christophe Courgeau, Shiva, Virginie Chauvel, Boutique Les Voisines ; en bas : Christine Perrot, manager de centre-ville, Virginie Brette-Morel, présidente de l'UCC.

À Chartrexpô, du 7 au 10 octobre, les Artisanales Chartres métropole, l'innovation sur le terrain

Venez nombreux franchir les portes de Chartrexpô le deuxième week-end d'octobre, dès le vendredi 7 jusqu'au lundi 10. Vous découvrirez ce monde merveilleux qu'est l'artisanat, où pendant quatre jours, démonstrations et animations se succéderont sans relâche.

La Ville de Chartres, Chartres métropole et Chartres métropole Innovations numériques (CM'IN) entrent dans la ronde et vous invitent à découvrir leur espace dédié à l'innovation dans la métropole.

324 m² seront réservés dans l'espace bâtiment de Chartrexpô pour la Ville de Chartres, Chartres métropole et Chartres métropole Innovations numériques (CM'IN). Un stand mutualisé pour cette 23^e édition des Artisanales de Chartres, où l'innovation sera le point d'exergue des trois entités.

Venez découvrir La Smart city -développement de nouvelles technologies autour d'installations déjà existantes, et les avancements des travaux du futur Pôle administratif. Un espace sera réservé aux enfants où ils pourront se confronter aux notions de smart city de façon ludique, avec des jeux au sol et des jeux sur table.

Les sites de Saint-Martin au Val et de la Porte-Guillaume seront présentés au public par le biais de vidéos et de tablettes numériques. Un large panel des fonctionnalités en cours de développement ou de conception dans l'agglomération, accessibles à tout un chacun.

Trois écoles feront le déplacement : l'IUT de Chartres présentera son rendez-vous annuel, la Solar Cup, et n'en doutez pas, vous serez ébloui par un véhicule solaire fabriqué par les étudiants.

L'école du numérique Wild Code School proposera des ateliers de codage destiné au jeune public de 8 à 12 ans, et mettra en avant ses formations diplômantes.

La beauté connectée trouvera toute sa place, avec des démonstrations de maquillage et de coiffure présentées par la prestigieuse école internationale d'esthétique et de parfumerie Régine Ferrère.

Ne ratez pas les animations prévues par CM'IN et le lancement de sa web TV chartres.live. Plateau de télévision en direct avec talk show, jeux, interviews sur le Salon, rediffusion de matches en direct, et diffusion le soir du vendredi 7 octobre du match de handball du CMHB28 ; vous serez surpris et séduits.



Et pour clôturer en beauté ces instants magiques, un studio photographique avec fond vert permettra à ceux qui le souhaitent de repartir avec une photo-souvenir, incrustation à l'appui.

C'Chartres, l'innovation vraiment au top !

- **Chartrexpô, avenue Jean-Mermoz,**
- **vendredi 7 octobre de 12 h à 22 h**
 - **samedi 8 octobre et dimanche 9 octobre de 10 h à 20 h**
 - **lundi 10 octobre de 10 h à 18 h**
- Entrée gratuite.**

→ **Renseignements :**
Chambre de Métiers
24, boulevard de la Courtille
28000 Chartres
Tél. 02 37 91 57 09
www.les-artisanales.com

À Chartreexpo, les 4, 5 et 6 novembre

Chartres expose le rail

Du 4 au 6 novembre, et pour la première fois, l'évènement international Rail Expo s'invite à Chartres. Professionnels et passionnés de modélisme ferroviaire (et ils sont nombreux !) pourront, l'espace d'un week-end magique découvrir décors et mécanismes ferroviaires... en miniature. Tous à quai !



C'est historique. Chartres accueille cette année la plus grande manifestation de modélisme ferroviaire internationale. Après Pontoise ces quatre dernières années, c'est Chartres que l'association Traverse des Secondaires (TDS) a choisi pour accueillir l'évènement Rail Expo. Y voyez-vous un quelconque lien avec le projet de Pôle Gare développé par la Ville de Chartres ? Pas sûr. Mais cela lui donne un écho certain !

L'association, qui véhicule l'amour du

chemin de fer à travers l'histoire, s'attache surtout à faire la promotion du modélisme ferroviaire, et plus particulièrement celui qui s'intéresse aux voies secondaires de chemins de fer. Rail Expo est devenue une manifestation incontournable qui réunit les professionnels et amateurs du train miniature, sans oublier les curieux. Et ils seront nombreux ! Plus de cent exposants : professionnels, artisans, commerçants, fabricants de petites séries, industriels de toute l'Europe sont attendus.

Les passionnés de trains miniatures pourront en outre découvrir des réseaux décorés français et étrangers reconstitués et présentés par des clubs ou des modélistes individuels, des circuits à vapeur vive... De nom-

breux partenaires seront présents, notamment la Cité du Train de Mulhouse et la SNCF, soutien naturel de l'opération.

Attention à la fermeture des portes !

→ **Pratique : Rail Expo à Chartreexpo**
Vendredi 4 et samedi 5
novembre de 10 h à 19 h ;
dimanche 6 novembre de 10 h
à 18 h. Entrée adulte : 10 euros
(gratuit pour les moins de
12 ans). Restauration sur place.

→ **Contact : 06 01 41 78 11**
contact@traversesdessecondaires.fr
www.traversesdessecondaires.fr
www.railexpo.fr

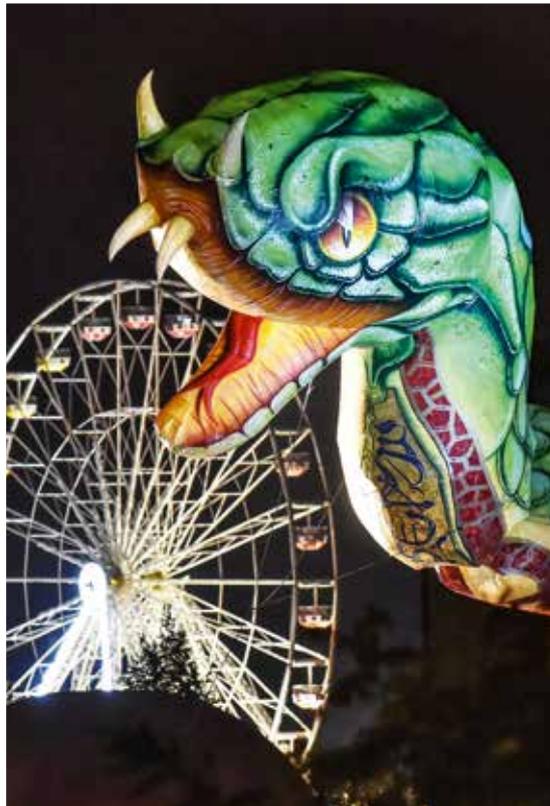




Samedi 17 septembre

La Fête de la lumière





Mouv' en lumières : seconde édition

Cette année encore et pour la deuxième fois, lumières et danse vont s'associer le temps d'un soir. Le 8 octobre, l'école de danse Massaro propose une déambulation dansante sur les différents sites de Chartres en lumières, avec le soutien de la Ville.

Pour la seconde fois *Chartres en lumières* se transforme en *Mouv' en lumières* le samedi 8 octobre. Le principe est simple : faire découvrir au public les différents sites de *Chartres en lumières* par l'intermédiaire de la danse latino. Dès 20 h 50, le cortège se rassemblera sur l'esplanade la Résistance, en face de la médiathèque, pour un parcours passant par la place Billard, la Basse-Ville, la collégiale Saint-André pour finir en beauté à 23h au portail nord de la Cathédrale.

Une seconde édition toujours sous la houlette du professeur de danse Sté-

phane Massaro : « Nous avons lancé cette manifestation l'année dernière dans le but d'apporter une touche différente à ce qu'est déjà *Chartres en lumières*. Nous essayons de faire découvrir tous ces magnifiques sites par le biais de la danse. Cela permet de créer un mouvement, un élan que les gens suivent. De notre côté cela constitue une animation supplémentaire pour mes élèves qui n'ont pas forcément l'habitude de danser dehors dans un cadre comme celui-ci. C'est une animation de joie et d'ambiance sur rythme

latino, pour faire danser et admirer *Chartres en lumières* »

Lors de la première édition, plus de 300 volontaires s'étaient prêtés au jeu de cette déambulation dansante. Alors nous vous attendons nombreux pour cette seconde édition !



Chartres en lumières



fait voyager Chartres en lumières

Cette année, Chartres en lumières s'offre un nouveau partenaire en la personne de La Poste. Et avec l'attribution du label Patrimoine du XX^e siècle à L'Apostrophe, ancien hôtel des Postes, le mois de septembre mettait cet établissement à la croisée de deux actualités. Serge Berthet, directeur régional des ventes La Poste, nous apporte son éclairage.



Patrick Géroudet, adjoint à la Promotion, au Tourisme et au Patrimoine, Serge Berthet, Jean-Pierre Gorges, Isabelle Vincent, adjointe à la Culture.

Votre Ville : Cette année, et pour la première fois, La Poste est un partenaire, et même un grand partenaire de Chartres en lumières. Elle contribue à faire connaître cette manifestation à travers ses bureaux de poste et ses véhicules notamment. Est-ce que ce partenariat reflète un nouveau développement des missions de La Poste ?

Serge Berthet : Sans délaisser ses missions de services publics, La Poste fait en effet évoluer sa présence dans les villes et auprès des publics. Ce qui la qualifie le mieux, c'est la notion de paradoxe : elle a dans ses gènes cette

notion de service, indispensable et indéfectible, et continuera à passer six jours sur sept à distribuer le courrier dans les foyers. Mais en parallèle, elle a aussi la volonté de développer les produits et les solutions de services de demain, que ce soit pour le plus grand public ou pour des publics plus spécifiques, comme les acteurs économiques ou les personnes isolées, pour prendre deux exemples très différents. La Poste est plus que toujours au service, et au service efficace, de ses clientèles et du public ; elle s'efforce d'inventer avec les postiers d'aujourd'hui les solutions de services de demain.

VV : Le bâtiment de l'ancien hôtel des Postes, construit par l'architecte Raoul Brandon en 1928, vient de se voir décerner le label Patrimoine du XX^e siècle par le ministère de la Culture. Que cela vous inspire-t-il ?

SB : Je suis très heureux de voir que ce bâtiment, qui était dès l'origine dédié au service des Chartrains à travers la mission de La Poste, qui est de transporter et de valoriser les mots, continue à être au service du public, cette fois à travers des supports patrimoniaux et culturels, comme les fonds historiques des bibliothèques et des archives de la Ville de Chartres, exposés régulièrement, et également à travers tous les médias qui sont en libre accès ici : ouvrages, journaux et magazines, DVD, et jusqu'aux jeux vidéo. Au regard de l'actualité de ces dernières années, ces missions prennent une valeur particulièrement précieuse, et il est rassurant de voir qu'elles sont maintenues, voire renforcées.



Découvrez les timbres Chartres en lumières

Cette année, la Ville de Chartres édite en partenariat avec La Poste une planche de timbres Chartres en lumières en série limitée.

À découvrir dès le début du mois d'octobre dans vos bureaux de poste, pour partager avec vos proches cette expérience unique au monde.

Vacances de la Toussaint

Un grand choix d'activités dans les maisons pour tous

L'accueil des jeunes de 12 à 17 ans dans les maisons pour tous est assuré du jeudi 20 octobre au mercredi 2 novembre. De nombreuses activités leur tendent les bras.

MPT de la Madeleine

Mail Jean-de-Dunois
Tél. : 02 37 88 45 01

Jeudi 20 octobre

Matin : accueil/jeux d'opposition
Après-midi : futsal

Vendredi 21 octobre

Matin : patinoire
Après-midi : tournois au choix

Lundi 24 octobre

Matin : accueil/tournoi de cartes
Après-midi : thèque

Mardi 25 octobre

Journée accrobranche

Mercredi 26 octobre

Matin : trampoline
Après-midi : kin-ball chinoise

Jeudi 27 octobre

Matin : patinoire
Après-midi : tournoi de ping-pong

Vendredi 28 octobre

Matin : tournois au choix
Après-midi : cinéma

Lundi 31 octobre

Matin : accueil/jeux collectifs
Après-midi : basket-ball/Mölkky

Mercredi 2 novembre

Matin : badminton
Après-midi : goûter d'Halloween

MPT de Rechèvres/Bel-Air

4, allée du Berry
Tél. 02 37 23 40 67

Jeudi 20 octobre

Matin : inscription et présentation décoration
Après-midi : multisports city

Vendredi 21 octobre

Matin : petit déjeuner-débat
Après-midi : geek

Lundi 24 octobre

Matin : accueil jeux libres
Après-midi : multisports city

Mardi 25 octobre

Matin : tournoi de ping-pong
Après-midi : squash football

Mercredi 26 octobre

Matin : initiation match d'improvisation
Après-midi : sport d'opposition

Jeudi 27 octobre

Matin : poker
Après-midi : piscine

Vendredi 28 octobre

Matin : petit-déjeuner-débat
Après-midi : un goûter presque parfait

Lundi 31 octobre

Matin : préparation grands jeux à thème
Après-midi : touche pas à mon Bel-Air

Mercredi 2 novembre

Matin : multisports
Après-midi : théâtre d'improvisation

MPT des Petits-Clos

4, avenue François-Mitterrand
Tél. 02 37 23 40 69

Jeudi 20 octobre

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong)
Après-midi : tournois de tennis de table et baby-foot

Vendredi 21 octobre

Matin : atelier poterie
Après-midi : patinoire de l'Odyssée

Lundi 24 octobre

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong)
Après-midi : futsal

Mardi 25 octobre

Matin : kinball
Après-midi : cinéma

Mercredi 26 octobre

Matin : atelier poterie
Après-midi : visite d'une apiculture

Jeudi 27 octobre

Matin : patinoire de l'Odyssée
Après-midi : bowling

Vendredi 28 octobre

Journée : sports extrêmes ; ski nautique

Lundi 31 octobre

Matin : accueil (jeux de société, informatique, billard, baby-foot et ping-pong)
Après-midi : handball

Mercredi 2 novembre

Matin : atelier cuisine
Après-midi : jeux et goûter de fin de vacances

MPT des Hauts-de-Chartres/Saint-Chéron

5, rue des Hauts-de-Chartres
Tél. 02 37 23 40 70
ou 02 37 23 40 72

Mercredi 19 octobre

Après-midi : accueil, présentation du planning

Jeudi 20 octobre

Matin : accueil
Après-midi : gym-trampoline

Vendredi 21 octobre

Matin : balade en basse ville
Après-midi : bowling

Lundi 24 octobre

Matin : accueil
Après-midi : futsal

Mardi 25 octobre

Journée sortie-surprise

Mercredi 26 octobre

Matin : tournoi de foot
Après-midi : sortie surprise

Jeudi 27 octobre

Matin : vidéo
Après-midi : atelier cuisine

vendredi 28 octobre

Matin : jeux de société
Après-midi : cinéma

Lundi 31 octobre

Matin : accueil
Après-midi : goûter effrayant !

Mercredi 2 octobre

Tournoi de foot

Animations vacances culturelles

Les animations dans les bibliothèques pendant les vacances d'automne

Samedi 22 octobre


Sieste musicale

DES AIRS PLEIN LA CABANE

Les discothécaires vous ont concocté des sélections musicales à découvrir sur des transats confortables Pour les enfants accompagnés d'un parent. Durée : 30 mn.

Première séance pour les enfants de plus de 3 ans ; seconde séance pour les plus de 5 ans.

Places limitées. Inscriptions à l'espace musique et cinéma à partir du 28 septembre.

10 h 30 et 11 h 15,
l'Apostrophe, Cabane

- Sherlock Holmes : détective conseil, Mysterium, Mystère à l'Abbaye. Pour les ados et adultes, au 5^e étage.
- Cluedo, Scotland Yard et les mystères de Pékin.

Pour les enfants dès 8 ans, en salle petite enfance. Inscriptions in situ, dans la limite des places disponibles.

De 14 h à 17 h 30, l'Apostrophe

Mardi 25 octobre

MÉLI-MÉLO D'HISTOIRES

racontées par une bibliothécaire.
15 h, bibliothèque Louis-Aragon

Jeudi 27 octobre


Film jeunesse

LES PETITS CANARDS DE PAPIER

De Yu Zheguang, 2013, 36 mn
Dans trois courts-métrages d'animation des studios de Shanghai, Les canards et le chat, Le vilain petit canard

et Un gros chou, de jeunes animaux vivant heureux dans la nature font l'expérience de la liberté, du danger, et du courage :

À partir de 3 ans.

15 h 30, l'Apostrophe, auditorium

Du 2 au 30 novembre

Exposition

DEVINETTES SANG POUR SANG POLAR


Venez en famille ou entre amis retrouver des enquêteurs célèbres grâce à leurs objets fétiches, avant de résoudre quelques énigmes grâce à votre flair légendaire.

Bibliothèque Louis-Aragon


JEUX VIDÉO

À jouer sur place seul ou à deux en autonomie sur des plages d'une heure. De 7 à 14 ans.

Du mercredi au samedi pendant les vacances scolaires

De 14 h à 17 h, l'Apostrophe

Contes et Bricoles

Le Vaillant petit tailleur et autres contes de Grimm

Le Collectif Contes et Bricoles présentera un spectacle de contes à la maison pour tous La Cité à Rechèvres, le mardi 25 octobre à 14 h 30.

Dans la forêt des frères Grimm, la ruse côtoie la magie, le merveilleux, et même parfois le facétieux. Marie-France Duprez et Sophie Pérès sèment leurs petits cailloux pour guider petits et grands voyageurs à travers arbres et buissons. Mieux vaut ouvrir l'œil : le diable n'est pas loin et le danger a parfois un bon goût de pain d'épices... mais on ne craint

rien quand on en a affronté sept d'un coup !

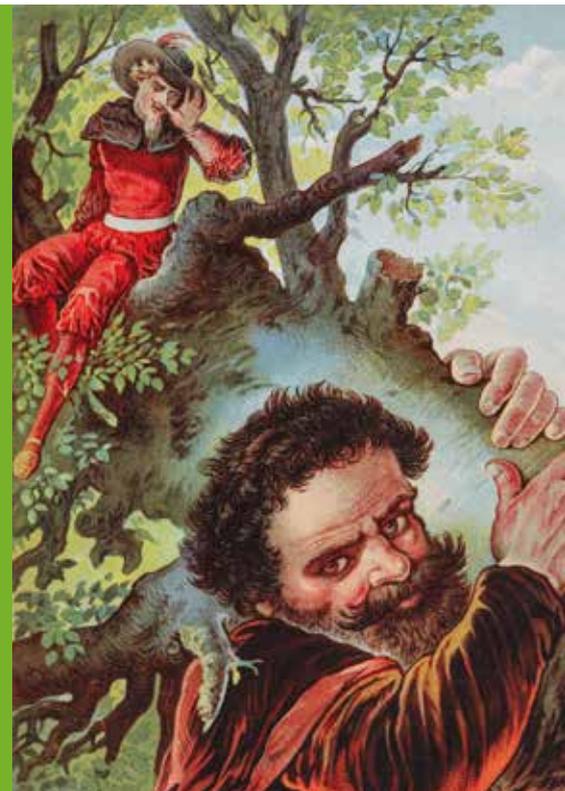
→ **Avec Marie-France Duprez et Sophie Pérès**

Maison pour tous La Cité
52 impasse Huysmans

Tarif : 6 €

Réservations au 09 50 43 69 48
ou au 06 84 15 35 71

www.contesetbricoles.com



Vacances de Toussaint

Vacances sportives : le programme des activités

La Ville de Chartres et l'association Madeleine Sport Détente proposent pour ces vacances une grande diversité d'activités sportives pour les 7/15 ans (âge requis à la date des activités). Ces animations se déroulent le matin et l'après-midi en fonction des plannings élaborés ci-après. Elles sont toutes encadrées par des éducateurs qualifiés.



Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres, pour les résidents chartains : mercredi 12 octobre de 17 h 45 à 19 h 45 ; pour tous : jeudi 13 octobre de 17 h 45 à 19 h 45, mercredi 19 et lundi 24 octobre de 9 h 30 à 11 h 30.

L'inscription est prise en compte dès signature de l'autorisation parentale par le responsable légal et après règlement de la cotisation.

Dès lors, aucun remboursement ne sera effectué.

Un justificatif de domicile sera demandé à l'inscription pour les résidents chartains.

Aucune réservation, ni inscription, ne pourra être effectuée par téléphone.

En cas d'empêchement, nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

7/9 ans	Activités 10 h / 12 h	Activités 14 h / 17 h
Mercredi 19 octobre		Tir à l'arc et jeux collectifs
Judi 20 octobre	Équitation	Basket et badminton
Vendredi 21 octobre	Patinage	Ultimate et kinball
Lundi 24 octobre	Tir à l'arc	Handball et pétanque
Mardi 25 octobre	Équitation	Gymnastique et trampoline
	Futsal	
Mercredi 26 octobre	Bowling	Escalade et thèque
	Basket	
Judi 27 octobre	Tennis	Roller et hockey
	Patinage	
Vendredi 28 octobre	Trampoline	Escrime et course d'orientation
	Tir à l'arc	
Lundi 31 octobre	Escalade	Gymnastique et trampoline
	Tir à l'arc	
Mercredi 2 novembre	Bowling	Jeux collectifs et Mølkky

Tarifs

Chartrains

Séance de 2 heures 4€

Séance de 3 heures 5€

Non Chartrains

Séance de 2 heures 5€

Séance de 3 heures 6€

Lieux des activités

Escalade, Escrime, BMX : salles spécialisées et terrains du site Jean-Gallet, rue Jean-Monnet, proche gendarmerie RN10.

Squash : complexe Squash Badminton, avenue d'Orléans.

Patinage sur glace :

Hall d'accueil du complexe Odyssée, rue du Médecin-Général-Beyne.

Gymnastique, Trampoline : complexe sportif de la Madeleine, rue des Éparges.

Équitation : Chartres Équitation, avenue Victor-Hugo, route de Nogent-le-Phaye.

Bowling : départ en bus à 10 heures devant le complexe sportif de la Madeleine (rue des Éparges). Retour à 12 heures au même endroit.

Golf : départ en bus à 9 h 45 devant le complexe sportif de la Madeleine (rue des Éparges) et retour vers 12 h 15 au même endroit.

Tennis : stade de Ligue, avenue Jean-Perrin

Autres activités : salle Roskopf ou complexe sportif de la Madeleine.

→ **Renseignements :**
Ville de Chartres
Tél. 02 37 18 47 70
www.chartres.fr

Animations vacances
culturelles

Animations archéologiques pour les juniors

Les animateurs du patrimoine de la direction de l'Archéologie accueillent les juniors de 8 à 11 ans du lundi 24 au vendredi 28 octobre pour des ateliers ludiques ! Voici le programme de ces vacances :

Création de mosaïques antiques

Lundi 24 (14h-17h) ou jeudi 27 (9h-12h)

Trier et reconnaître les objets issus des fouilles archéologiques : du plus petit au plus grand !

Mardi 25 (9h-12h)

Autour du sanctuaire de Saint-Martin-au-Val

Mardi 25 (14h-17h)

Fouille d'ossements animaux pour archéozoologues en herbe !

Mercredi 26 (9h-12h) ou vendredi 28 (9h-12h)

Au moyen-âge, à chacun son blason

Jeudi 27 (14h-17h)

→ **Renseignement, tarifs et inscription obligatoire : tél. 02 37 23 41 75 ou ateliersarcheologie@agglo-ville.chartres.fr**

→ **Lieu : Direction de l'Archéologie, 2, rue Georges-Brassens.**

Partez à la découverte !

N'oubliez pas aussi la visite de la **Maison Picassiette**, 22 rue du Repos, **Les rencontres internationales de mosaïque** du 15 octobre au 6 novembre à la chapelle du lycée Fulbert, 62 rue Saint-Chéron, et **l'exposition de Christèle Albertini** (verrière) à la chapelle Saint-Eman, 11 rue Saint-Eman, jusqu'au 18 décembre.

9/12 ans	Activités 10 h / 12 h	Activités 14 h / 16 h
Mercredi 19 octobre		Basket Escalade
Jeudi 20 octobre	Bowling	Squash
Vendredi 21 octobre	Patinage	Futsal
Lundi 24 octobre	Équitation Tennis	Kinball Trampoline
Mardi 25 octobre	Bowling	BMX
Mercredi 26 octobre	Équitation Escalade	Handball Roller
Jeudi 27 octobre	Golf	Ultimate Tennis de table
Vendredi 28 octobre	Patinage Escrime	Tir à l'arc Basket
Lundi 31 octobre	Trampoline	Escalade Badminton
Mercredi 2 novembre	Tir à l'arc	Futsal Squash

12/15 ans	Activités 10 h / 12 h	Activités 14 h / 16 h
Mercredi 19 octobre		Escalade
Jeudi 20 octobre	Bowling	
Lundi 24 octobre	Équitation	Trampoline
Mardi 25 octobre	Bowling	BMX
Mercredi 26 octobre	Équitation Escalade	Roller
Jeudi 27 octobre	Golf	Tennis de table
Vendredi 28 octobre	Escrime	Tir à l'arc
Lundi 31 octobre	Trampoline	Escalade
Mercredi 2 novembre	Tir à l'arc	



Juline, 9 ans

Votre Ville : Juline, as-tu déjà participé aux vacances sportives ?

Juline : Oui, depuis que j'ai l'âge de 7 ans. Je pratique déjà la gymnastique, mais je ne faisais jamais de trampoline, et cet été du coup, j'ai pu essayer. J'ai découvert aussi l'accrobranche, l'équitation, la voile et les jeux de ballon !

W : Quelles activités souhaiterais-tu pratiquer aux prochaines vacances ?

J : J'aimerais réessayer le trampoline, et m'inscrire au bowling et au basket, pour pouvoir aussi retrouver des copines et revoir les éducateurs sportifs.

Guillaume Bonnet, nouveau conseiller municipal délégué à l'emploi et à l'insertion des jeunes

Pour une action mieux coordonnée et donc plus efficace

Guillaume Bonnet, conseiller municipal, vient d'être nommé délégué à l'emploi et à l'insertion des jeunes. Cette nomination marque le souci de la municipalité d'insuffler un dynamisme nouveau à cette mission nécessaire, exercée encore trop souvent par des organismes dispersés.



Votre Ville : Ce n'est pas à la Ville de créer des emplois. Quant à Chartres métropole, elle facilite l'emploi via le développement économique et anime l'action via la Maison des Entreprises et de l'Emploi. Qu'allez-vous apporter ?

Guillaume Bonnet : La municipalité avait engagé une action de parrainage, par chaque élu qui le souhaitait, d'un ou plusieurs jeunes dépourvus de formation, sortis du système scolaire sans qualification... et souvent sans espoir de trouver du travail. Jean-Jacques Bourzeix avait pris en main cette opération voulue par le maire et avait obtenu des résultats réels. Il connaissait le sujet, il comprenait la difficulté des jeunes et était passionné. Moi, c'est mon

premier métier, même si j'ai élargi ensuite mon activité professionnelle à l'ensemble de l'action sociale. J'ai donc parcouru tous les quartiers de Chartres, et dans tous les sens, il y a quelques années, quand je travaillais pour une association de prévention spécialisée, puis dans d'autres organismes de formation et d'insertion des jeunes.

Jean-Jacques Bourzeix n'est plus, mais la volonté de la municipalité demeure, encore plus en période de chômage important...

GB : C'est pourquoi il faut redoubler d'efforts. Le représentant de l'État dans le département a demandé à Jean-Pierre Gorges de prendre la présidence de la Mission Locale pour

l'Emploi, l'ancienne MAJ, pour la réorganiser et relancer son action. J'en suis devenu le trésorier, et le maire me demande de le conseiller en tant que de besoin, tout en relançant l'action de parrainage par les élus. Surtout, il me demande de coordonner l'action de tous les acteurs, associations ou chefs d'entreprise, qui de près ou de loin sur le territoire de notre agglomération, concourent à faciliter l'accès des jeunes au travail et au premier emploi, quand ils ont entre 16 et 25 ans. Si nous voulons être efficaces auprès de ces jeunes, et convaincre les entreprises, il faut rationaliser notre action, la concentrer. Plus question de dispersion des énergies, quels que soient les mérites de ceux qui agissent. Priorité à l'efficacité, et aussi à la bonne économie des moyens.

BIJ Bureau Information Jeunesse

Color Chartres

Judi 6 octobre à 17 h place des Épars

Vous êtes étudiant ou volontaire en service civique de plus de 18 ans sur l'agglomération Chartraine, venez participer à la course colorée organisée par la Ville de Chartres.

Inscription auprès de votre établissement ou au #bijdechartres.

Les matinées café du service civique

Les 7, 14, 21 et 28 octobre à 10 h au BIJ

Le BIJ vous accueille tous les vendredis du mois d'octobre à partir de 10 h autour d'un café pour parler du service civique, des structures d'accueil et rencontrer des volontaires.

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

www.service-civique.gouv.fr

Mon stage de 3^e

Les vendredis 21 et 28 octobre à 14 h (sur inscription)

Vous êtes à la recherche d'un stage qui vous intéresse, vous ne savez pas comment vous y prendre ? Le BIJ vous aide à :

- construire votre projet
- rechercher des lieux de stage qui vous intéressent
- préparer vos outils de prospection (CV et lettre de motivation).

Le jeu #métiers

Les jeudis 20 et 27 octobre à 14 h (sur inscription)

Sur le principe du jeu time's up, le BIJ vous propose de venir découvrir, avec les animateurs du BIJ, les métiers en s'amusant le temps d'un après-midi.

Les métiers du commerce et de la gestion

Mercredi 26 octobre à 14 h

Venez vous informer sur les métiers du commerce et de la gestion du CAP au master.

Atelier animé par Thomas Boureau du campus de la CCI d'Eure-et-Loir.

→ **Accueil libre, anonyme et gratuit. Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse, place de la Cathédrale**
Tél. 02 37 23 42 32,
bij.chartres@ijcentre.fr
www.facebook.com/bijdechartres,
Twitter@Bijdechartres

Point Refuge-Boutique solidarité Journées nationales des accueils de jour du 13 au 20 octobre

Les journées nationales des accueils de jours organisées par la Fondation Abbé-Pierre jouent un rôle déterminant dans la prise en charge des personnes sans abri et les personnes isolées. Plusieurs actions sont prévues au Point Refuge de Chartres pour l'occasion.



Parmi les ateliers de Point Refuge, l'atelier cuisine qui initie les accueillis à la pâtisserie.

13 octobre : démarrage de la semaine portes-ouvertes dans les locaux du Point Refuge.

14 octobre : journée festive – repas en commun avec les partenaires et visiteurs éventuels.

15 octobre : les accueillis et l'équipe de Point Refuge offriront le café à toutes les personnes désireuses de faire connaissance avec l'association.

17 octobre : concours de belote.

18 octobre : après-midi festif crêpes.

19 et 20 octobre : clôture de la semaine à Paris par une rencontre nationale des accueils de jour.

→ **Point refuge accueils de jour,**
8, boulevard du Maréchal-Foch 28000 Chartres,
tél. 02 37 91 10 29. point-refuge@orange.fr

Le gala de Noël des seniors Dave à l'affiche

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité et le Conseil d'Administration du CCAS de Chartres sont heureux d'inviter les Chartrains de 65 ans et plus au gala de Noël 2016.

Le jeudi 8 décembre
salle Ravenne à Chartrexp.
Deux séances sont programmées :
14 h 15 et 16 h 45.

→ Pour vous inscrire, complétez et retournez le coupon-réponse ci-dessous **avant le mercredi 19 octobre**, dernier délai, au Centre Communal d'Action Sociale de Chartres service Animation retraités 32 boulevard Chasles 28019 Chartres cedex.

Les inscriptions seront prises suivant l'ordre de réception et dans la limite des places disponibles. Pour les couples, le conjoint de moins de 65 ans est invité. Un carton d'invitation, adressé ultérieurement aux participants, permettra d'accéder à la salle de spectacle.

Un service de transport par autobus sera mis à la disposition des participants. Les points de départs et horaires figureront sur le carton d'invitation.

Information complémentaire : en fonction du nombre de places, le choix de votre séance pourra être inversé.



INSCRIPTION - GALA DE NOËL 2016

Je soussigné(e),

NOM..... Prénom (s) M..... Mme.....

Date (s) de naissance: M..... Mme.....

Domicilié (s) à **Chartres**, adresse:.....

Tél. indispensable

Souhaite (nt) assister à la séance de **14 h 15** ou **16 h 45**

Color Chartres

Les étudiants prennent leurs marques

Pour marquer la rentrée étudiante, Chartres métropole et la Ville de Chartres, en partenariat avec GRDF, organisent, le 6 octobre, la deuxième édition de la Color Chartres, destinée à accueillir les étudiants sur le territoire chartrain.

La Color Chartres, vous connaissez ? Elle est inspirée des colors runs. Les participants partiront, le jeudi 6 octobre, à la découverte d'un parcours en centre-ville, en se faisant asperger de jets de poudre de couleurs. Un événement réservé aux étudiants, aux services civiques et à l'ensemble des formations professionnelles (apprentis, aides-soignants, infirmiers...) de l'agglomération chartraine. Une manière originale de marquer la rentrée étudiante. L'occasion aussi pour eux de découvrir le centre-ville et de faire connaissance tout en s'amusant.

Isabelle Mesnard, adjointe à l'Animation de la ville, est à l'initiative de cet événement haut en couleur. « L'an dernier, plus de 500 étudiants ont participé à Color Chartres, sur les 2 000 que compte la ville. La course débutera à 17 h place des Épars et s'achèvera vers 19 h au kiosque à musique, butte

des Charbonniers. À l'arrivée, une bataille de peinture générale est prévue. La soirée se poursuivra autour d'un buffet, d'une tombola et d'une soirée en musique ».

Un trophée sera remis à l'établissement qui aura su mobiliser le plus de participants.

Cette année, les cadeaux offerts par GrDF sont une tablette tactile, une montre connectée, une enceinte mobile, des places de cinéma. D'autres partenaires s'associent à l'événement: Gamm Vert, La mie Câline (cookies aux participants), Q-park (contremarques aux étudiants venant en covoiturage), Mc Donald's (ravitaillement en eau et compote), l'Odyssée (places de patinoire), Tennis Club Chartrain (soirée tennis étudiant). Chartres métropole offrira, entre autres, des gobelets réutilisables Color Chartres. Le BIJ de Chartres sera présent lors de la manifestation. Attention, à vos marques, partez !

Programme

- 17 h : accueil des étudiants sur la place des Épars, remise des dossards
- 17 h 30 : départ de la Color Chartres
- 19 h : arrivée au kiosque à musique, remise de lots
- 19 h 30 – 22 h : buffet campagnard et animation musicale. Animation gratuite sur inscription.

→ Contact :

**Direction de l'Événementiel
et des Animations
Tél. 02 37 18 47 61**

→ En partenariat avec



Ecole maternelle Pauline-Kergomard

Une école bucolique dans la ville

Eloignée de la route, nichée dans la verdure, l'école maternelle Pauline-Kergomard n'est pas facile à trouver. Un vrai joyau pour les petites têtes blondes. Suivez le guide.



Virginia Gourcy, directrice de l'école

Savez-vous qu'il existe une forêt de bambous dans une école chartraine ? Elle se trouve à l'école maternelle Pauline-Kergomard, située 25 avenue Ambroise-Paré, dans le quartier de la Madeleine. Un véritable havre de paix pour les 97 enfants âgés de 2 ans ½ à 5 ans qui s'y rendent quotidiennement. Un lieu apaisant et rassurant. Virginia Gourcy, directrice de l'établissement depuis cinq années, est fière des lieux : « *Il est vrai que nous sommes bien ici. Les enfants sont répartis en quatre classes. Nous avons obtenu une classe supplémentaire*

depuis septembre 2015, ce qui permet d'assurer un meilleur confort aux enfants et aux enseignants ».

Les enfants disposent de trois espaces de récréation bien distincts et de nombreuses structures de jeux très colorées entourées d'arbres. L'un de ces espaces a permis d'établir un circuit de vélo au sol ; il sert aussi de terrain de football. Les enfants adorent se rendre dans un endroit secret, la forêt de bambous, qu'ils empruntent par un petit chemin. « *On aime bien venir ici, c'est notre forêt* ». Les enfants se sont vraiment appropriés ces lieux, il est vrai on ne peut

plus conviviaux.

Une jolie cabane rouge trône à côté des bambous. Que se cache-t-il donc à l'intérieur ? « *Nos vélos* » murmure un garçonnet, sourire aux lèvres.

Les locaux accueillent quatre classes vastes et lumineuses. La directrice et son équipe ne manquent pas d'idées : elles ont réalisé une petite maison afin que les enfants disposent d'un endroit bien à eux. Un bac à semoule sert à développer la motricité fine et à faire des transvasements. Des coins sciences ici ou là, avec un élevage d'escargots qui fait le bonheur des enfants, des boîtes, des objets qui roulent, des loupes, des miroirs, et Nestor, un magnifique cochon d'inde âgé de trois ans. « *Les enfants sont ravis. La présence d'un animal est très importante pour fédérer un groupe* ». Et pour les défenseurs des animaux, pas de panique : les parents prennent Nestor avec eux, à tour de rôle, pendant les vacances.

Tous les ans, l'école participe à l'action Ecolire et invite un auteur-illustrateur. Le dernier en date, Catharina Valckx, a lu des histoires aux enfants et réalisé une illustration devant eux. « *Un moment magique pour les petits* ».





De g à d : Tiana Ranarivelo, Atsem, Emilie Coutenceau, enseignante, Sandrine Tachot, Atsem, Murielle Pelletier, Sylvie Marie et Sophie Besnard, enseignantes, Zohra Houari, Atsem, Séverine Ruffray, Atsem, Virginia Gourcy, directrice et enseignante.

«L'interactivité est primordiale»

L'établissement possède un blog depuis 2015 pour communiquer avec les parents. Car pour la directrice, l'interactivité est primordiale : « *Les parents sont informés de ce que leurs enfants font dans la journée par la tenue d'un journal de classes et d'un cahier de vie avec textes et photos* ».

Virginia Gourcy et son équipe s'emploient à mettre en place un esprit de recherche scientifique chez les enfants, impulsé par l'Inspection académique. La directrice ne conçoit pour rien au monde de décider seule des activités destinées aux enfants : « *Je suis toujours partante, mais la réflexion se fait avec les enseignantes* ». La finalité est de développer l'esprit de recherche des enfants, qu'ils soient sensibilisés à la résolution d'un problème, à la manipulation d'objets ou de matières.

Un projet jardinage est en cours d'élaboration avec une classe de l'école Jacques-Prévert.

L'école dispose d'une belle bibliothèque où les enfants peuvent emprunter des livres. Une sortie à la bibliothèque Louis-Aragon située à proximité est pour eux un vrai bonheur. « *Les enfants participent à des animations et nous revenons les bras chargés de livres* ».

Virginia Gourcy est dans le partage et la communication : « *J'accueille régulièrement les parents dans l'école. Je suis à leur écoute. J'ai la chance d'avoir une équipe dynamique qui évolue dans une structure très fonc-*

tionnelle et agréable. C'est primordial pour le bon développement de l'enfant ».

Chaque fin d'année scolaire se termine par une kermesse en chansons organisée avec l'école élémentaire Jacques-Prévert située tout près, accessible même directement par un couloir, et un pique-nique de fin d'année au sein de l'école, en présence des parents. « *Un moment de retrouvailles et de convivialité très apprécié* ». Pour Noël, chaque enfant reçoit un livre. Tout est vraiment fait ici pour le bien-être des bambins.

→ **Ecole maternelle**
Pauline-Kergomard
25, avenue Ambroise-Paré
28000 Chartres
Tél. 02 37 34 76 33



Le saviez-vous ?

Pauline Kergomard, née le 24 avril 1838, devient institutrice à l'âge de 18 ans. En 1861, elle s'installe à Paris. Elle y tient une école privée et devient la directrice de *L'Ami de l'enfance*, une revue pour les salles d'asile. Inspirée par Marie Pape-Carpantier, Pauline Kergomard est à l'origine de la transformation de ces salles d'asile en écoles maternelles, formant la base du système scolaire. Elle introduit le jeu, qu'elle considère comme pédagogique, et les activités artistiques et sportives. Elle prône une initiation à la lecture, à l'écriture et au calcul, avant cinq ans. Elle s'oppose à la tendance qui veut faire de ces écoles des lieux d'instruction à part entière, en voulant favoriser le développement naturel de l'enfant. En 1881, Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, la nomme inspectrice générale des écoles maternelles. Pauline Kergomard décède en 1925.

L'équipe

La directrice et enseignante :
Virginia Gourcy

Les enseignantes :
Emilie Coutenceau, Murielle Pelletier, Sylvie Marie et Sophie Besnard

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) :
Tiana Ranarivelo, Sandrine Tachot, Zohra Houari, Séverine Ruffray

Les agents de restauration et d'entretien : Gisèle Fourmont, Amira Gharbi

Ecole élémentaire Jacques-Prévert

L'école où les mots sont rois

L'école élémentaire Jacques-Prévert est mitoyenne de l'école maternelle Pauline-Kergomard. Ancrée dans le quartier de la Madeleine depuis 1977, elle est depuis six ans dirigée par Patrick Ferant. Rencontre.



Patrick Ferant, directeur de l'école

L'école élémentaire Jacques Prévert dispose de huit classes qui ouvrent leurs portes à 171 élèves du CP au CM². Une classe pour l'inclusion scolaire (ULIS) accueille dix élèves en situation de handicap. Sous l'aile d'une maîtresse attentionnée et spécialisée, Muriel Rebeyrol-Guillon, il est proposé à ces enfants une scolarisation «sur mesure», tout en suivant les enseignements classiques en relation avec les autres classes. Un dispositif mis en place avec la maison de l'Autonomie. Le directeur, Patrick Ferant, est satisfait : « *Tout se passe très bien entre tous les élèves, les enseignants et les professionnels de santé. L'objec-*

tif est que ces enfants soient scolarisés et intégrés au mieux dans la structure, sans aucune différence. Nous faisons tout pour cela.

L'école est scindée en deux parties : huit classes qui prennent la moitié de la structure sur trois niveaux, et des locaux qui accueillent des services dédiés aux handicaps et à la rééducation.

Toutes les classes sont équipées de vidéo-projecteurs interactifs. Bonus pour l'école : des cours d'allemand sont dispensés par Catherine Simonnet, professeur au collège Victor-Hugo, qui vient chaque semaine enseigner la langue de Goethe aux élèves de CM1 et CM2. En plus des cours

d'anglais, des cours de langue arabe sont assurés. « *Cette offre de cours très étoffée est à l'initiative de l'équipe toute entière.* » Le directeur le dit haut et fort : « *Ici, l'équipe est expérimentée et stable. Nous ne connaissons pas de turn-over. Le personnel est fidèle. C'est rassurant pour les enfants.* »

La situation géographique de l'école est à envier. Les élèves profitent du large éventail de l'offre culturelle de la ville : un plan-lecture de la mairie, la proximité de la bibliothèque Louis-Aragon, le forum ou encore le complexe sportif, les musées. Le directeur ne cache pas sa satisfaction : « *Nous bénéficions d'un excellent climat scolaire, avec un énorme investissement parental.* » Pour lui, pas de secret : le triangle enseignants, élèves, parents est primordial. « *Les parents s'investissent beaucoup avec les enseignants pour l'organisation d'une kermesse ou d'un loto...* »

L'école maternelle Pauline-Kergomard qui jouxte l'école est un atout. « *Nous organisons des activités communes. Cela permet aux enfants et aux parents de se rencontrer.* » Le directeur insiste sur le rôle primordial des parents : « *Il est important*

L'équipe

Le directeur et enseignant : Patrick Ferant

Les enseignants : Béatrice Joly, Fabrice Alibert, Thierry Colas, Jean-François Fumeau, Nathalie Dubois, Anne-Sophie Maes, Muriel Rebeyrol-Guillon (enseignante Ulis-école), Catherine Guillemain, Fanny Clarysse-Gesse, Kimberley Callot, Catherine Simonnet (intervenante extérieure)

Le personnel d'entretien et de restauration : Mireille Gabillard, Ludivine Lépinette, Demaje Saberre, Brigitte Vayer, Amira Garbit

L'assistante de direction : Entissar Kraiem

Les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS): Ihssane Khatabi, Odile Girault



Ihssane Khairi, auxiliaire de vie scolaire, Anne-Sophie Maes, enseignante, Muriel Rebeyrol-Guillon (enseignante Ullis-école), Catherine Guillemain, enseignante, Patrick Férant, directeur, Fanny Clarysse-Gesse, enseignante, Entissar Kraïem, assistante de direction.

qu'une école fonctionne aussi avec les parents, qu'il existe une véritable communication entre nous ». Une communication qui aura un retentissement positif sur les élèves, Patrick Férant en est persuadé. Pour lui, l'école Jacques-Prévert est une école de campagne en ville à taille humaine, bien arborée, et surtout une école apaisée.

«Une école de campagne en ville à taille humaine»

« Nous avons un métissage d'élèves au sein de notre structure, sans aucun problème particulier. Tout est dans le dialogue. La concertation est vraiment la clé pour éviter les heurts. L'écoute est primordiale ».

Les enfants peuvent rester à l'étude tous les soirs jusqu'à 18 h. « Ils bénéficient d'un climat de travail paisible ». Le directeur met en avant les résultats plus que corrects des élèves, qui accèdent à la sixième sans souci particulier. « Nous disposons d'indicateurs sur les élèves du CM2 qui intègrent le collège Victor-Hugo : ils obtiennent de très bons résultats ». Tout en permettant aux enfants en difficulté d'être intégrés dans un dispositif de soutien adapté : aide personnalisée complémentaire, stages de remise à niveau pendant les vacances.

Côté structures ludiques, les enfants bénéficient d'une grande cour d'école avec un espace pelouse très appréciable et un plateau de sport. Toutes les conditions sont réunies pour que l'enseignement se déroule au mieux. Le directeur tient à souligner l'amélioration de la chaussée au niveau de la sécurité des abords de l'école : « La mairie a fait le nécessaire rapidement ».

Côté projets d'écoles, ceux-ci s'articulent autour de deux axes forts :

l'utilisation des techniques informatiques de communication avec un espace numérique de travail par classe qui permettra aux enseignants d'utiliser un cahier de texte, un cahier de liaison électronique et de tenir un blog. L'espace numérique permet aux enfants de bénéficier de contenus à distance interactifs liés au travail en classe. Une organisation de travail qui paye avec un prolongement pendant les vacances si les élèves le souhaitent et qui permet de suivre leur progression. « Chaque enfant bénéficie de corrections individualisées. Ce qui n'occulte pas les espaces collectifs ».

Le second axe est lié au développement du langage oral : parler en groupe, prendre la parole en public, savoir argumenter, accepter la confrontation avec les autres, débattre de sujets.

Des projets essentiels et porteurs pour cette école bien intégrée dans le quartier.

→ **Ecole élémentaire Jacques-Prévert**
2, rue Florent-d'Illiers
28000 Chartres
Tél. 02 37 34 11 74



Le saviez-vous ?

Jacques Prévert est né en 1900 à Neuilly-sur-Seine. Auteur d'un premier succès, le recueil de poèmes, *Paroles* (1946), ses poèmes sont célèbres dans le monde francophone et massivement appris dans les écoles françaises. Prévert est, avec notamment *Quai des brumes* de Marcel Carné en 1938, *Le Crime de Monsieur Lange* de Jean Renoir (1936) et *Les Enfants du paradis* de Marcel Carné (1945), l'un des grands scénaristes français. Sa poésie est faite de jeux sur le langage (calembours, inventions burlesques, néologismes, lapsus volontaires...) dont le poète tire des effets comiques inattendus (un humour parfois noir), des significations doubles ou encore des images insolites. Il écrit aussi des pièces de théâtre. Son anticléricalisme, parfois violent, est souvent négligé par le public, au profit des thèmes de l'enfance et de la nature. Il décède en 1977.



De g à d : Sabbere Demaje, Ludivine Lépinette, Brigitte Vayer et Mireille Gabillard, agents de restauration.

Visite de quartiers

Une rentrée de proximité !

Le succès des visites de quartier organisées par Dominique Dutartre, adjointe au maire en charge de la Proximité et du Cadre de vie, est une nouvelle fois démontré. À La Madeleine, 60 habitants ont échangé durant la visite de l'après-midi et la réunion de soirée avec les représentants de la municipalité, des services techniques, de la police municipale et de Chartres Habitat. Les thèmes de la propreté et de la sécurité ont tenu une bonne place dans les conversations.

« **R**egardez madame Dutartre ce que je vois depuis mes fenêtres, c'est une honte cette saleté sur le parking ! » s'insurge un locataire de l'office, heureux de vivre dans son appartement à La Madeleine mais désolé de devoir régulièrement « faire le ménage ». Les faits sont là et incontestables. Les abords de la grande enseigne commerciale et de la galerie marchande sont jonchés de débris. Dominique Dutartre et son collègue José Rolo ne mâchent pas leurs mots : « malheureusement, la Ville n'a pas autorité pour agir. Il s'agit d'une emprise privée gérée par un syndic ayant pignon sur rue. Je dois rencontrer sa responsable prochainement et je ne vais pas manquer de lui faire part de ce scandale pour une ville comme Chartres qui, je le rappelle, se bat avec ses habitants pour conserver sa 4^e fleur ! ». José Rolo insiste sur le fait que « plus personne n'ose rien dire à personne ! ». « Ne vous gênez pas de le dire et de l'écrire au directeur du magasin, vous êtes ses clients. Il le comprendra car c'est son image de marque qui est écornée au final ».

Le thème de la sécurité prend plusieurs visages

Sur le parking de la place Saint-Louis, les riverains constatent régulièrement la présence de véhicules « épaves » occupant des places de stationne-

ment. Vu leur état, il s'agit aussi maintenant de problèmes d'hygiène et de sécurité. Chartres Habitat rappelle que, le parking étant un espace privé, il doit saisir la Police nationale qui a déjà effectué deux enlèvements de véhicules. Deux autres viennent d'être signalés.

Démarrer au stop en tout sécurité. Les espaces verts ont été multipliés dans le quartier afin de le rendre encore plus agréable. Conséquence évidente : les arbustes poussent. L'attention des élus a été attirée sur la nécessité de veiller à leur entretien, afin que les automobilistes puissent manœuvrer avec une bonne visibilité.

À l'espace de jeux « Domino », malgré l'entretien courant effectué par les services de la Ville, de petits entretiens restent à faire pour que les enfants de la crèche familiale Le Jardin des poussins et de l'association ADAMAC puissent y jouer sans risque. Dominique Dutartre se félicite que cette aire soit devenue aussi conviviale, véritable lieu de rencontres au cœur du quartier.

Le rappel au bon sens et à la Loi

Une voie de sortie de parking n'est pas une voie de stationnement. Il a suffi de se rendre sur place pour que José Rolo entende une fois de plus un « ah je ne savais pas, je m'en vais de

suite ». Le marquage au sol sera donc refait afin que les bonnes excuses tombent... et avant que ne tombent les verbalisations à 35 euros ! Les mêmes incivilités sont soulignées devant les portes de garage, au grand dam des commerçants, et devant les portillons d'accès par les habitants.

Un quartier vivant où le jeu s'invite partout

Près de l'allée boisée, alors que les boulistes bataillent une partie, le terrain multisports est occupé par les enfants qui jouent « comme des as » au football. Les aires de jeux sont nombreuses dans le quartier et adaptées à tous les âges. C'est ce que Karine Dorange, adjointe au maire en charge de la Jeunesse et des Sports, a tenu à rappeler lors de la réunion au Forum. Chartres Habitat a installé, par exemple à proximité des fenêtres des résidences, des jeux pour les plus petits -qui doivent être surveillés par leurs parents, rappelons-le-. Pour les plus grands, un accès au plateau de l'école Jacques-Prévert et Maurice-Carême est désormais possible pour d'autres activités de loisirs en dehors du temps scolaire. À 3, 7 ou 12 ans, les enfants n'ont pas les mêmes activités et la Ville s'emploie à offrir un service complet sur l'ensemble du territoire : jeux de proximité, plateaux sportifs, terrains multisports et parcs.

Prochaine visite de quartier, le mercredi 19 octobre dans le quartier Grand-Faubourg/Maunoury. Et comme le souligne Dominique Dutartre « à La Madeleine, nous avons pu constater que les règles d'utilisation des conteneurs étaient relativement bien respectées... nous verrons si le centre-ville, où fleurissent trop souvent à mon goût les dépôts sauvages, en aura pris exemple ! ».





La municipalité a doté sa direction de la Sécurité et de la Tranquillité publique de moyens adaptés qui lui permettent d'exercer pleinement ses missions : assurer la sûreté, la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques. Le citoyen est sensibilisé à ces missions.

• Maintien de l'ordre public

Service sécurité publique

Les brigades d'accompagnement et de prévention qui patrouillent quotidiennement en ville entretiennent des liens de proximité avec la population et les commerçants dans tous les quartiers.

Le service gère aussi les demandes d'autorisation de stationnement exceptionnel dans l'aire piétonne de l'hyper centre dans le cadre d'un déménagement ou de travaux.

Lutte contre les nuisances sonores

Une cellule nuisance intervient en cas de troubles de voisinage. Elle a une fonction d'écoute, de prévention et de conciliation, et de répression. Elle intervient sur la voie publique et chez des particuliers.

Vidéo protection et verbalisation

La police municipale dispose d'un système de vidéo protection sur l'ensemble de la ville. Un Centre de Supervision Urbain (CSU) permet de visualiser les images en temps réel.

La Police nationale bénéficie d'un déport d'images installé dans ses locaux.

La ville est également équipée d'un dispositif de vidéo verbalisation qui relève les infractions au stationnement.

• Occupation du domaine public

La cellule des Droits de places de la police municipale délivre des arrêtés d'autorisation d'occupation du domaine public pour les animations, foires, fêtes foraines, marchés et terrasses.

• Protection des enfants à la sortie des écoles

Des agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et des vacataires sont chargés de veiller à la sécurité des enfants aux heures d'entrée et de sortie de neuf écoles. Vous les reconnaîtrez à leur gilet de couleur jaune et au panneau stop qu'ils arborent. Merci de ralentir.

• Opération tranquillité vacances

Vous pouvez prévenir la police municipale ou la Police nationale de votre absence. Des policiers assureront une surveillance régulière de votre domicile. Les personnes intéressées s'inscrivent au 2, rue Chanzy ou au 57, rue du Docteur-Maunoury. Les services échangent ensuite les données enregistrées.

• Et vous, citoyens ?

Veillez à respecter les règles de stationnement :

- 30 minutes gratuites sur le secteur payant en retirant un ticket à l'horodateur. Pour une durée supplémentaire, tarif horaire : 2,30 €. Tous les jours de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h, sauf dimanche et jours fériés.

- Zones de stationnement minutes gratuit pour 15 ou 30 minutes destinées aux achats ou arrêts de courte durée.

- Stationnement gratuit dans une zone bleue pour 1h30 maximum : apposition du disque européen sur le tableau de bord du véhicule.

- 162 emplacements pour personnes à mobilité réduite (PMR) dans la ville.

Veillez à respecter les limitations de vitesse, la signalisation routière, les voies et espaces réservés aux transports publics urbains et interurbains, ou aux taxis :

- 50 km/h en ville, dès le panneau d'entrée dans la Ville.

- Zone 30 (30 km/h) près des écoles et des zones pour les piétons et les vélos.

- Zone 20 (20 km/h), dans les espaces de rencontre entre voitures, piétons et cyclistes, sans matérialisation.

La sécurité en chiffres

- 7 opérateurs de vidéo protection
- 129 caméras de vidéo protection
- 25 policiers municipaux
- 7 agents de surveillance de la voie publique (ASVP)
- 10 agents vacataires à la sortie des écoles.

→ Coordonnées

Police municipale :

Hôtel Maleyssie

2, rue Chanzy

Tél. 02 37 23 42 84

Police nationale :

57, rue du Docteur-Maunoury

Tél. 02 37 24 75 39

Police secours : 17

Les pouvoirs de police du maire

Réglementation :

Selon l'article L.2212-1 du Code général des collectivités territoriales, le maire doit veiller, à travers ses pouvoirs de police, à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans sa commune.

Le bon ordre rassemble les trois notions de sécurité publique, de salubrité et de tranquillité publique.

Une mission polyvalente qui le conduit à intervenir dans des domaines très divers : stationnement des véhicules, lutte contre le bruit, sécurité des établissements recevant du public, sécurité des activités sportives, ...

Cette intervention s'effectue dans le cadre de la police générale ou d'une police spéciale.

Les services municipaux établissent des arrêtés municipaux et les forces de polices veillent à leur application.

La Roseraie : un quartier éclot



Le 8 septembre, Élisabeth Fromont, en qualité de vice-présidente de Chartres Habitat, a inauguré 15 nouveaux logements dans le quartier de la Roseraie. C'est le premier programme qui voit le jour, dans cette zone d'aménagement concertée (ZAC) identifiée pour accompagner l'élan de renouvellement en logements à Chartres.

Ce sont quinze logements individuels qui sont sortis de terre à la Roseraie, rue André-Trubert. Conçus en petit pavillonnaire, ils sont constitués de petites maisons allant du T2 au T4, avec garage et jardinet. Elles sont posées dans un aménagement paysager qui promet d'être agréable. Pour ce qui est du confort : excellente isolation, ballon thermodynamique... le label RT 2012 qu'a obtenu ce programme est la garantie de normes actuelles pour ce qui est de la consommation énergétique et du confort. Pourtant, comme le souligne Élisabeth Fromont, il ne s'agit





pas d'un programme «d'élite».
«Comme le mail des Petits-Clos, ce programme prend place à Chartres en remplacement des barres que l'on fait disparaître à Beaulieu. Nous avons lancé un plan de renouvellement urbain concernant les quartiers qui ont poussé dans les années soixante : Beaulieu et la Madeleine. À cette époque, ces grandes cités d'habitats à loyers modérés ont répondu aux besoins et ont apporté un air de modernité. Mais ils se sont rapidement dégradés et surtout, avec le recul dont nous bénéficions aujourd'hui, nous nous rendons compte que cet urbanisme n'a pas apporté de bonnes conditions de vie. Bien sûr, dans une certaine mesure, il est possible d'en rénover certaines pour en améliorer l'isolation, leur redonner un «coup de jeune»... mais des problèmes plus profonds persistent : leur densité trop importante, le manque



Maria Chédeville (à gauche) et Dominique Dutartre (à droite) encadrent Elisabeth Fromont lors de l'inauguration des nouveaux logements, le 8 septembre dernier.

Maria Chedeville : «Nous ne faisons pas d'écoquartiers. Nous faisons une écoville.»

Il y a un peu plus d'une décennie, nous avons eu la tentation, à Chartres comme ailleurs, de développer l'urbanisme à travers la création d'éco-quartiers. Le quartier de la Roseraie avait été identifié comme tel. En fait, il nous a servis pour pouvoir appliquer ces grands principes à tous les quartiers de la ville, ce qui nous semblait plus satisfaisant. Un éco-quartier est destiné à apporter un niveau de confort particulier alors... pourquoi défavoriser les Chartrains qui n'y habitent pas ? Nous avons donc choisi de nous engager dans le développement durable en travaillant plus largement à l'échelle d'une écoville. Bien sûr, c'est un projet plus ambitieux, mais qu'il est possible de faire avancer pas à pas en instillant des progrès concrets. Ce qu'il faut avoir en tête,

de stationnement, une structure et une architecture énergivores... et notamment une cruelle absence d'ascenseurs pour ces habitants qui ont, depuis leur installation, vieilli. Aujourd'hui, on ne peut pas se satisfaire d'une réhabilitation de ces quartiers. Il faut fondamentalement les réorganiser. Avec des programmes comme ceux des Petits-Clos ou de la Roseraie, nous redessignons des quartiers conviviaux, adaptés à une vie confortable et moderne. Cette transformation implique des opérations de démolition et l'émergence d'une nouvelle offre de logements, et notamment de logements sociaux, qui

c'est qu'une écoville ne se fait pas juste à travers des bâtiments flamboyant neuf, modernes... c'est tout un système d'aménagements, de répartition des structures urbaines, des espaces verts, et de dispositifs destinés à amoindrir les nuisances urbaines. Concrètement, il s'agit d'espaces verts en pleine terre, de capacités de stationnement, d'espaces réservés aux flux doux (alternatives à la voiture individuelle), diminution des produits phytosanitaires et bien sûr de bâtiments aux normes spécifiques leur garantissant notamment de moindres consommations énergétiques et une bonne accessibilité. Tous les programmes immobiliers et urbains que nous initions et développons prennent en compte ces paramètres. Nous les avons d'ailleurs gravés au cœur de notre plan local d'urbanisme (PLU) qui régleme l'urbanisme chartrain, à travers un plan d'aménagement et de développement durable (PADD). Le bien-vivre doit être offert à tous.

composent une grande part de ceux de Beaulieu et de la Madeleine. N'oublions pas en effet que, conformément aux exigences de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), pour chaque logement social que nous détruisons nous en reconstruisons un... Et ça reste du vrai logement social : à partir de 245 € par mois pour un T2, et jusqu'à 404 € pour le plus grand T4... Chartres Habitat, bailleur social de Chartres et maître d'ouvrage de ce premier programme à la Roseraie, est au cœur de cette politique environnementale et veille à ce qu'elle progresse, régulièrement et qualitativement.»



Le jardin d'horticulture

Espace de prestige horticole, situé en périphérie de la ville dans le quartier des grands prés, les deux hectares du jardin d'horticulture représentent un point d'impact visuel prépondérant dans le paysage chartrain. Avec plus de 90 espèces d'arbres, il offre aux visiteurs un patrimoine arboré très intéressant, nous faisant voyager sur divers continents.

Situé sous le viaduc ferroviaire, le jardin d'horticulture se distingue en deux parties. Une partie basse ombragée et plus arborée, avec un grand bassin alimenté par une source complété par un miroir d'eau, et une partie haute plus aérée aménagée de zones engazonnées surplombées d'arbres majestueux. Cette seconde partie a été aménagée en 2009 et 2010, avec la création de petits jardins au pied des arches du viaduc, ce qui permet de fermer l'espace en ayant un sentiment de calme et de sérénité.

Un patrimoine arboré d'exception

En se promenant le long des allées, on peut découvrir des arbres d'Amérique, d'Asie, d'Europe et du bassin méditerranéen.

Au milieu de cette diversité, dans la partie haute, les 5 mètres de circonfé-

rence et les 24 mètres de hauteur du ginkgo biloba ne manqueront pas d'émerveiller le visiteur, dans la partie basse les deux cyprès chauves se trouvant sur l'îlot du bassin sont un ravissement pour les yeux à l'automne. Ces deux conifères, de par leur position centrale, représentent un peu l'âme de ce jardin. D'autres espèces tels le murier blanc, le murier à papier, l'arbre aux mouchoirs (proche du pavillon) et tous les arbres dominant à plus de 40 mètres de hauteur ne manqueront pas de titiller votre intérêt.

Un jardin qui évolue

En 2006, création d'un miroir avec aménagement des berges et curage du bras d'eau.

2007, création d'une bambouseraie.

2007 – 2008, réfection des allées en émulsion gravillonnées.

2010, mise en place d'un système d'arrosage intégré sur l'ensemble des massifs de fleurs et de massifs de terre de bruyère, ainsi que sur certains espaces engazonnés.

La même année, la haie de troènes se trouvant le long de l'avenue Beaur-





le 9 septembre dernier, le pavillon nouvellement restauré était inauguré.
De gauche à droite : Patrick Gérardet, Madame Odile Besnard (présidente de la société d'horticulture) et Jean-Pierre Gorges.



paire a été remplacée par une plate-bande composée de différents arbustes à feuillages colorés, complétés à leur pied de plantes vivaces.

Récemment, la ville a procédé à la rénovation du pavillon d'entrée, lui ajoutant un petit jardin clos, et des cabanes flottantes seront prochainement disposées sur le bassin pour servir de refuge aux canards. Enfin, il est prévu de remettre en état l'arrière du pavillon en y disposant de nouvelles plantations, et de réaménager le sentier qui le longe.

Un entretien adapté : l'affaire de tous !

Par sa nature, ce jardin nécessite un entretien fréquent et très soigné : tonte du gazon, désherbage, renouvellement du fleurissement, taille des massifs...

Tout au long de l'année une équipe de cinq agents entretient massifs et bosquets.

Deux fleurissements sont proposés annuellement sur les plates-bandes du parc : un fleurissement de prin-

temps composés de bisannuelles, de bulbes diverses (jacinthes, tulipes, narcisses...) est mis en place dès les premiers jours du printemps (6000 plantes), puis courant mai, c'est au tour des annuelles d'être plantées offrant des tableaux légers et colorés qui confèrent au jardin (1500 plantes) une touche de romantisme.

Une autre équipe effectue la tonte tous les 15 jours de mars à novembre et le ramassage de feuilles durant la saison hivernale. Un agent de cette équipe a pour mission de soigner les animaux présents sur ce site (oies et canards d'ornements...).

Une équipe spécifique a en charge le suivi, l'entretien et la bonne santé des arbres.

Un jardin qui crée du lien !

Si de nombreuses familles viennent visiter le jardin d'horticulture avec enfants et grands parents, il est aussi un lieu privilégié pour les amoureux cherchant un lieu calme et romantique.

D'ailleurs, cet écrin de verdure est un lieu plébiscité par de nombreux couples pour leurs photos de mariage !

Dessiner, couper, assembler, peindre... l'atelier de Chartres offre une bulle de créativité !

À la maison pour tous de Bel-Air, depuis 2014, chaque mercredi, l'atelier de Chartres offre aux artistes en herbe ou amateurs un espace d'expression libre animé par Catherine Deroy-Albanese.

Dans cet espace lumineux et calme, Catherine vous accueille avec un large sourire et une bienveillance naturelle. Ici, pas de thèmes ni de techniques imposés, chacun peut manifester ses envies et ses idées. L'essentiel est de prendre du plaisir à créer et progresser à son rythme grâce aux conseils de Catherine. Inspirée de la méthode d'Arno Stern, « *le jeu de peindre* » devient « *le jeu de s'exprimer* » autour d'une palette d'une vingtaine de couleurs et de l'immense armoire remplie de trésors (papiers colorés, crayons, pastels, ci-

seaux, colle, adhésifs, accessoires...). Timides ou extravertis, débutants ou confirmés, les participants de tous âges (les plus petits ont quatre ans et demi !) adoptent vite cet atelier comme lieu de créativité, de partage et d'échanges avec les autres autour des arts plastiques. Catherine, peintre en décor de formation, souhaite que chacun s'épanouisse sans pression ni jugement. Les premières œuvres déjà affichées aux murs témoignent de la spontanéité et du plaisir de créer. Et si une douce musique classique flotte dans les airs, c'est pour favoriser l'inspiration !



→ **L'atelier de Chartres**
Catherine Deroy-Albanese
Lieu : MPT de Bel-Air,
4, allée du Berry
Séances : le mercredi de 10 h
à 11 h 30, de 13 h 30 à 15 h
ou de 15 h 30 à 17 h
Renseignements et inscription :
06 63 23 96 85 ou
latelierdechartres@hotmail.com
Site internet : [http://](http://catherinealbanese.wix.com/latelierdechartres)
latelierdechartres

Chartres Handisport et Loisirs

Sarbacane : coupe nationale adultes

120 participants sont attendus, dont 11 de Chartres Handisport, le week-end des 7, 8, 9 octobre à la halle Jean-Cochet, pour la 8^e édition de la Coupe nationale de sarbacane adultes organisée par L'association Chartres Handisport et Loisirs, sous l'effigie de la Fédération française Handisport.

La compétition nationale de sarbacane, ouverte au public, se déroulera le samedi 8 octobre de 9 h à 18 h au gymnase de la halle Jean-Cochet (gymnase du CRJS), rue Jean-Monet.

Alain Claude, licencié à Chartres Handisport, champion de France 2015, défendra son titre en catégorie sans potence, tandis que Pascal Kaczmarczyk et Pascal Moreau essaieront de le conquérir en catégorie potence. Ils se battront jusqu'à la dernière flèche pour remporter la première place. Ouverte aux adultes de plus de 18 ans, la pratique de la sarbacane permet de développer des qualités techniques, mais aussi l'adresse, la concentration et l'endurance.

Toutes les personnes handicapées moteurs ont accès à cette compétition open : fauteuils électriques, fauteuils roulants, ou debout, sans distinction d'âge et de sexe, sans classification.

Une première phase de compétition est qualificative pour identifier les têtes de série. Puis, une deuxième phase en tableau est prévue avec élimination directe sous forme de duels.

→ **Pour plus de renseignements :**
Chartres Handisport et Loisirs
136, rue Gaston-Couté
Romain Dorange - Pauline Guet
Tél. 02 37 20 99 88
ou 06 30 69 00 67
ch128@wanadoo.fr
www.chartreshandisport28.fr



MSD Judo, un club familial

Pour le judo, le vrai

Le terme judo signifie « *voie de la souplesse* » et a été créé pour appliquer ce principe et trouver la force par la souplesse. Cela, Madeleine Sport Judo Ju-Jutsu l'a bien compris. Depuis 1971, ce club et son président Claude Levannier enseignent cet art martial pas tout à fait comme les autres.



De gauche à droite - Bruno Lang, Claude Levannier (président), Bastien Lambrecq et Jonathan Duc

« Ici je n'ai pas d'adversaires, seulement des partenaires ». La phrase est claire, pour Christophe Monfort, chef d'entreprise, la vie ne serait pas la même sans le judo à la MSD. « J'ai fait d'autres clubs mais ici c'est différent. Nous venons chercher dans le judo quelque chose de très personnel, une sorte d'harmonie ».

Sous la salle Roskopf, une grosse trentaine de judokas s'entraîne. Salut d'équipe impressionnant à la fin du cours, Bruno Lang et Bastien Lambrecq, deux des professeurs, insistent sur cette philosophie du club : « Nous ne forçons personne à la compétition, au contraire. À la MSD personne ne vient pour la bagarre, tout est raisonné. Nous souhaitons

changer le visage du judo et faire tomber les clichés, toutes les personnes présentes viennent chercher quelque chose d'intérieur. C'est un club familial et l'ambiance y est très bonne » assure Bastien Lambrecq. Pour la quarantaine de bambins qui pratique le judo à la MSD, le but est d'arriver « à une éducation judo avant la compétition ». D'ailleurs, ici, la compétition n'est accessible qu'après l'âge de 10 ans et quelques années de judo derrière soi.

Claude Levannier est le président de ce club (environ 150 adhérents) depuis sa création en 1971. Son père, Lucien Levannier, est un pionnier du judo français et départemental (36^e ceinture noire française). « Nous pra-

tiquons un judo martial traditionnel avec une méthode d'enseignement et d'entraînement basée sur les principes du créateur Jigoro Kano pour préserver notre discipline des dérives ». Au dojo de la Madeleine, le judo n'est pas un art martial c'est un patrimoine, qui traverse les générations : « J'ai appris le judo ici ... et maintenant je l'enseigne exactement de la même façon que Claude me l'a appris », s'amuse Bastien Lambrecq. Le judo à la MSD c'est une affaire de famille... où tout le monde est le bienvenu.

→ **Renseignements : 06 85 42 29 84**
ou **02 37 28 53 64**

Enfants :

- lundi de 17 h 30 à 19 h 30,
- mercredi de 17 h à 19 h 15,
- vendredi de 17 h 30 à 19 h 30.

Adultes :

- lundi, mercredi et vendredi de 19 h 30 à 21 h 30.



C'est la rentrée !! (suite)



Lisa Bacconnier meneuse de l'AB Chartres vise les playoffs.



L'équipe du RCM au grand complet.

L'AB Chartres : finir le plus haut possible

Un recrutement intelligent, une jeunesse encadrée par des cadres d'expérience, l'AB Chartres pourra bomber le torse sur les parquets de Ligue 2 cette année. Un effectif garni et renforcé à chaque poste pour pouvoir prétendre à tous ses rêves de playoffs. En 2^e division depuis maintenant trois ans, le club était une fois apparu en playoffs, en arrachant la 5^e place du classement. Cette année avec sa nouvelle formule, le championnat sera sûrement plus éprouvant, surtout contre les grosses équipes d'Arras et Toulouse, les deux reléguées de 1^{re} division, qui ne comptent pas en rester là.

Côté recrutement, les arrivées se sont faites sur les 5 postes : l'ABC a notamment fait revenir en France Magali Mendy, ancienne meilleure arrière de Ligue 2 (2014/2015) partie en Allemagne. La grande Milena Marjanovic a, elle aussi, posé ses valises à Chartres. Après avoir évolué au plus haut niveau en Serbie, le pivot est en provenance de Montbrison pour apporter toute sa détente dans la raquette chartraine.

Benoît Marty, entraîneur :

« Nous avons cette saison une équipe remaniée. C'est une nouvelle formule de championnat avec plus de descentes, une attractivité accrue. Seule une équipe sera en milieu de tableau les autres seront concernées soit par la relégation soit par les playoffs, ça annonce un championnat assez passionnant. Cette saison risque d'être très dense mais nous avons une équipe très complète, une bonne armada. Nous visons les play-offs mais il faudra bien figurer, un Top 6 sera très bien, même si nous voulons aller le plus haut possible ».

Rugby Chartres Métropole : Top 1 ou 2.

Les rugbymen chartrains ont repris le chemin des Bas-Bourgs et du stade Claude-Panier. Course, vélo et musculation sont au programme pour l'effectif, d'où la venue d'un préparateur physique dans le staff. Cette saison les objectifs sont à la hausse, le RCM vise les deux premières places du classement de Fédérale 2. Pour sa deuxième saison à ce niveau, le club souhaite vite prendre les devants pour, à terme, monter en Fédérale 1. Côté recrutement, le RCM s'est doté d'un nouvel ouvreur : Verner Horn, 1m78 pour 88 kilos, le Sud-Africain en provenance des Bulls aura pour mission d'augmenter l'efficacité au pied de l'équipe. A noter aussi l'arrivée de l'international tunisien Chahier Aoudi, l'ex-pilier tourangeau évoluera sous les couleurs bleues et blanches tout comme le l'impressionnant Tahitien Lehi Tematafaarere (1m94, 130kg) au poste de 2^e ou 3^e ligne. Au centre, le surpuissant et international tchèque Ales Stejskal (1m83, 106kg) viendra apporter sa vitesse pour transpercer les lignes arrières.

Après notre premier volet du mois de septembre, place à trois autres clubs chartrains qui, eux aussi, ont fait leurs rentrées. Certains ont déjà débuté leurs championnats, d'autres peaufinent leurs préparations avant le début de la saison. Le RCM, l'AB Chartres et l'ASTT ont repris depuis quelques semaines, l'occasion de faire un point sur les nouveautés, les compétitions et les objectifs de chaque équipe.



Pär Gerell, l'un des quatre mousquetaires de l'ASTT.

L'ASTT : Jouer les troubles fêtes

Jean-Marie Léger, président :

« Après notre titre de Fédérale 3 et notre très bonne première saison en Fédérale 2, nous avons des objectifs ambitieux : jouer le championnat de France et finir dans les deux premiers. Nous avons fait un bon recrutement, qui fera apparaître de la concurrence et tirera l'équipe vers le haut. Beaucoup de joueurs ont encore de belles années de rugby devant eux, c'est un pari sur le long terme pour le club.

Au-delà de l'aspect sportif, le club s'améliore en tant qu'infrastructure. Mon souhait est vraiment d'en faire un « club dans la cité », c'est un élément majeur pour progresser dans le temps. Les partenaires, les écoles, les lycées, nous souhaitons être un club impliqué sur la métropole chartraine. »

Saison blanche de trophée l'année passée pour l'Association Sportive de Tennis de Table de Chartres, cette saison sera donc pleine d'ambition. Loïc Bréhu, le président de l'ASTT l'a confirmé, « aucune recrue n'a fait son apparition au sein de l'effectif chartrain ». Le quator sera alors composé cette saison à nouveau du Suédois Pär Gerell (n°6), de l'Autrichien Robert Gardos (n°14), du Brésilien Thiago Monteiro (n°39) et du jeune Français Alexandre Robinot (n°33). La saison de tennis de table a déjà commencé, trois matches ont été joués et... Chartres a remporté ses premiers matches et se retrouve en tête du classement et invaincu... de bon augure pour la suite.

Loïc Bréhu, président :

« Nous abordons cette nouvelle saison avec ambition comme du reste nombre d'équipes qui présentent cette année des effectifs renouvelés et renforcés. Le Championnat de France est certainement aujourd'hui l'un des plus relevés au monde.

Notre équipe s'est densifiée avec désormais 4 joueurs de haut niveau pouvant évoluer aussi bien en PRO A qu'en Champion's League.

Notre objectif est donc de bien figurer dans ces deux compétitions et de renouer avec l'obtention d'un titre ».



Le 10 septembre dernier, le label Patrimoine du XX^e siècle a été attribué à trois sites chartrains : la maison Picassiette, l'ancien Hôtel des Postes et l'église de Rechèvres.





Chistester • Spire
Chartres • Ravenne
Leon • Evora
Béthléem

Ravenne en lumière !

A l'occasion de la Fête de la lumière, qui s'est déroulée en Cœur-de-ville le samedi 17 septembre dernier, la Ville de Chartres a eu l'honneur de recevoir plus de quarante membres de l'association Amici de Chartres de Ravenne, ville italienne de l'Emilie-Romagne jumelée avec Chartres. Un week-end durant lequel les liens d'amitiés entre les deux cités ont pu se conforter autour des festivités qui ont marqué l'édition 2016 de la Fête de la lumière.

En 2017, le jumelage entre Ravenne et Chartres célébrera son soixantième anniversaire. Signé en 1957, la même année que la Traité de Rome créant la Communauté économique européenne, le pacte de jumelage perdure toujours, permettant ainsi à Chartres de bénéficier de l'influence



Patrick Géroutet, adjoint au Maire, a reçu la délégation de Ravenne à l'Hôtel de Ville pour un accueil officiel.

de l'Adriatique et à Ravenne d'admirer l'art du vitrail chartrain. L'année 2017 sera ainsi marquée par des fes-

tivités qui célèbreront cette amitié, pour le plaisir de retrouver nos compagnons ravennati.

Exposition à la Collégiale Saint-André

Autour du kimono

Proposée par l'Association des Amis des Jumelages de Chartres, l'exposition *Autour du Kimono* se tiendra du 7 au 11 octobre à la collégiale Saint-André de Chartres. Elle sera ouverte samedi 8, dimanche 9, lundi 10, mardi 11 octobre de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

L'inauguration aura lieu le vendredi 7 octobre à 18 h en présence de la municipalité de Sakurai.

Autour du Kimono vous permettra de découvrir les peintures et aquarelles de Christine Vandecasteele, les kimonos vitraux de Marie-Pierre Choffel, les kimonos en bois sculpté d'Indra Milo, les photos de Bernard

Vandecasteele (portraits et kimonos) et de Dominique Buisson (geisha), ainsi que les photos d'artistes photographes de Sakurai.

Une démonstration d'arts martiaux aura lieu le samedi 8 octobre à partir de 15 h.

Dimanche 9 octobre à 15 h, Nicolas Chauvet donnera une conférence sur les symboles des kimonos anciens.

Dominique Colas nous fera l'amitié de présenter ses bonsai.

La librairie L'Esperluète tiendra un point de vente éphémère pendant toute la durée de l'exposition

À ne pas manquer également : les expositions photos de Dominique Buisson au forum de la Madeleine et boulevard Chasles.



Un bilan touristique en demi-teinte

Selon une première étude nationale menée par *Offices de Tourisme de France*, une saison plutôt maussade était annoncée avec un niveau espéré de fréquentation et demande de contacts au mieux égal à celui de l'an passé. Les différents acteurs touristiques ont dû faire face aux événements qui sont venus ternir la fréquentation de la destination France dans un contexte où la recherche de sécurité était au cœur des critères de choix de vacances.

Focus sur la destination

À l'Office de Tourisme, nous surfons sur cette tendance : malgré un mois de juin mitigé du fait de nombreux facteurs (attentats, succession continue de grèves, pénurie d'essence, météo catastrophique, incident sur les axes ferroviaires Paris-Chartres...) nous avons enregistré un bon mois de mai et le mois de juillet a marqué un véritable re-démarrage de la saison même si ces quelques semaines ne permettront pas de compenser la faible fréquentation des premiers mois.

Pourtant, alors que la visite des touristes étrangers recule de 45 % et de 19 % pour les visiteurs français au guichet*, nous notons une augmentation des autres modes de contacts : les demandes par téléphone, par e-mail, via les réseaux sociaux ou encore par discussion instantanée depuis notre site internet n'ont jamais été aussi fortes. C'est la confirmation que les tendances de consommation touristique évoluent : on prépare en amont son séjour, même si celui-ci est prévu à la dernière minute, en consultant des sites d'avis, des blogs

et les sites institutionnels tout en passant un coup de fil aux conseillers en séjour.

*Étude comparative 2015/2016 sur la fréquentation physique à l'accueil entre le 1^{er} mai et le 28 août.

Du côté des « groupes »

Même si les groupes américains et japonais ont été moins présents cette année à Chartres (la question de sécurité étant primordiale pour ces clientèles qui ont délaissé la capitale et par conséquent la destination), les petits groupes et les groupes associatifs français ont privilégié Chartres ce qui a permis d'enregistrer une hausse des réservations à la « journée » de + 46 %. Les groupes séjournent également davantage dans notre cité et ce grâce à l'événement *Chartres en lumières* qui les incite à rester quelques heures de plus.

Les chiffres de fréquentation ne s'envoleront donc pas cette année, ils sont d'ailleurs semblables à la tendance nationale, un bilan mitigé mais plutôt satisfaisant compte tenu de la conjoncture actuelle.



À vos agendas

Conférence :

« Chartres, l'histoire de ses mairies » par Juliette Clément, Directrice des publications de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir – samedi 8 octobre à 14 h 30.

Visites guidées :

- « Chartres, les anciennes paroisses et anciens cimetières » - samedi 15 octobre à 14 h 30

- Chartres en Lumières Privilège (incluant la visite guidée de la crypte de la cathédrale à la lueur de la bougie) : vendredi 7 octobre à 22 h.

- Chartres en Lumières : samedis 1^{er} et 8 octobre à 21 h 30

Rendez-vous gourmands à la Maison du Saumon à 14 h 30 :

- Atelier pour enfants en partenariat avec Chérie FM : « Fondant au chocolat, cœur pâte à tartiner aux noisettes » : samedi 22 octobre.

- Atelier pour adultes : « Gougères fromagères » : samedi 5 novembre
Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.

Les chiffres clés de la saison

- Le jour le plus fréquenté : vendredi 6 mai, avec 306 contacts
- Le top des demandes : Chartres en lumières, le petit train et la cathédrale.
- 42 sorties en centre-ville avec notre vélo dans le cadre de l'accueil « hors les murs » : nos conseillers en séjour abordent les visiteurs dans la rue !

→ Pour l'ensemble de nos Rendez-vous, renseignements et inscription au 02 37 18 26 26 www.chartres-tourisme.com
Inscription à notre hebdo « Idées Sorties » à l'adresse communication@otchartres.fr



Agenda



CULTURE

L'art et les agents territoriaux de la Ville de Chartres

13^e édition
 Jusqu'au 2 octobre - 10h à 18h
 Nocturnes le 1^{er} octobre jusqu'à 22h
 Collégiale Saint-André
 2 rue Saint-André
 Entrée libre

Vivre le temps qu'il nous reste à vivre

Film primé aux entretiens de Bichat
 12^e journée mondiale des soins palliatifs
 4 octobre - de 19h30 à 22h
 Cinéma Les Enfants du Paradis
 13 rue Saint-Michel
 Arespel
 06 08 04 87 38
 arespel@orange.fr
 Jalmalv Eure-et-Loir
 02 37 30 37 39/06 26 80 28 81

Méli-mélo d'histoires

Livres racontés aux enfants à partir de 3 ans
 5 octobre - de 16h30 à 16h45
 Médiathèque l'Apostrophe
 1 boulevard Maurice-Violette
 02 37 23 42 00
 www.bm-chartres.fr

Zoom sur la police scientifique

Exposition par Kasciopé, centre de culture scientifique, technique et industrielle de la Drôme
 Du 4 octobre au 5 novembre
 Médiathèque l'Apostrophe
 1 boulevard Maurice-Violette
 Du mardi au mercredi de 10h à 19h
 Jeudi de 14h à 19h
 Vendredi de 10h à 19h
 Samedi de 10h à 18h
 02 37 23 42 00
 www.bm-chartres.fr

Photos de Sakurāi

Exposition de Dominique Buisson
 Jusqu'au 5 octobre
 Cinéma Les Enfants du Paradis
 13 rue Saint-Michel
 Association des amis des jumelages de Chartres
 02 37 21 76 77
 www.jumelages-chartres.fr/

L'homme semence

Théâtre - Compagnie de l'Arbre à plumes
 7 octobre - 20h30
 Foyer d'Accueil Chartrain
 12 rue Hubert-Latham - Salle Aéronef
 02 37 88 40 00
 www.foyeraccueilchartrain.fr

Chartres en lumières privilège

Visite
 7 octobre - 22h
 Office de tourisme
 8 rue de la Poissonnerie
 Réservation obligatoire
 02 37 18 26 26
 www.chartres-tourisme.com

Autour du kimono

Exposition/conférences
 Du 7 au 11 octobre
 Collégiale Saint-André
 2 rue Saint-André
 02 37 18 26 26
 www.jumelages-chartres.fr

Chartres, histoire de ses mairies

Conférence de Juliette Clément
 Directrice des publications de la Société archéologique d'Eure-et-Loir
 8 octobre - 14h30
 Office de tourisme
 8 rue de la Poissonnerie
 Réservation conseillée
 02 37 18 26 23 ou 24

Les diaboliques

Film de Henri-Georges Clouzot, 1955. 1h52
 8 octobre - 15h30
 Médiathèque l'Apostrophe
 1 boulevard Maurice-Violette
 02 37 23 42 00
 www.bm-chartres.fr

Salle Doussineau Soirée d'ouverture

Spectacle
 8 octobre - 18h30
 Salle Doussineau
 Forum de la Madeleine
 10 rue Maurice-Hallé
 02 37 23 41 42

Chartres en lumières

Visite
 8 octobre - 21h30
 Office de tourisme
 8 rue de la Poissonnerie
 Réservation obligatoire
 02 37 18 26 26
 www.chartres-tourisme.com

Chartres en lumières

24 sites incontournables mis en lumière et en musique
 Jusqu'au 8 octobre - de la tombée de la nuit à 1h du matin
 Centre-Ville
 02 37 18 26 26

Exposition Lamozé

Chemin des Arts
 Jusqu'au 9 octobre
 Prieuré Saint-Vincent
 12 rue de la Porte-Cendreuse
 Du mardi au vendredi de 14h à 18h
 Samedi et dimanche de 14h à 19h
 Direction des Affaires Culturelles
 02 37 23 41 43

Sacco et Vanzetti (Giuliano Montaldo, Italie-France, 1971, 2h, vostf)

Film Ciné-Clap
 11 octobre - 20h30
 Médiathèque l'Apostrophe
 1 boulevard Maurice-Violette
 02 37 28 28 87
 www.cine-clap.com

Biennale autour du timbre-poste

Du courrier et de l'histoire postale 14-18, guerre et poste
 Du 13 au 16 octobre
 Collégiale Saint-André
 2 rue Saint-André
 Cercle Philatélique Chartrain
 Abbaye Saint-Brice
 1 rue Saint-Martin au Val

Le pèlerin de la fin d'un monde, nomadisme intellectuel et géopoétique

Rencontre-conférence
 15 octobre - 15h30
 Médiathèque l'Apostrophe
 1 boulevard Maurice-Violette
 02 37 23 42 00
 www.bm-chartres.fr

Ambiance mystère

Sélections musicales
 15 octobre - 14h30
 Médiathèque l'Apostrophe
 1 boulevard Maurice-Violette
 Dans la limite des places disponibles
 02 37 23 42 00
 www.bm-chartres.fr

Chartres en vitrail

Jusqu'au 15 octobre
 La Galerie du Vitrail
 17 cloître Notre-Dame
 Du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 19h
 Dimanches et jours fériés de 11h à 13h et de 14h à 19h
 Entrée libre
 02 37 36 10 03
 galerie-du-vitrail.com

Dans les petits papiers d'Edouard Manceau

Exposition
 Jusqu'au 15 octobre
 Bibliothèque Louis-Aragon
 Forum de la Madeleine
 02 37 88 45 20
 bibli.aragon@agglo-ville.chartres.fr

Chemin des Arts : Philippe Charpentier

Exposition - Huile sur toile
 Du 15 octobre au 18 décembre
 Prieuré Saint-Vincent
 12 rue de la Porte-Cendreuse
 Du mardi au vendredi de 14h à 18h
 Samedi et dimanche de 14h à 19h
 Direction des Affaires Culturelles
 02 37 23 41 43

Chartres, la cité médiévale

Visite
 16 octobre - 10h30
 Office de tourisme
 8 rue de la Poissonnerie
 Réservation obligatoire
 02 37 18 26 26
 02 37 21 51 91
 www.chartres-tourisme.com

The party de blake edwards (Etats-Unis, 1968, 1h39, vostf)

Ciné-culte
 20 octobre - 20h30
 Cinéma Les Enfants du Paradis
 13 rue Saint-Michel
 Ciné-clap
 02 37 28 28 87
 www.cine-clap.com

L'histoire du quartier Saint-Brice, de 1880 à 1960

Conférence par Francis Bultheel de l'association la Commune libre du village Saint-Brice
 21 octobre - 17h30
 Médiathèque l'Apostrophe
 1 boulevard Maurice-Violette
 02 37 23 42 00
 www.bm-chartres.fr

La 25^e heure des villes sanctuaires

Découverte - Cathédrale et centre-ville Place de la Cathédrale
 29 octobre - 20h25
 Office de tourisme
 Rue de la Poissonnerie
 02 37 18 26 26
 www.chartres-tourisme.com



Orotario

Concert - Fondation Stella Maris

30 octobre - 21h

Cathédrale de Chartres

16 cloître Notre-Dame

Adulte plein tarif : 15 €

02 37 21 59 08

Le Japon insolite

Exposition de photographies

Jusqu'au 1^{er} novembre

Boulevard Chasles

Chartres International

09 54 68 07 35

contact@chartresinternational.com

www.chartresinternational.com

Christèle Albertini - Verrerie

Chemin des Arts

Jusqu'au 18 décembre

Chapelle Saint-Eman

11 rue Saint-Eman

Direction des Affaires Culturelles

02 37 23 41 43

Terreur en Beauce : la Bande d'Orgères (1795-1800)

Exposition

Jusqu'au 30 décembre

Médiathèque l'Apostrophe

1 boulevard Maurice Violette

Le mardi, mercredi et vendredi

de 10h à 19h

Le jeudi de 14h à 19h

Le samedi de 10h à 18h

02 37 23 42 00

www.bm-chartres.fr

Lumières du monde

Regards d'artistes contemporains sur les couleurs et la technique du vitrail

Jusqu'au 31 décembre

Centre International du Vitrail

5 rue du Cardinal Pie

02 37 21 65 72

www.centre-vitrail.org

Vues des communes de l'agglomération dans les collections du musée

Estampes, lithographies, arts graphiques, aquarelles, dessins, huiles sur toile

Jusqu'au 31 décembre

Musée des Beaux-Arts

29 cloître Notre-Dame

Du mardi au samedi

de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Dimanche de 14h à 18h

02 37 90 45 80

ANIMATIONS

L'avocat dans la cité

4^e édition

Accueil et consultations gratuites

1^{er} octobre - 9h30 à 18h

Place Marceau

www.ordredesavocats-chartres.com

Rencontre avec un auteur de manga

2016 année Japon Chartres Sakuraï

1^{er} octobre - 15h30

Médiathèque l'Apostrophe

Auditorium

1 boulevard Maurice-Violette

02 37 18 26 26

www.jumelages-chartres.fr

Ateliers gourmands

Eclairs chocolat ou vanille

Ateliers pour adultes

1^{er} octobre - 14h30

Office de tourisme

Rue de la Poissonnerie

Réservation obligatoire

Atelier privé sur demande

02 37 18 26 23 ou 24

www.chartres-tourisme.com

Bric-à-brac de la Croix-Bonnard

2 octobre - de 7h à 18h

Camping des bords de l'Eure

Rue de Launay

02 37 28 16 82 - 06 85 25 97 37

association.croix-bonnard@bbox.fr

Les artisans

Salon métiers de l'artisanat

Du 7 au 10 octobre

Chartreexpo

Avenue Jean-Mermoz

Vendredi 7 octobre de 12h à 22h

Samedi 8 et dimanche 9 octobre

de 10h à 20h

Lundi 10 octobre de 10h à 18h

Entrée gratuite

Découverte d'applications sur tablettes IPAD

Atelier en lien avec la littérature de jeunesse

A partir de 5 ans

8 octobre - 10h30

Médiathèque l'Apostrophe

1 boulevard Maurice Violette

Inscriptions à l'espace Jeunesse

02 37 23 42 00

www.bm-chartres.fr

Fête de la science

Expositions, conférences

• Pôle universitaire d'Eure-et-Loir

21 rue Loigny-la-Bataille

Conférences dans l'amphithéâtre

du Pôle universitaire :

8 octobre - 15h : L'origine des plantes cultivées, par

Eric Lainé

9 octobre - 15h : La méthanisation, le gaz de demain ?

• Semaine scientifique

à la collégiale Saint-André :

Du 3 au 6 octobre - 9h à 12h et 13h30 à 17h (sauf

lundi uniquement de 13h30 à 17h)

Pour les scolaires et sur réservation :

02 37 23 40 82

Le mercredi après-midi, tout public

et entrée libre.

• Pôle universitaire d'Eure-et-Loir

21 rue Loigny-la-Bataille

Conférence des mardis de la science :

La Cosmétologie et usages traditionnels des plantes en

cosmétique par Jean-Luc Ansel

11 octobre - 20h30

• Médiathèque l'Apostrophe

1 boulevard Maurice-Violette

Exposition : zoom sur la police scientifique

A partir du 4 octobre

www.centre-sciences.org

centre.sciences@wanadoo.fr

02 38 77 11 06

Ventes de composteurs de l'automne

Stand de vente

12 octobre - de 14h à 18h

Parking de Chartreexpo

Avenue Jean-Mermoz

02 37 24 51 60

06 37 80 06 65

www.ohvl.net

.....

Sur les traces des anciennes paroisses et des anciens cimetières

Visite

15 octobre - 14 h 30

Office du tourisme

8 rue de la Poissonnerie

Réservation conseillée

02 37 18 26 23 ou 24

www.chartres-tourisme.com

Raconte-moi l'histoire de Chartres

Visite théâtralisée pour enfants

22 et 29 octobre - 14 h 30

Office du tourisme

8 rue de la Poissonnerie

Salon Fulbert

Réservation obligatoire

02 37 18 26 23 ou 24

www.chartres-tourisme.com

Premiers pas sur sa tablette Android

Présentation du système

29 octobre - 14 h 30

Médiathèque l'Apostrophe

1 boulevard Maurice Violette

Possibilité d'amener sa tablette.

Inscriptions préables au 02 37 23 42 07

Places limitées.

SPORT

Basket Ligue Féminine 2

Avenir basket Chartres/Montbrison

8 octobre - 20 h

Halle Jean-Cochet

Rue Jean-Monnet

Tél. 02 37 33 02 96

Basket NM1

Union Basket Chartres Métropole/Tarbes-Lourdes

11 octobre - 20 h

Halle Jean-Cochet

Rue Jean-Monnet

Tél. 02 37 33 02 96

Football CFA

FC Chartres/PSG FC2

15 octobre - 18 h

Stade Jacques-Couvret

8 rue Georges-Brassens

Tél. 02 37 28 78 73

Basket NM1

Union basket Chartres métropole/SAP Vaucluse

15 octobre - 20 h

Halle Jean-Cochet

Rue Jean-Monnet

Tél. 02 37 33 02 96

Rugby Fédérale 2

Rugby Chartres métropole/Rennes étudiants club

16 octobre - 15 h

Stade Claude-Panier

8 rue Georges-Brassens

Tél. 02 37 28 78 73

Courses hippiques

16 octobre et 23 octobre

Réunions à 13 h 30

Hippodrome

Rue du Médecin-Général-Beyne

02 37 34 93 73

www.hippodrome-chartres-com

Chemin des Arts

Les dernières expositions de la saison à ne pas manquer !



Philippe Charpentier

Peintre connu et reconnu depuis les années 80.

Il participe aux principales foires internationales, il est présent dans de nombreux musées, collections publiques et privées, son travail a fait l'objet de plusieurs catalogues et monographies.

Sa peinture n'est enfermée dans aucun système, coloriste aussi imprévisible qu'une bulle de jazz, il fuit les habitudes et peint instinctivement le déroulement de sa vie.

Son langage pictural se définit à travers une énergie créatrice foisonnante. Peu lui importe la technique, il se sert des matériaux de la peinture sans ordre préétabli.

Chaque journée engendre une nouvelle approche, il laisse la peinture parler. L'espace de la toile ne limite pas sa peinture, elle continue son expansion dans l'imagination de chacun.

Il aime particulièrement cette citation de Willem De Kooning :

« Je ne peins pas avec des idées préconçues sur mon art. Je peins avec quelque chose de vécu. Ça devient mon contenu. »

→ **Prieuré Saint-Vincent**
Du 15 octobre au 18 décembre



Chrystèle Albertini

Lumières et transparences

Si certains sujets lui ont été imposés, comme les deux portraits pour les épreuves sélectives du « *Meilleur Ouvrier de France* », pour lesquels elle a travaillé dans un cadre rigoureux et méthodique, sa prédilection va à la recherche des contrastes dans la lumière et les matériaux.

Dans une totale liberté d'expression, elle oppose la rugosité, le relief des matériaux primaires comme l'ardoise, le marbre ou le charbon à la transparence et la luminosité du verre. Ce mariage permet de restituer l'intensité lumineuse du moment présent.

À partir de photos prises in situ, elle a voulu exprimer son émotion en interprétant la nature telle qu'elle se montre : rien n'est organisé dans cette vision des éléments. Pérenniser l'éphémère lumière, rendre la réalité de la beauté.

Dans cette atmosphère lumineuse, elle a capté l'instant du soleil flamboyant qui suscite le plus l'émotion avant qu'il ne s'évapore.

C'est la vocation de la mosaïque que de figer un moment si fugace pour l'éternité.

→ **Chappelle Saint-Eman**
Jusqu'au 18 décembre

Que sont-ils devenus ?

Michel Kirsh

Après la sortie de son livre « *les éveillés* » Michel Kirsh cumule les premiers prix de grands concours. Nous vous avons annoncé sa première place au Grand Prix Eurazéo, aujourd'hui, c'est son élection au Concours International organisé par PHOTOMED et LENS CULTURE sur le thème « l'Esprit de la Méditerranée »...

Kriki

Après avoir quitté Chartres, Katielo, la superbe sculpture qui a trôné dans la Collégiale St-André durant deux mois à l'été 2013, s'est installée dans un jardin de St-Paul de Vence. Le Musée d'art moderne s'est emparé du Fuzz (le personnage cubique mi-robot devenu la véritable signature de l'artiste, on le retrouve dans tous ses tableaux et sur les genoux de Katielo) sous la forme d'une édition limitée devenue à ce jour collector.

Du 15 octobre au 6 novembre

Onzièmes Rencontres internationales de mosaïque

L'association les 3 R accueillera cette année encore plus de 200 artistes de diverses nationalités, à la chapelle du lycée Fulbert, dans le cadre des Rencontres internationales de mosaïque. Trois semaines d'exposition du 15 octobre au 6 novembre permettront au public d'admirer des œuvres originales et colorées, avec en point d'orgue la remise du prix Picassiette le 5 novembre.

Cathie Chenu, directrice de l'association les 3 R, annonce un panel d'événements à l'occasion de la onzième édition des Rencontres internationales de mosaïque.

Le samedi 15 octobre à 14 h 15, Toyoharu Kii donnera une conférence sur la mosaïque japonaise lors de la journée d'ouverture de la manifestation à la chapelle du lycée Fulbert, 62 rue Saint-Chéron. L'occasion de constater que cet art ancestral est également présent dans cette autre partie du monde, mais seulement depuis la fin du 19^e siècle. Une intervention qui fera également miroir à l'année japonaise fêtée par la Ville à l'occasion des 60 ans du jumelage avec la Ville de Sakuraï.

Le même jour à 16 h 30, Chrystèle Albertini, meilleur ouvrier de France 2015, viendra expliquer à la chapelle Saint-Eman, la démarche qu'elle a menée pour son exposition Lumière et transparence. Cette mosaïste d'art est tombée dans la marmite de la pâte de verre dès son enfance au sein de l'atelier de fabrication des galettes de verre familial. Son exposition se poursuivra jusqu'au 18 décembre (navette prévue au départ du lycée Fulbert).

Jusqu'au 13 novembre, dans le cadre de l'Hôtellerie Saint-Yves, au 1 rue Saint-Eman, Gérard Brand, artiste alsacien à l'imagination prolifique, dévoilera son projet de bibliothèque monumentale : des manuscrits-sculptures deviennent des livres en relief à rapprocher des livres pop-up de notre enfance.

Le samedi 15 octobre à 17 h 15, une conférence est programmée à l'Hôtellerie Saint-Yves.



Deuxième temps fort des Rencontres

Le samedi 5 novembre, deux grandes familles liées à la mosaïque d'origine italienne, arrivées sur le sol français au début du 20^e siècle, sont attendues dans l'amphithéâtre du lycée Fulbert. Michel Patrizio, troisième génération de mosaïstes issus de la région du Frioul, implanté à Marseille, contera l'histoire de sa famille. L'atelier Patrizio a participé à des chantiers emblématiques : Notre-Dame-de-la-Garde, la basilique de Lourdes, le Sacré-Cœur... et a embelli de nombreux monuments, villas... de Marseille à Nice. **Conférence à 14 h.**

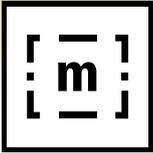
Gérard Albertini, quant à lui, perpétue l'art du verre au sein de la fabrique

artisanale de pâte de verre familiale. Son aïeul, ouvrier-verrier à Murano, a fondé une verrerie en 1925 à Montigny-lès-Cormeilles. Les émaux et dalles de verre qui ont été fabriqués entrent dans la réalisation de mosaïques et de vitraux. **Conférence à 16 h.**

Le samedi 5 novembre à 17 h 30, en clôture de ces Rencontres grandioses, remise du prix Picassiette

→ Contact :

Association les 3 R
5, rue des Hauts-de-Chartres
28000 Chartres
Tél. 02 37 88 05.34
chartresles3r@wanadoo.fr



Chaque mois, le musée des Beaux-Arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.



Masque de course *gunyege* ou *gunyeya*

Population Dan

Bois - H 23.5 X l 13.7 X ép. 8 cm

Côte d'Ivoire, Guinée

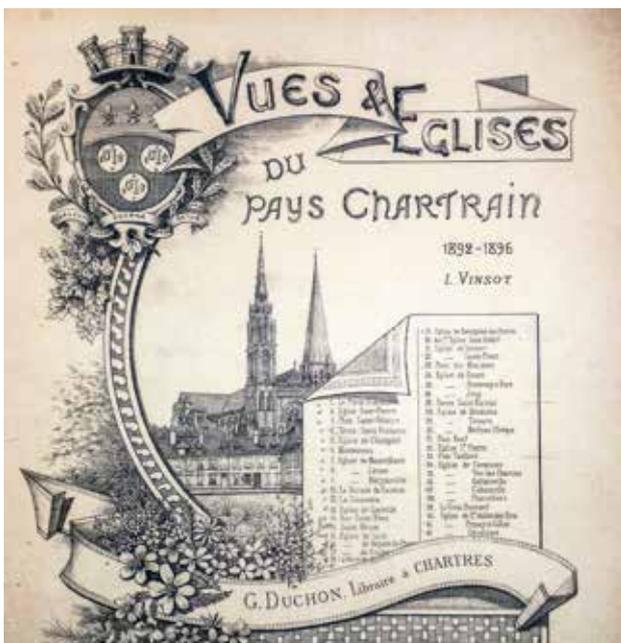
Musée des Beaux-Arts de Chartres

Inv. AF.47

Ce mois-ci, nous vous présentons un objet des collections ethnographiques du musée collecté sur le continent africain. Il s'agit d'un masque de course des populations Dan. Les Dan sont réputés pour la qualité de leur sculpture, masques et statuettes aux traits fins, aux patines sombres et très brillantes, et pour la richesse de leurs parures.

Le musée vous accueille du mardi au samedi de 10h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h et le dimanche de 14 à 18h.

Outre l'objet du mois, vous pouvez découvrir l'exposition dossier tout au cours du second semestre : « vues des communes de l'agglomération dans les collections du musée » grâce à une large sélection de gravures, peintures et photographie de plus de 20 représentations différentes parmi les 46 communes qui constituent à ce jour Chartres métropole.



La vie des collections et les coulisses du chantier



Chantier des collections du muséum avant fermeture, mai 2015 (crédit photo Sébastien JANVIER)



Réserves du muséum organisées au MBA été 2016

Dans les bibliothèques

Le nouvel *Alinéas* vient de paraître, avec au programme, un coup de projecteur sur le polar et une petite nouveauté pour l'automne : la sieste musicale. Confortablement installés sur des chaises longues, vous pourrez écouter les sélections des discothécaires dans un espace « cosy » de la médiathèque, la cabane.

Ambiance polar à l'Apostrophe

Dans la littérature comme au cinéma, ce genre remporte toujours beaucoup de succès. En plus du suspense, l'intrigue policière est souvent ancrée dans la réalité : elle reflète une époque, un contexte, les passions humaines, ... Les codes du polar sont devenus si populaires qu'ils constituent une langue universelle, compréhensible par tous, comme en témoignent les traductions.

Exposition, sélections de documents et animations vous feront voyager dans cet univers d'octobre à décembre, avec un passage en revue des succès du moment mais aussi des valeurs sûres. Parmi l'offre éclectique, il y a forcément un polar pour chacun d'entre vous !

Exposition

ZOOM SUR LA POLICE SCIENTIFIQUE

Dans le cadre de la Fête de la Science. Exposition réalisée par Kasciopé, centre de culture scientifique, technique et industrielle de la Drôme. Qu'appelle-t-on des minuties ? Pourquoi les scientifiques prélèvent-ils des insectes sur un corps ? Comment réalise-t-on une reconstitution faciale ? Qu'est-ce que l'odorologie ? Cette exposition explore quelques-unes des techniques employées par les scientifiques pour prélever et analyser les éléments d'une scène de crime.

Jusqu'au 5 novembre
L'Apostrophe, accueil

Film

LES DIABOLIQUES

De Henri-Georges Clouzot, 1955, Avec Simone Signoret, Paul Meurisse, Véra Clouzot, 1h52, d'après le roman policier de Boileau et Narcejac Celle qui n'était plus.

Dans un pensionnat tenu par le tyranique Michel Delasalle, sa femme cardiaque et sa superbe maîtresse s'allient pour l'assassiner.

Samedi 8 octobre
15 h 30, l'Apostrophe, auditorium

Sieste musicale

AMBIANCE MYSTÈRE

Les discothécaires vous ont concocté des sélections musicales à découvrir sur des transats confortables. Durée : 45 min. Dans la limite des places disponibles.

Samedi 15 octobre
14 h 30, l'Apostrophe, Cabane

Édouard Manceau, illustrateur à l'honneur à la bibliothèque Louis-Aragon

Exposition

DANS LES PETITS PAPIERS D'ÉDOUARD MANCEAU

Exposition d'illustrations originales et « coin lecture » réalisés par L'imagier vagabond.

À travers *Bibi un petit loup, une tribu de caribous et des éléphants prénommés Bertrand*, Édouard Manceau invite les plus jeunes lecteurs à réfléchir avec drôlerie au sens de l'amitié, à la question de la différence, des préjugés ou à la quête de l'identité. Grâce à ses petits papiers colorés, l'artiste développe avec simplicité mais efficacité un univers qui, sous une apparence décalée, est en lien direct avec les questions des jeunes enfants.

Jusqu'au 15 octobre
Bibliothèque L.-Aragon

ATELIER CRÉATIF

avec ÉDOUARD MANCEAU, illustrateur.

Les enfants réalisent un personnage à la manière de l'artiste à partir de papiers découpés. Poisson, escargot, grenouille... laissez le vent vous guider un peu, mais suivez surtout



Edouard Manceau pour construire vos animaux préférés.

De 4 à 6 ans. Places limitées. Inscriptions au 02 37 88 45 20.

Mercredi 5 octobre
De 14 h à 16 h 30, bibliothèque L.-Aragon



Livres racontés aux enfants
RONDE DES HISTOIRES
LES PLUS BELLES HISTOIRES
D'ÉDOUARD MANCEAU

À partir de 3 ans. Places limitées. Inscriptions au 02 37 88 45 20.

Samedi 8 octobre
11 h, bibliothèque L.-Aragon

Un invité d'exception

KENNETH WHITE, RENCONTRE AVEC UN POÈTE

En partenariat avec Radio Grand Ciel et la Librairie l'Esperluète.

LE PÉLERIN DE LA FIN D'UN MONDE, NOMADISME INTELLECTUEL ET GÉOPOÉTIQUE

Kenneth White donnera une conférence, ponctuée par des lectures de ses textes, dans laquelle il évoquera sa théorie de la « géopoétique ». L'écrivain a en effet ouvert un nouvel espace dans la littérature : de son expérience précoce et prolongée de la nature est née sa conviction que, sans contact avec la Terre, la vie humaine s'étiolle, se détériore.

L'auteur, « poète voyageur », a reçu de nombreux prix, dont celui du Médicis étranger pour *La Route Bleue* (Grasset).

Son écriture au service d'une pensée vagabonde est accessible, intime et d'un naturel incroyable ; elle allie la clarté à l'intensité dans une ouverture totale au monde.

Samedi 15 octobre
15 h 30, l'Apostrophe, auditorium

Le 15 octobre au musée des Beaux-Arts

Patrick Hemmerlé au piano

L'association les Samedis musicaux vous convie au récital de piano de Patrick Hemmerlé, le samedi 15 octobre à 18h45 au musée des Beaux-Arts. Une sortie intéressante, voire musicalement passionnante, dans un cadre superbe, avec un piano magnifique et un interprète hors pair !

Le pianiste français Patrick Hemmerlé, né en 1981, est lauréat de nombreux concours internationaux. Sa carrière l'a déjà conduit dans de nombreux pays européens, en Amérique du Nord et en Chine.

Le programme du concert proposé le samedi 15 octobre au musée des Beaux-Arts a été gravé sur CD et rencontre un bel accueil outre-Manche. Ce talentueux musicien est venu à Chartres il y a une dizaine d'années comme jeune As dans le festival Carré d'As de François Cornu.

Robert Schumann sera le centre de gravité de ce moment exceptionnel. Trois de ses thèmes seront déclinés en variations par trois compositeurs différents dont Schumann lui-même, Vitezslav Novak et Johannes Brahms. Des œuvres écrites par de grands compositeurs qui ne sont pas encore dans la force de l'âge et qui seront interprétées par un pianiste qui s'en approche.

Ce n'est cependant pas le seul fil conducteur de ce concert : les thèmes sont tous de la main de Robert Schumann.



→ Réservation conseillée :

www.samedismusicaux.fr, tél. 06 26 07 66 13, l'Asne qui vielle, Cloître Notre-Dame. Plein tarif 18€ ; tarif réduit 12€ ; gratuit enfants moins de 12 ans et élèves du CRD jusqu'à 18 ans accompagnés.



Le 16 octobre au musée des Beaux-Arts

Rencontre baroque

L'association Les Clavecins de Chartres présente, dans le cadre de sa prochaine Rencontre baroque, un concert en formation de chambre avec soprano, deux hautbois et basse continue, le 16 octobre au musée des Beaux-Arts.

Le programme concocté par Les Clavecins de Chartres le dimanche 16 octobre à 18h30 au musée des Beaux-Arts associera cantate et airs de Telemann et Bach, sonates en trio de Haendel, Vivaldi, Philidor et Pla. Parmi ses attraits, chacun pourra savourer le dialogue entre la soliste soprano et des anches doubles, hautbois et basson. Vous pourrez également apprécier la grande diversité de styles et la place donnée à Pierre Danican Philidor, l'un des meilleurs représentants de l'illustre famille de musiciens français qui a résidé dans le département d'Eure-et-Loir au siècle de Louis XIV. Avec Brigitte Chanudet –soprano, Sébastien Lemarié et Olivier Clémence – hautbois, Alexandre Salles –basson, Elisabeth Joyé –clavecin.

→ Entrée libre avec participation.

**Renseignements et réservations : tél. 06 26 90 33 78
clavecinsdechartres.pagespersos-orange.fr**

Salle



FORUM DE LA MADELEINE

DOUSSINEAU

Samedi 8 octobre
à partir de 18 h 30

SOIRÉE D'OUVERTURE

Pour la traditionnelle soirée d'ouverture de la salle Doussineau, venez nombreux dans votre petite salle de spectacle pour découvrir le programme. Bienvenue dans ce lieu intime et confortable, pour partager des moments forts en émotions avec de grands artistes pour petits et grands. Pour enchâsser votre fin de soirée en musique, nous accueillons « *Jack et les cartons magiques* ». Accompagnées d'un magnifique orgue de barbarie (André Odin, 27 flûtes), retrouvez quelques-unes des plus belles chansons du répertoire. Depuis le *Temps de Cerises* jusqu'à *Pour un flirt*, en passant par la *Plus Bath des Javas* ou *Ma Môme*, une promenade à travers plus d'un siècle de chansons françaises... un bel échange va s'opérer entre la scène et la salle. Le traditionnel pot de l'amitié viendra conclure une belle soirée culturelle.

Entrée libre sur réservation

Dimanche 16 octobre à 17 h

CARTE BLANCHE À YOSHI OÏDA

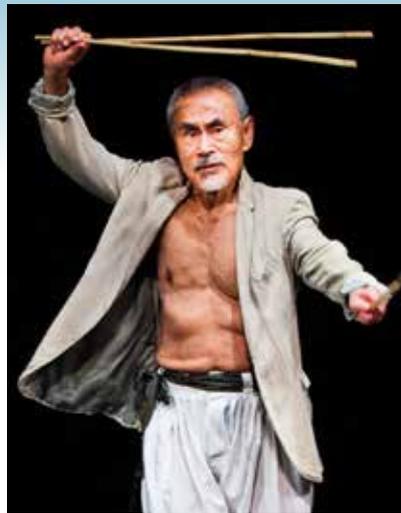
Dans le cadre du festival du Légendaire et de l'année du Japon -jumelage Chartres-Sakurai.

Mme Chrysanthème d'après le journal de Pierre Loti et l'opéra d'André Messager.

Mise en scène : Yoshi Oïda *Adaptation et Direction musicale : Takénoni Nemoto.*

avec Mayuko Karasawa, mezzo-soprano Pascal Fauliot, adaptation et récit Eriko Minami et Nicolas Ducloux, piano à 4 mains.

Madame Chrysanthème, l'opéra d'André Messager inspiré du roman autobiographique de Pierre Loti a



aussi été la source du célèbre *Madame Butterfly* de Puccini. L'idée de ce spectacle, insufflée par Yoshi Oïda, propose de revenir au récit original de l'écrivain, l'un des premiers occidentaux à visiter le Japon et qui contribua à la mode du «japonisme», tout en intégrant les chants et la musique de Messager. Il en résulte une œuvre surprenante.

Coproduction : Ensemble Musica Nigella et Maison de la Culture du Japon, avec le soutien de la SPEDIDAM et de la maison de la Culture du Japon.

Interrogations kôans et histoires zen avec Yoshi Oïda, mise en scène et jeu et Dominique Bertrand, musique. Quelques histoires paradoxales et paroles énigmatiques des maîtres zen destinées à nous éveiller au-delà de nos conditionnements, à goûter quelques instants d'illumination. Yoshi Oïda, tour à tour maître et disciple, s'interroge avec nous dans un esprit surréaliste proche de l'univers de Beckett qu'il affectionne. L'intensité de sa présence tend un fil entre lui et le public sur lequel, en génial acteur-funambule, il nous interpelle avec poésie et humour. Une performance théâtrale et gestuelle impressionnante par l'un des comédiens fétiches de Peter Brook...

À partir de 10 ans
Durée totale : 2 h 30 avec entracte
Tarifs : 10 € et 6 €

Du 1er au 16 octobre

SAKURAI

Exposition de photos de Dominique Buisson
passage des poètes / Forum de la Madeleine

En septembre 2016, Sakurai fête ses soixante ans en tant que municipalité moderne. Et l'âge de soixante ans au Japon est considéré comme une renaissance en raison de la numérologie associée aux signes du zodiaque. C'est donc un événement de première importance qui sera dignement fêté au Japon. À Chartres, de nombreuses manifestations sont organisées pour présenter la culture japonaise et faire connaître notre ville jumelle. Les photos de Dominique Buisson exposent ainsi les principaux sites qui ont fait l'histoire de cette très ancienne capitale du Japon, en particulier les temples bouddhiques et les sanctuaires shintô.

À réserver dès maintenant

Vos places pour le nouveau spectacle de Claudia Tagbo, *Lucky en rodage*, samedi 5 novembre 2016 à 20 h 30 dans le cadre du festival Top In Humour

Tarifs : 10 € et 15 €

Réservations au 02 37 23 41 44 (répondeur)

ou 02 37 23 42 79 (TDC)

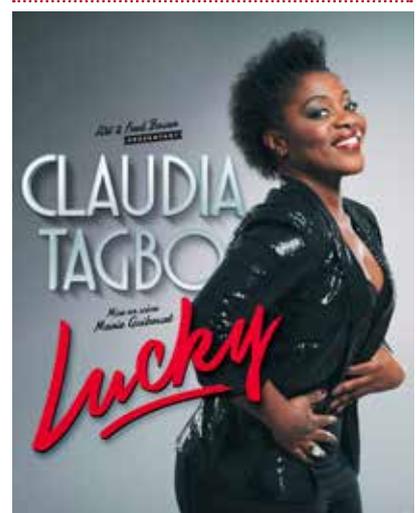
Réservations en ligne :

www.theatredechartres.fr

www.francebillet.com

www.fnac.fr - www.carrefour.fr

Renseignements : 02 37 23 41 42





© Nolwenn Brod

Au programme du théâtre en octobre

La nuit des rois

Théâtre

De William Shakespeare

Compagnie Hypermobile // Clément Poirée

Mardi 4 octobre // 20h30 //
durée 2h30 // de 8 à 27€

Quand Shakespeare joue avec le désir et le rire.

Sur les côtes de l'Illyrie, le duc Orsino, tente de conquérir le cœur de la belle comtesse Olivia, endeuillée par la mort de son frère et indifférente à son amour. Surgit la jeune Viola : demoiselle de haute lignée, elle est seule rescapée d'un naufrage dans lequel elle pense avoir perdu son frère jumeau. Elle apprend que la comtesse Olivia porte elle aussi le deuil d'un frère. Pour l'approcher, elle se travestit. Mais c'est Orsino, qui la prendra à son service pour faire en son nom la cour à Olivia : les masques sont en place, la grande comédie du désir peut commencer !

Dans cette comédie, Shakespeare ose tout et surtout le mélange des genres : ici, le désir n'a pas de limites, ni d'âge, ni de sexe... Dans un décor aux allures de dortoir, Clément Poirée

laisse libre cours au génie comique de ses comédiens et c'est avec bonheur et amusement que nous voyons les personnages se sortir de ce labyrinthe shakespearien.

Des délires mégalomaniques d'Orsino aux blagues potaches des deux guignols avinés Sir Toby et Sir Andrew en passant par Malvolio, l'intendant d'Olivia qui va sombrer dans la folie ou encore le clown Feste, tous œuvrent de concert pour nous livrer une très belle pièce, juste et d'une mécanique comique imparable !

Prestige de la musique de chambre

Musique classique

Conservatoire à rayonnement départemental de Chartres

Vendredi 7 octobre // 20h30 //
durée 1h45 avec entracte //
de 6 à 17€

C'est une superbe soirée musicale qui s'annonce avec un programme établi à la fois pour les connaisseurs de musique classique et les néophytes. Dans notre belle salle à l'italienne, les trois géants de la musique classique que sont Brahms, Mozart et Schu-

mann vont être magnifiquement représentés.

C'est avec Mozart que nous débuteons cette soirée, grâce auquel le piano s'installe de façon définitive sur le trône de la musique classique. Vingt-sept concertos et de nombreuses œuvres de musique de chambre sont les apports du génie de Salzbourg. Le piano, l'instrument de Mozart, devient avec lui le traducteur privilégié de toutes les émotions de l'âme humaine. Son 1^{er} Quatuor en sol mineur est la première œuvre d'envergure écrite pour cette formation. Contemporain des Noces de Figaro, il est en fait un véritable concerto pour piano dans lequel le trio à cordes censé « accompagner le soliste » prend une place inédite dans un dialogue à parts égales. D'atmosphère très « *Sturm und Drang* », l'œuvre fit le désarroi des auditeurs viennois de l'époque.

Œuvre unique dans le monde schumanien, son quatuor avec piano, que l'on couple souvent avec le Quintette op.44, son vrai faux jumeau, est l'une des œuvres de musique de chambre romantique les plus célébrées. Son troisième mouvement notamment,



© Chris Hombecker



© Diego Governatori

empreint de nostalgie, est le plus connu et laisse la part belle au chant élégiaque et chaleureux du violoncelle.

Enfin, le Quintette en fa mineur de Brahms peut être considéré comme le point final du genre pour ce qui est de la musique allemande. Il ne trouva sa forme définitive qu'après bien des essais : quintette à cordes d'abord, puis version à deux pianos. C'est enfin dans l'association des deux timbres : quatuor à cordes et piano qu'il s'épanouit avec l'évidence et la puissance incontestables d'un chef-d'œuvre.

Pink Martini

Souvenir

Chanson

Avec China Forbes (chant), Thomas M. Lauderdale (piano)...

**Samedi 15 octobre // 20h30 //
durée 1h20 // de 26 à 39€**

« *Je ne veux pas travailler* »... à eux seuls, ces cinq mots vous font fredonner ce petit air rétro, emblématique des Pink Martini, chanson de l'année 2000 aux Victoires de la musique. À l'occasion de la sortie de leur premier best of, le plus français des groupes américains, deux fois disque d'or et une fois disque de platine dans l'hexagone, nous offre une tournée internationale rétrospective ponctuée de quelques inédits. Grâce à un cocktail de sonorités ve-

nues de tous horizons, rétro, jazz, pop, latino, classique, Pink Martini est devenu un groupe incontournable. Chantant en plus de vingt langues, il s'affranchit des barrières musicales. Véritable « *melting-pot* », leur répertoire est un mélange des genres et le fruit d'une alliance entre modernité et « *pépites cachées dans la musique du passé* ».

Leur style éclectique, à découvrir ou à redécouvrir, est à déguster sans modération !

Anna Karénine Les bals où on s'amuse n'existent plus pour moi

Théâtre

D'après Léon Tolstoï

Compagnie La Ronde de nuit //

Gaëtan Vassart

Avec Golshifteh Farahani

**Mardi 18 octobre // 20h30 //
durée 2h15 // de 8 à 27€**

Gaëtan Vassart réalise la première adaptation théâtrale en France d'un roman emblématique de la littérature.

La belle, noble et insoumise Anna Karénine mène une vie rangée auprès de son fils et de son époux, un politicien puissant. Elle jouit d'un statut social enviable, jusqu'au jour où elle rencontre le Comte Alexis Vronski.

Un regard aura suffi pour se vouer un amour fou. Après avoir tenté d'étouffer sa passion, avoué son infidélité à son mari, elle fait alors le choix de vivre cette passion. Pour avoir défié la morale, elle sera bannie. Dévastée par le doute, dépassée par son destin, Anna la pure n'y survivra pas. Gaëtan Vassart traite le chef-d'œuvre de Tolstoï comme une tragédie antique. Il centre cette adaptation sur la passion, mais aussi sur la modernité de la pensée du « *père fondateur de la littérature russe* » : sa vision de l'émancipation des femmes et son plaidoyer en faveur de « *l'éducation des masses comme levier de progrès* ».

Dans le rôle-titre, l'actrice iranienne Golshifteh Farahani, condamnée à l'exil, pour avoir posé bras et tête nus lors d'un festival, est bouleversante. Elle a l'aura des grandes héroïnes romanesques. Femme rejetée, exilée, elle porte en elle une passion fiévreuse, un désir d'absolu que Gaëtan Vassart a su sublimer dans cette adaptation magistrale de l'immense roman et en a fait une ode à l'émancipation féminine et sociale.

➔ **Infos et réservations :**
www.theatredechartres.fr
billetterie@theatredechartres.fr
02 37 23 42 79

Théâtre Portail Sud

SERGE LLADO

SE MÈLE DE CE QUI NE LE REGARDE PAS



Du 7 au 22 octobre
Les jeudis, vendredis et samedis à 21 h
+ Dimanche 9 et samedi 22 à 17 h

Membre de la Bande à Ruquier dans « Rien à cirer » sur France Inter, il a depuis dix ans sa chronique musicale dans l'émission « On va s'gêner » sur Europe 1, « Do, ré, mi, fa, si, Llado ».

On ne change pas aussi facilement un trublion tel que lui. Le besoin de se mêler de ce qui ne le regarde pas est vite revenu à la charge. Sa nature étant ainsi faite, il ne peut s'empêcher de traquer les petits et grands travers qui font le sel de l'actualité.

Entrée : 15 € / 11 €

LE PETIT CHAPERON ROUGE A NEW YORK

Spectacle jeune Public avec *Dorothee Leveau et Anthony Alborghetti* - Mise en scène : *Salvatore Caltabiano*



Jeudi 27, vendredi 28
et samedi 29 octobre à 14 h 30
Vendredi 28 à 10 h 30 et samedi 29
octobre à 19 h

La mère de Little Red, femme d'affaires autoritaire et égocentrique, envoie l'enfant rendre visite à sa grand-mère à New-York pendant Les vacances. Notre héroïne contemporaine a abandonné sa galette et son petit pot de beurre, pour un panier bio à offrir à sa grand-mère. Et c'est ainsi que Little Red, sous sa cape écarlate se rend à New York, où cherchant son chemin, elle rencontre le gentil Wolfy, vêtu d'un élégant costume noir. Mais peut-elle lui faire confiance ? Little Red arrivera-t-elle à retrouver sa grand-mère ?

Entrée : 7 € / 11 €



FIN DE SERVICE

de *Yves Garnier*
 avec *Sylvia Bruyant et Delry Guyon*

Jeudi 27, vendredi 28
et samedi 29 octobre à 21 h
Dimanche 30 octobre à 17 h

Dans sa villa de bord de mer, isolée de tout, Madame n'a de cesse d'humilier et d'invectiver son domestique, Gork, qui ne manque pas de répartie. Au travers de ces joutes verbales, on perçoit la familiarité d'une longue cohabitation où les règlements de compte et les jeux puérils comblent l'ennui et les désillusions. Un huis clos grinçant mêlant subtilement humour noir et suspens où les vexations titillent les vieilles blessures et ravivent les secrets enfouis.

Entrée : 15 € / 11 €

THÉÂTRE PORTAIL SUD

8, cloître Notre-Dame - 28 000 Chartres

Réservations : 02 37 36 33 06

www.theatreportailsud.com

Théâtre en Pièces

La compagnie du Théâtre en Pièces mène des ateliers en direction des enfants, des adolescents et des adultes. Elle travaillera cette année autour du conte de Peau d'âne, sa future création.

Les ateliers sont sous forme de rendez-vous hebdomadaires et sous forme de stages (week-ends et/ou vacances scolaires en fonction des groupes).



Rendez-vous hebdomadaires :
 Ateliers adultes, lundi 19 h 30 - 22 h 30
 Ateliers adultes, mardi 20 h - 23 h
 Ateliers enfants, mercredi 14 h - 16 h
 Ateliers pré-ados, mercredi 16 h 15 - 18 h 45
 Ateliers ados : mercredi 19 h - 22 h

Renseignements : 02 37 33 02 10
theatre-en-pieces@wanadoo.fr

Dimanche 9 octobre à 16 h 45

Soirée débat aux Enfants du Paradis

LES PÉPITES

Aujourd'hui, ils ont 25 ans et finissent leurs études ou commencent à travailler. Tous, lorsqu'ils étaient enfants, devaient fouiller dans la décharge « à ciel ouvert » de Phnom-Penh, au Cambodge, pour survivre. C'est là que Christian et Marie-France, un couple de voyageurs français, les rencontrent, il y a plus de vingt ans. Ils décident alors de se battre sans limite pour sortir ces enfants de cet enfer. À ce jour, ils ont permis à près de 10 000 enfants d'accéder à l'éducation pour se construire un avenir. Ce film est l'histoire d'une aventure humaine extraordinaire...

Débat en présence du réalisateur
Xavier de Lauzanne





Le programme de Ciné-Clap



Mardi 4 octobre à 20 h 30

au cinéma Les Enfants du Paradis

Avant-première :

DERNIÈRES NOUVELLES DU COSMOS

Documentaire de Julie Bertuccelli (France, 2016, 1h30)

À bientôt 30 ans, Hélène a toujours l'air d'une adolescente. Elle est l'auteure de textes puissants et physiques, à l'humour corrosif. Elle fait partie comme elle dit d'un « *lot mal calibré, ne rentrant nulle part* ». Visionnaire, sa poésie télépathe pense loin et profond, elle nous parle de son monde et du nôtre. Elle accompagne un metteur en scène qui adapte son œuvre, dialogue avec un mathématicien... Pourtant Hélène ne peut pas parler ou tenir un stylo et n'a jamais appris à lire ni à écrire. C'est à ses 20 ans que sa mère découvre qu'elle peut communiquer en agençant des lettres plastifiées sur une feuille de papier. Un des nombreux mystères de celle qui se surnomme Babouillec...

« *Un film pour parler de l'autisme avec délicatesse* ».

Soirée-rencontre en présence de Julie Bertuccelli

Partenariat Ciné-Clap/Enfants du Paradis ; tarif réduit avec la carte ciné-clap

Mardi 11 octobre à 20 h 30

à la médiathèque L'Apostrophe

SACCO ET VANZETTI

Giuliano Montaldo (Italie- France, 1971, 2h, vostf)

Avec Gian Maria Volonte et Riccardo Cucciola ; musique : Ennio Morricone et Joan Baez

New York, 1920. Deux Italiens, Nicolas Sacco, cordonnier, et Bartolomeo Vanzetti, marchand de poissons anarchiste, sont arrêtés et accusés du meurtre de deux hommes commis au cours d'un hold-up. Fred Moore, leur avocat, démontre leur innocence mais le procureur et le juge développent une argumentation imprégnée de xénophobie et de paranoïa antibolchevique.



Jeudi 20 octobre à 20 h 30

au cinéma Les Enfants du Paradis

THE PARTY

Blake Edwards (États-Unis, 1968, 1h39, vostf) avec Peter Sellers

Hrundi V. Bakshi, un acteur indien, est engagé par un studio hollywoodien pour interpréter un soldat indigène dans un remake de Gunga Din. Faisant preuve d'une terrible maladresse, il fait exploser un coûteux décor. Exaspéré, le producteur, demande que le nom de Bakshi soit inscrit sur une liste noire. Mais suite à un quiproquo, le comédien indien se retrouve en fait invité à la soirée annuelle du studio...



Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap
Ciné Culte est une programmation de films de patrimoine qui ont marqué le public et les critiques lors de leur sortie. C'est l'occasion de découvrir ou revoir sur grand écran des films qui font partie de l'histoire du cinéma.



Vendredi 4 novembre à 20h30

au cinéma Les Enfants du Paradis

FÊTE DU CINÉMA D'ANIMATION

Programme de 74 minutes pour tout public, à partir de 12 ans

Une sélection de 12 courts-métrages d'animation inédits qui présente une variété de techniques et de thématiques pour un panorama de l'animation contemporaine.

Partenariat Enfants du Paradis/Ciné-Clap/Ciclic ; tarif réduit avec la carte ciné-clap

L'adhésion à l'association Ciné-Clap (15 € pour l'année 2016-2017, 10 € pour les moins de 25 ans) permet d'assister gratuitement à l'ensemble des projections à la médiathèque.

En outre, la carte Ciné-Clap donne accès à un tarif préférentiel aux séances organisées en partenariat avec le cinéma Les Enfants du Paradis : ciné-culte, soirées-débat, courts métrages, ...

L'adhésion peut être souscrite directement lors des séances.

→ Ciné-Clap : 02 37 28 28 87, www.cine-clap.com

29^{es} journées mycologiques et remise du prix du concours des maisons et balcons fleuris

Les champignons et fruits d'automne investiront la collégiale Saint-André les 22 et 23 octobre. Un cadre idéal pour la remise des prix du concours des maisons et balcons fleuris.

La Ville de Chartres, la société d'horticulture d'Eure-et-Loir, avec le concours de la société d'horticulture de l'Orne, de la société mycologique de la Loupe et la société des Amis du muséum, organisent une exposition de pommes, poires et champignons, les samedi 22 et dimanche 23 octobre à la collégiale Saint-André. Le public ira à la rencontre de vanniers. En effet, depuis trois ans, la société d'horticulture d'Eure-et-Loir dispense des cours de vannerie, en plus des cours d'art floral. Les remises de prix de dessin naturaliste organisé par le muséum et François Guiol, dessinateur professionnel, se dérouleront le samedi après-midi.

Concours des maisons et balcons fleuris

148 inscriptions cette année au concours des maisons et balcons fleuris. Les prix de la Ville de Chartres et de Chartres Habitat seront remis aux lauréats le samedi 22 octobre dans l'après-midi.

Le jury, composé de Dominique Dutartre, adjointe au Cadre de vie, Geneviève Cressan, conseillère municipale, Daniel Stives, responsable du service Espaces verts, Maurice Bacle et Sylvie Babel de Chartres Habitat, a fait le tour



de tous les quartiers de la ville les 21 et 23 juin derniers, afin de définir les plus belles floraisons.

→ Collégiale Saint-André

Samedi 22 octobre de 14 h à 18 h :
**ouverture de l'exposition, remise des prix
des maisons fleuries et concours de dessin.**

Dimanche 23 octobre de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Entrée libre.

Les mardis de la science

La cosmétopée et usages traditionnels des plantes en cosmétique

fête de
la Science

Par Jean-Luc Ansel,
directeur général de la Cosmetic-Valley
Mardi 11 octobre à 20h30

Avec le développement récent des technologies vertes, l'utilisation de matières premières renouvelables occupe aujourd'hui un rôle central. Les plantes, par leur capacité à produire une très grande variété de molécules, ont durant ces dernières décennies, suscité un intérêt grandissant pour la recherche en cosmétique.

S'il existe depuis fort longtemps une pharmacopée qui recense les plantes à usage thérapeutique, les travaux dans

le domaine de la cosmétique traditionnelle sont encore peu recensés dans des écrits. Le concept de cosmétopée est aujourd'hui développé pour combler cette lacune. À l'image de la pharmacopée, la cosmétopée serait le registre de l'usage des plantes pour le soin du corps et son bien-être.

→ **Au Pôle universitaire d'Eure-et-Loir,
21, rue de Loigny-la-Bataille**
Stationnement au parking visiteurs
Entrée libre dans la limite des places disponibles
Renseignements : Centre.Sciences : 02 38 77 11 06



Chartres en toutes lettres... 56

Prisonnier à Chartres en 14-18

En Eure-et-Loir, on recense une vingtaine de camps ou dépôts de prisonniers allemands pendant le premier conflit mondial. Chartres n'y a pas fait exception ! Mais trouver des courriers à ce sujet n'est pas toujours aisé. Alors quand on a la chance d'en posséder, on en profite... et vous aussi !



Pas faciles à trouver, ces courriers, disais-je, car, vous l'avez compris, l'immense majorité était adressée en... Allemagne. Je ne me souviens plus comment ce document est arrivé jusque dans mes classeurs, mais il y est bel et bien !

Cette carte ❶ datée du 12 août 1917 est écrite recto/verso en allemand et au crayon à papier. Elle était pré-imprimée et la mention « Chartres Eure-et-Loir » est bien lisible. Une double censure y est apposée. Au départ et en rouge par une empreinte circulaire avec le mot « VISÉ », entouré par « Dépôt des prisonniers de guerre* 4^e région Chartres* ». À l'arrivée, la marque linéaire libellée Geprüft, signale que cette carte n'est pas passée inaperçue aux yeux des autorités militaires allemandes. Mais où se trouvait ce dépôt de prisonniers ?

Un second courrier ❷ est venu un peu éclairer ma lanterne. Adressé à M. le Commandant du Dépôt de prisonniers de guerre, parc de Lucé,

Chartres, il provient du Chef du détachement situé à Néron, près de Nogent-le-Roi. « Parc de Lucé » ? En 1914, un parc d'artillerie secondaire du 4^e corps d'armée était situé sur l'emprise militaire de l'ancien CM 101, à la limite de Lucé et Chartres. C'était là, l'emplacement du dépôt. De nos jours la rue du Parc, existe encore et nous rappelle tout cela.

À cette recherche via le courrier, il nous reste à ajouter une troisième correspondance ❸ avec le cachet officiel, illustré d'une République assise, apposé en violet pour le distinguer du noir des cachets postaux.

Une communication qui occupe une petite page de Votre Ville, mais il en a fallu des années, de la patience, et des questionnements pour vous livrer cette histoire qui ne manque pas de cachet !

Jean-Francis RESSORT

Président

Cercle philatélique Chartrain
philachartes.unblog.fr

Exposition 1914-1918 : Guerre et Poste

Le cercle philatélique chartrain investira la collégiale Saint-André du jeudi 13 au dimanche 16 octobre pour présenter sa biennale philatélique et postale. Les philatélistes chartrains placeront le courrier des poilus à la une.

Depuis quelque temps déjà, les philatélistes chartrains préparent et rassemblent leurs trésors parfois épars dans leurs classeurs. L'exposition prévue à la collégiale Saint-André présentera trois axes principaux :

La plus grande partie sera consacrée aux correspondances des poilus... mais aussi aux structures chartraines : casernements, rues, hôpitaux militaires... à la philatélie pendant la guerre, aux vignettes patriotiques ou au côté insolite du conflit.

Une exposition philatélique permettra à quelques adhérents ou amis de sortir de l'ombre de nombreuses pages dont le sujet saura vous étonner.

Des associations et d'autres collectionneurs présenteront au public le matériel médical de l'époque, l'équipement des poilus ; le musée de l'École présentera L'école comme en 1914, l'Etablissement régional d'enseignement adapté (EREA) de Mainvilliers des maquettes de tranchées ; la Croix-rouge et Les Donneurs de sang seront présents.

La venue de classes est annoncée les jeudi 13 et vendredi 14, pour travailler autour de cette thématique historique. « Les classes peuvent aussi venir passer une heure ou plus dans l'enceinte de la collégiale : un document d'aide à la recherche les attend ».

Un timbre-poste souvenir sera émis pour l'occasion. Dessiné par Jean-Claude Boulay, il sera disponible sur place.

Exposition à la collégiale Saint-André - 2 rue Saint-André, du 13 au 16 octobre, ouverte de 10 h à 18 h tous les jours. Entrée gratuite.



Quand la Rentrée était en octobre...

Claude Desprez, promoteur de l'enseignement primaire supérieur à Chartres

Inspecteur d'académie à Chartres de 1880 à 1886, Claude Desprez (né en 1827), professeur de lycée, pédagogue et écrivain, donne l'exemple d'un bel enthousiasme en faveur de la scolarisation. Le cycle d'enseignement primaire (école communale) comprend alors trois niveaux, cours élémentaire, cours moyen, et le cours supérieur dispensé dans une l'école primaire supérieure (EPS) en deux ou trois années, menant au Brevet supérieur et donnant accès à l'école normale départementale.

Projets

Dès son entrée en poste en 1880, ayant déjà suscité la création d'une EPS en Haute-Marne, lieu de sa précédente affectation, Desprez fait rédiger et éditer par l'imprimeur chartrain Garnier un certain nombre de projets : création de quatre EPS, dont deux pour les garçons, implantation de six EPS de garçons, ouverture d'une *École primaire supérieure pour les fermières de la Beauce* à Auneau. En 1882, il publie les rapports des instituteurs du département.

Difficultés...

Mais la directrice de l'école normale d'institutrices de Chartres, à qui il confie son projet d'EPS de filles, n'en fait qu'à sa tête et ouvre un cours complémentaire (enseignement secondaire). En dépit du soutien d'un élu local, l'école des fermières n'ouvre pas à Auneau. L'une des trois EPS créées avant son départ de Chartres est bientôt transformée en cours complémentaire. Et les EPS de garçons ne connaissent qu'une faveur



Deuxième Année 1914

modeste. D'ailleurs, sur l'ensemble du territoire, dans les villes de 25 000 à 35 000 habitants, les EPS n'ouvriront qu'à partir de 1900.

Pourtant...

Desprez jouit d'une certaine notoriété, à Paris comme à Chartres. En effet, en 1880, il est le seul inspecteur d'académie à siéger à la commission nationale sur l'organisation de l'enseignement primaire supérieur. Et en mai 1886, c'est lui que le député chartrain Noël Parfait convie à exposer à Zola la situation de l'enseignement primaire dans le département pour son roman *La Terre*. L'exemple de Claude Desprez montre ainsi que sous la III^e République, dans les années 1880, le soutien d'un inspecteur d'académie, même de haut vol, ne suffit pas à activer le développement de la scolarisation primaire prolongée.

Enfin...

Offrant une scolarité courte, peu coûteuse pour les familles comme pour les communes, les EPS répondaient aux aspirations de jeunes gens et jeunes filles d'origine rurale modeste souhaitant poursuivre leur instruction. L'exemple de Marie Legrand, cadette d'une nombreuse fratrie, fille d'un régisseur de ferme à Alluyes, élève de l'EPS d'Illiers puis de l'école normale d'institutrices de Chartres et institutrice diplômée l'été 1914, montre le succès d'un système qui fonctionna de 1833 à 1941.

Juliette Clément
Directrice des Publications de la Société archéologique d'Eure-et-loir
SAEL 1 rue Jehan-Pocquet, 28000 Chartres
02 37 36 91 93 – www.sael28.fr
sael28@wanadoo.fr

*Clichés J. Clément, fonds SAEL et famille Legrand.
Marie Legrand, École normale de Chartres, 1914.
École primaire supérieure des filles, Illiers.*



Une aula pour les élus

Dans une année, la fin de la construction du pôle administratif marquera l'inauguration de la sixième « *maison commune* » que connaîtra l'administration municipale chartreuse depuis sa naissance en 1297. Les travaux menés dans un commerce rue des Changes sont l'occasion pour la direction de l'Archéologie de se pencher sur l'histoire de l'une d'entre elles, surnommée « *le Parloir aux Bourgeois* ».

Un bâtiment méconnu...

Qui pourrait se douter que derrière cette façade en plâtre de l'époque moderne se cache une exceptionnelle construction de la fin du XIII^e siècle ? En forme de trapèze, le bâtiment mesure près de 25 m de long pour un peu plus de 10 de large. Son pignon culmine à 21 m au-dessus de la chaussée. Côté jardin, une façade sculptée, avec des arcs, des chapiteaux et des petites têtes d'animaux. À l'intérieur, des fenêtres à coussièges (banquettes en pierre). Dans le grenier, des peintures



Coupe restituée par A. Mayeux en 1901 (Médiathèque, BMC 246)



Vue du pignon ouest du grenier, avec la charpente et les vestiges de fresques.

murales et une charpente des années 1270-1290. De nos jours divisé en un rez-de-chaussée et trois étages, le bâtiment n'avait à l'origine que deux niveaux, présentant une hauteur sous plafond de 6 m pour le rez-de-chaussée, et de 12 m sous charpente pour l'étage ! De cette époque témoignent les deux grandes colonnes hautes de 5,5 m, supportant une poutre de près de 40 cm de section.

... témoin de l'autorité royale

Ce bâtiment apparaît dans les textes au XV^e siècle en tant que propriété personnelle de Pierre Beschebien, évêque de 1445 à 1449. Il s'appelle alors *Hôtellerie des Trois Rois* et accueille les hôtes de marque. Le corps de ville acquiert le bâtiment en 1572 en vue d'en faire la maison commune et y restera jusqu'à la Révolution.

Cependant, le type d'architecture, les fresques à thème militaire et sa position face au château ne laisse aucun doute sur son attribution originelle : il s'agit d'une *aula*, ou « *grande salle* », telle qu'on en trouve dans les palais médiévaux (Paris, Caen, Provins). Symbole de l'autorité royale, elle aurait été construite sous Philippe IV le Bel (1285-1314).

L'étude archéologique devrait permettre de refaire la lumière sur ce bâtiment longtemps oublié...

Pour en savoir plus

LECOCQ 1872

Lecocq A. - *Notice sur les origines municipales de Chartres et monographie historique de ses divers hôtels-de-ville*, Mémoires de la Soc. Archéol. d'Eure-et-Loir, t. V : 89 184

À écouter sur radio Grand-Ciel

Nouvelle saison ! De nouvelles émissions, animées par Julia Bigot et les archéologues de la Ville, à écouter chaque mardi (10 h 30) et dimanche (17 h 30) du mois sur radio Grand Ciel.

Possibilité de ré-écoute sur le site internet radiograndciel.fr

Ateliers junior

Pour les 8/11 ans
du 24 au 28 octobre
Sur inscription au 02 37 23 41 75
ou ateliersarcheologie@aggloville.chartres.fr
Détails en page 23 du magazine.

À partir du XI^e siècle, la France connaît un essor urbain sans précédent. Le paysage se hérissé de remparts, de tours et de cathédrales ; des bourgs poussent autour des châteaux et des abbayes, des bastides surgissent de la volonté des princes et des rois.

Grâce aux dernières découvertes, ce hors-série de Sciences-et-Avenir vous révèle le monde inattendu des villes médiévales.

Après l'interview de l'éminent médiéviste Claude Gauvard, c'est un grand reportage consacré à Chartres qui ouvre le numéro. Du bourg antique serré autour de sa cathédrale à la ville prospère et fortifiée du XIII^e siècle : grâce à des fouilles d'une ampleur inédite, les archéologues de la ville retracent les péripéties d'une croissance exemplaire. Et révèlent des lieux secrets qui portent encore la mémoire des citadins du Moyen Âge.



CULTURE

Le sport sort des tranchées

Le musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir organise une exposition *Le sport sort des tranchées*, du 20 octobre au 4 novembre et une conférence sur ce thème par Michel Merkel le samedi 5 novembre à 14 h 30 au musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir, 12 place Drouaise.

Renseignements au Musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir tél. 02.37.32.62.13.



Association des amis du musée des Beaux-Arts

Jeudi 13 octobre à 17 h à la Maison Saint-Yves, rue des Acacias au pied de la cathédrale : Marianne Peretti : une artiste française reconnue au Brésil par Yves Lo-Pinto. Son chef-d'œuvre demeure la poétique verrière (22405 m²) dont elle dote en 1988, la cathédrale de Brasília, trente ans après sa construction.

Sortie mardi 8 novembre : Picasso-Giacometti

La matinée sera consacrée à la visite guidée de l'exposition au musée Picasso de Paris. L'après-midi se poursuivra par un parcours initiatique dans les galeries d'art du Marais. Sortie en car au départ de Chartres.

Pour tout renseignement : amuseechartres@orange.fr ou téléphoner le mercredi après-midi au 02 37 36 25 60 pendant la permanence au 5 cloître Notre-Dame de 14 h 30 à 17 h (pas de permanences pendant les vacances scolaires).

Chartres en vitrail

A l'occasion du 40^e anniversaire de la Galerie du vitrail, quinze artistes euréliens sont invités par Natalie Zins-Loire à présenter un vitrail sur le thème de Chartres. Venez les découvrir jusqu'au 15 octobre. La Galerie du vitrail, 17 cloître Notre-Dame, du mardi au samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h - dimanches et jours fériés : de 11 h à 13 h et de 14 h

à 19 h. Entrée libre.

Contact : Natalie Zins-Loire, tél. 02 37 36 10 03 galvitrail@wanadoo.fr galerie-du-vitrail.com

Café-philos

Le prochain café-philos aura lieu le samedi 8 octobre de 17 h à 19 h au café Le Parisien, sur le thème : La démocratie est-elle une utopie ou une réalité ?

Contact : Hélène Lagraulet tél. 06 21 70 23 69

Thé poétique

Rencontre – lecture – partage Cycle : la poésie au XX^e siècle *Le surréalisme*.

Venez avec votre poème, votre auteur préféré pour réciter, débattre ou simplement écouter, le samedi 1^{er} octobre à partir de 16 h au Trésor de Merlin, 11, cloître Notre-Dame, place de la Cathédrale. Libre participation.

Renseignements tél. 06 27 60 20 74 gallimanu@wanadoo.fr

Joniece Jamison and the Gospel Mass Choir

Un concert Négros Spirituals et Gospels aura lieu le dimanche 9 octobre à 17 h en l'église St-Aignan. L'aboutissement d'un travail avec les chœurs Résonnance de Chartres, Gospel Friends d'Eure-et-Loir et Parados de Sandillon près d'Orléans, avec deux intervenants de haut vol : Serge Félix-Tchicaya qui a travaillé avec le célèbre Golden Gate Quartet et Joniece Jamison. Joniece et le chœur seront accompagnés par Pascal Liberge aux claviers. Tarifs : 16 € en prévente (hors commission)/18 € sur place/Gratuit moins de 12 ans.

Réservations : Office de tourisme de Chartres tél. 02 37 21 59 08. Billetterie sur place à partir de 16 h.



Stella Maris

Oratorio de Helge Burggrabe. La distribution fera appel à des solistes de grande renommée : l'actrice Hiam Abbass (récitation), Maria Jonas (mezzo), Olivia Jeremias (violoncelle), Patrick Delabre

(organiste). Seront également présents le chœur de la Maîtrise de la cathédrale de Chartres sous la direction de Mathieu Bonnin et l'ensemble musical de la cathédrale de Spire, sous la direction du Markus Melchiori.

Un hommage à la cathédrale de Chartres dans le cadre du projet culturel franco-allemand à Chartres et Spire. Cathédrale de Chartres Dimanche 30 octobre à 21 h Participation aux frais : 15 € (placement libre)

Billetterie : magasin La Crypte, 18 cloître Notre-Dame ; Office de tourisme, 8-10 rue de la Poissonnerie, www.chartres-tourisme.com, et vente sur place le soir du concert à 20 h. www.cathedrale-chartres.org www.stellamarisfoundation.com



Lumières du monde au Centre International du Vitrail (CIV)

Jusqu'au 28 octobre 2017. 286 artistes venus des cinq continents du monde se sont inspirés d'un thème unique, la recherche de la lumière du monde, et ont créé des vitraux au format unique de 45 cm x 45 cm, spécialement conçus pour cette exposition du CIV, soit une collection de 321 vitraux totalement originaux et inédits.

Musée du Vitrail 5, rue du Cardinal-Pie (à 50 m de la cathédrale) Ouvert tous les jours du lundi au vendredi : 9 h 30 – 12 h 30 / 13 h 30 – 18 h Le samedi : 10 h – 12 h 30 / 14 h 30 – 18 h Les dimanches et jours fériés : 14 h 30 – 18 h Tél. 02 37 21 65 72 Fax : 02 37 36 15 34 contact@centre-vitrail.org www.centre-vitrail.org



Ciné Concert, Voyage au pays des fées

Tout public, à partir de 4 ans, dans le cadre du festival du Légendaire. Durée : 45 minutes.

Vendredi 21 octobre à 15h 30 /salle Doussineau /Forum de la Madeleine.

Quatre courts-métrages de Georges Méliès et Lotte Reiniger accompagnés en chansons par le Duo Catherine Vincent qui revisite en chansons pop-rock quatre contes de cinéma et nous plonge dans le monde mystérieux, fantastique et parfois drôle des fées. Plus qu'un ciné-concert, une véritable comédie musicale jouée en direct!

www.theatredechartres.fr www.francebillet.com, www.fnac.fr www.carrefour.fr, ou reservation.doussineau@agglo-ville.chartres.fr ou réservation 02 37 23 41 44 (répondeur) Toutes les infos sur l'actualité du Duo Catherine Vincent : www.catherinevincent.org

ANIMATIONS



Marché aux jouets des Blouses roses

L'association *Les Blouses roses* organise son marché aux jouets, vêtements enfants, livres... le mercredi 26 octobre de 9 h 30 à 18 h, à la maison pour tous du Pont-Neuf, 9 place des Fondateurs.

Renseignements : 06 21 14 66 38 blousesroseschartres@gmail.com

Soirée cabaret Chartres La Belle Verrière

Le lions club Chartres *La Belle Verrière* organise une soirée Cabaret, le samedi 5 novembre, à la salle des fêtes Espace Gérard-Philippe au Coudray, au profit des enfants atteints de cancer.

Contacts : 06 07 80 65 24 - 06 60 50 05 85 - 06 60 61 60 27

Atelier d'échanges autour de la couture, Les Licornières

Vous souhaitez modifier l'aspect d'un vêtement, le rendre unique, créer, customiser, et apprendre des techniques de la couture ? L'atelier Les Licornières est ouvert à tous (personnes confirmées ou débutantes) qui souhaitent passer un moment d'échanges et de partage autour de machines à coudre. Les mercredis de 9 h 15 à 11 h 15. Ouverture en novembre d'un atelier créatif, le jeudi de 14 h à 16 h.

Inscriptions : La Dame à la Licorne - Maison pour tous de la Madeleine - Mail Jean de Dunois - Tél. 02 37 36 80 72 atelierlicorne@wanadoo.fr www.dame-a-la-licorne.com

Jeux et Volumes

Le musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir organise un atelier Jeux et volume, les jeudi 20 et vendredi 21 octobre, de 14 h à 17 h : tracés géométriques avec équerre, règle, compas, et constructions de volumes.

Tarif : 5 € l'après-midi, par enfant (à partir de 7 ans). Ambiance créative et ludique assurée.

Renseignements et inscriptions au Musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir, 12 place Drouaise
Tél. 02 37 32 62 13 ou museedelecolechartres28@orange.fr

Tout le monde chante contre le cancer

En partenariat avec l'association *Tout le monde chante contre le cancer*, Carrefour Chartres renouvelle son événement culturel. Un concert solidaire exceptionnel, le samedi 12 novembre à Chartrexp. Plus de 1 000 rêves réalisés chaque année, des milliers de cadeaux pour Noël,

la fête des mères et des pères à l'hôpital, 2 tonnes de chocolat à Pâques, des semaines de vacances pour les malades et leur famille ... et bien d'autres actions partout en France !

Si vous souhaitez nous rejoindre dans cette belle aventure, n'hésitez pas !

Contact :
lydie.gallais@carrefour.com

Bric-à-brac de la Croix-Bonnard

L'Association du quartier de la Croix-Bonnard organise, en partenariat avec Monsieur Lacroix, gérant du camping des bords de l'Eure, son traditionnel bric-à-brac champêtre, joyeux et animé, au camping des bords de l'Eure, rue de Launay, le dimanche 2 octobre de 7 h à 18 h, pour le plus grand bonheur des chineurs, collectionneurs et autres amateurs. La recette aidera au financement des sorties organisées par l'association, au Noël des enfants du quartier, et à la préparation du 25^e anniversaire de l'association, en 2017. 6 mètres minimum pour 18 euros. 3 euros par mètre supplémentaire.

Contacts : 02 37 28 16 82 association.croix-bonnard@bbox.fr 06 85 25 97 37

Bourse aux jouets

L'association familiale de Chartres et environs, avec la participation de la Ville de Chartres, organise une bourse aux jouets, une vente de vêtements de ski et après-ski, de puériculture, au forum de la Madeleine.

Dépôt : jeudi 20 octobre de 14 h à 17 h, vendredi 21 octobre de 8 h 30 à 11 h 30.

Vente : vendredi 21 octobre de 15 h à 18 h, samedi 22 octobre de 9 h à 18 h.

Remboursement et reprise des invendus : lundi 24 octobre de 15 h à 17 h.

Les K7 vidéo ne sont pas acceptées. 5 peluches maximum. Prévoir les piles pour l'essai des jouets. 18 articles en bon état par déposant.

Renseignements :
06 09 11 29 45

Soirée avec les quatre clubs Rotary de Chartres

Le club Inner Wheel, le Rotary de Chartres, le Rotary des 2 Vallées, le Rotary Henri IV

et le Rotaract Coeur de Beauce organisent un grand dîner dansant, le samedi 8 octobre au profit des enfants handicapés mentaux, à partir de 19 h 30 au restaurant

Taverna, 21, route de Thivars à Fontenay-sur-Eure. Prix du repas : 50€ par personne. Les bénéfices de la soirée seront reversés à l'association *Les Papillons Blancs*.

Réservations auprès de Dominique André
tél. 06 77 74 73 21 dominiqueandre@orange.fr

Festival brasseurs

La troisième édition de la *Beer Week du goût* de l'Académie de la bière se déroulera du lundi 10 au vendredi 14 octobre. Le thème de cette année est le monde francophone de la bière.

Ouverture le lundi 10 octobre à 20 h, avec la projection du film-documentaire *Brasseurs*, au cinéma Les Enfants du Paradis, suivie d'un débat avec le réalisateur Pierre-Luc Laganière.

Mardi 11 octobre : présentation de deux bières des brasseries québécoises.

Mercredi 12 octobre : la Suisse avec la Brasserie des Franches Montagne (BFM), présente ses bières uniques barriquées.

Jeudi 13 octobre : la Belgique avec la brasserie De Rulles. En présence du brasseur.

Vendredi 14 octobre : la Bretagne débarque à Chartres, avec une bière collaborative signée Philomenn et l'Académie de la bière. Dégustation avec modération tous les soirs à l'Académie de la bière de 20 h à 21 h.

Contact :
L'Académie de la bière,
8 rue du cheval blanc
Tél. 02 37 36 90 07
ou 06 11 28 02 40

SANTÉ

Espace diabète 28

L'association Espace diabète 28 tiendra sa réunion mensuelle de patients le mercredi 26 octobre de 14 h 30 à 16 h 30 aux abbayes de Saint-Brice salle B2 (à proximité de la chapelle). Informations sur les activités et les ateliers. Réunion spéciale thérapeutique. Les thérapies d'aujourd'hui et de demain par Fabien Dufresne. L'éducation thérapeutique, tout savoir par Rosine Braud, infirmière-coordinatrice permanente au

siège de l'association.

Pour plus d'informations :
Rosine Braud,
29 rue du Grand-Faubourg
tél. 02 37 35 64 47

Soirée-conférence de l'UDAF

L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) vous convie à sa soirée-conférence *L'énurésie, Parlons-en !*, le mardi 19 octobre à 19 h, à l'UDAF 28, 6, rue Charles-Coulomb. Jacques Provot, éducateur et président de l'association *À l'aise 78*, sera l'animateur de ce temps d'information et d'échange.

Renseignements :
tél. 02 37 88 32 57
www.udaf28.fr

Envie d'arrêter de fumer ?

En octobre, venez participer aux ateliers d'information ! En novembre, on arrête ensemble !

Le Réseau Addictions 28 relaye la campagne nationale Moi(s) sans tabac sur Chartres en organisant des ateliers les 19 et 21 octobre à 14 h : réunion d'information, espace Prévention, rue de la Volaille. Informations, inscriptions aux ateliers et coordonnées des tabacologues du Réseau Addictions 28 pour prise de rendez-vous : www.reseau-addictions28.fr

Informations complémentaires
au 02 37 30 36 12
(Réseau Addictions) et sur
www.tabacinfoservice.fr

Solution du mois de sept. 2016	O	S	P	A	L		
	P	R	E	S	I	D	E
	O	N	C	E	H	I	E
	E	R	I	G	E	R	E
J	E	A	M	E	N	E	R
G	O	B	E	L	E	T	S
F	U	L	M	I	N	A	
R	O	I	T	I	R	E	T
A	N	U	S	A	R	R	E
M	A	I	S	L	E	V	A
I	L	A	F	E	T	O	L
O	E	I	L	L	E	R	E
O	F	F	R	E	P	R	U
E	F	F	E	C	T	U	E
I	R	H	E	R	E	S	T
C	O	T	I	S	A	T	I
M	I	R	I	S	O	L	A
E	G	A	O	E	U	L	N
C	L	U	B	B	U	L	L

Tribunes de l'opposition

Tribune Réunir Chartres

PLATEAU NORD-EST, METTRE FIN À LA BÊTISE

Nous avons déjà abordé à plusieurs reprises ici l'entêtement du maire-député-président-candidat à vouloir créer, sur le plateau nord-est à la place de Chartrexp, un immense nouveau centre commercial.

Et ce, malgré l'opposition motivée de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial qui a rejeté le projet, celle des élus locaux dont nous faisons partie, des commerçants de la zone Carrefour actuelle qui refusent ce déménagement arbitraire et des commerçants du centre-ville qui, malgré, les menaces de la municipalité, ont courageusement déposé un recours contre ce projet et l'autoritarisme du maire.

Bref tout le monde est contre, sauf le maire-député-président-candidat et ses obligés pour une raison bien mystérieuse.

Dernière nouvelle en date dans ce dossier : pour essayer de le présenter à nouveau devant la Commission Nationale, le maire-député-président-candidat, veut déclasser la zone commerciale de Barjouville en zone artisanale ! Outre la bêtise de vouloir faire croire à une Commission Nationale qu'un Leclerc tout neuf s'apparente à de l'artisanat, depuis maintenant plusieurs années nos impôts financent des ronds-points et des aménagements publics pour terminer cette grande zone commerciale de l'agglomération.

Mais les finances de la ville et de l'agglomération s'aggravent à rythme tel que le maire-député-président-candidat a besoin d'argent frais, qu'il escompte récupérer sur la vente des terrains du plateau Nord-Est. Pas d'ambition commerciale dans ce dossier, juste une préoccupation financière !

Nous demandons de mettre fin à cette spirale infernale : depuis 2001 la dette de la ville a doublé, celle de l'agglomération atteint les 200 millions d'euros et les SEM supportent une dette latente insoupçonnée ! Tout ça pour servir le destin politique d'un homme qui ne rêve que de partir ailleurs. Ne devrions-nous rien dire ?

Chartres mérite mieux que le destin de ville dortoir que la majorité municipale en place construit jour après jour. Réinventons Chartres pour qu'enfin elle s'anime le soir, que la vie reprenne ses droits, la créativité des citoyens et des associations se libère et que la liberté de parole s'exprime de nouveau.

Pour la visite de quartier mois, rendez-vous samedi 1^{er} octobre à 14h Place Drouaise, devant l'Ellan Vannin

Les élus de «Réinventer Chartres»
reinventerchartres@gmail.com

Tribune de la majorité

Tribune du Front de Gauche

LES CONDITIONS DE TRAVAIL
DU PERSONNEL MUNICIPAL

En cette rentrée, la majorité municipale se targue d'avoir des services de qualité et une ville des plus lumineuse. L'envers du décor est malheureusement plus sombre.

Dans le contexte national d'une loi « travail » qui impose la précarisation malgré l'opposition de 70% des Français, le laboratoire ultralibéral chartrain a besoin d'un autre éclairage...

- des témoignages d'employés de la ville/agglo nous parviennent sur leurs souffrances au travail

- la fusion des services accentue la dégradation des conditions de travail, notamment à cause de l'agrandissement de l'agglo.

- des travailleurs sont transférés de service en service pour effectuer des remplacements sans aucune cohérence, sans formation : il manque un bibliothécaire par ici ? On va mettre un chauffeur de bus à la place...

Mais, Monsieur le Maire, les travailleurs ne sont pas des pions !

Nous savons aussi que le nombre d'employés municipaux est en baisse et que le recours aux emplois précaires est parfois un insidieux moyen d'obtenir de la main-d'œuvre bon marché (service civique, stagiaire, etc). La sous-traitance assume désormais des services précédemment assurés par les fonctionnaires territoriaux de la ville. Est-ce que cela coûte vraiment moins cher?! Non, si l'on considère le gâchis humain que représente une telle gestion. Sans parler des salaires de misère des fonctionnaires et de toute la classe ouvrière.

Nous renouvelons ici l'invitation aux personnels et aux citoyens témoins, à nous faire part des problèmes qu'ils rencontrent au quotidien. Nous les savons nombreux ! Le plus dangereux lorsque l'on subit des pressions au travail, c'est de s'isoler et de ne rien dire jusqu'à parfois commettre l'irréparable.

Denis Barbe

frontdegauche.chartres@gmail.com

Tribune du Rassemblement Bleu Marine

VOTE FOR DUKE 2017 !

Il reste encore des places disponibles dans le bus low-cost des présidentiables. On a pour l'instant une cinquantaine de passagers en route pour l'Élysée. Du moins bon et du mauvais.

Je ne compte pas les animaux. Si vous connaissez un chien ou un chat, n'hésitez pas à lui murmurer à l'oreille de participer à cette aventure. Pourquoi pas ? Duke, un berger des Pyrénées, a bien été réélu pour la troisième fois maire de Cormorant (MN). Preuve qu'un animal peut aussi être sensé qu'un humain et qu'il peut mener une véritable politique locale. L'histoire ne dit pas s'il est gouailleux lors des conseils municipaux, s'il serre les paluches à chaque fois qu'il sort le museau ou s'il tient la patte des heures durant pour le simple plaisir de s'entendre japper.

Moi-même, canard sans tête (voir tribune précédente), pourrais très bien me présenter. On risque de rigoler pour la photo de campagne. À voir les candidats au poste de sous-comptable de la province France, ça n'engage pas vraiment à la confiance. On ne s'étonnera malheureusement pas du fort taux d'abstention aux élections successives.

Les politiciens prennent aussi la mauvaise habitude de publier avant les élections un livre dans lequel ils nous expliquent ce que l'on sait déjà. Que d'arbres abattus par vanité ! Certains s'en font une spécialité. Qu'importe, tant que l'ego est flatté.

Toute ressemblance avec un politicien existant ou ayant réellement existé serait purement fortuite.

Vive la France !

Thibaut Brière-Saunier (Alliance Royale)

Contact : ar28@inmano.fr

EXCUSEZ-NOUS DE DEVOIR RÉPÉTER

Il nous faut remercier les oppositions chartraines.

Ces gens-la nous rappellent à notre premier devoir : toute bonne pédagogie passe par la répétition.

Alors, répétons.

Depuis des mois, nous lisons sous leurs plumes émoussées par la... répétition de leurs échecs électoraux que le projet du Plateau Nord-Est (PNE), l'aménagement des terrains de l'ancienne base aérienne, est un truc pharaonique, dangereux, etc...

Ceux qui vivent à Chartres depuis quinze ans connaissent ce refrain. C'est même le seul que nos adversaires serinent à longueur d'interventions : la Ville de Chartres et l'Agglomération seraient au bord de la ruine. Que leur importent les réalités : les taux des impôts baissent chaque année depuis quinze ans, les comptes de nos collectivités sont régulièrement contrôlés par la Préfecture, vérifiés par la Chambre Régionale des Comptes, et en plus ils sont publics, ce qui n'est pas le cas de certaines affaires privées...

Mieux encore, la Loi impose aux collectivités de présenter des comptes en équilibre, ce qui n'est pas le cas de l'Etat par exemple... aujourd'hui géré par leurs amis avec les résultats (?) que l'on sait.

En France, « ça va mieux » même si l'INSEE affiche dans notre pays des taux de croissance négatifs ces derniers mois. Mais ici, la banqueroute menacerait...

Certes, tout le monde n'est pas d'accord avec le projet d'aménagement du Plateau Nord-Est (PNE). Certaines grandes surfaces en craignent la concurrence, même si elles-mêmes n'ont pas hésité à s'agrandir à toute force. Des commerces du centre-ville en ont également peur, mais ils ne sont que quelques uns par rapport aux six cents commerçants chartrains.

Les autres font la part des choses, par exemple celle de la dépression persistante de l'économie française qui diminue le pouvoir d'achat des gens, ou bien encore la croissance rapide des achats par internet.

Ils constatent aussi que les aménagements et les animations du cœur de ville de Chartres ont renforcé considérablement l'attractivité du centre-ville historique : regardez la foule sur les terrasses !

Ils ont examiné le projet du Plateau Nord-Est (PNE), qui entend surtout regrouper de l'autre côté de l'avenue Mermoz un certain nombre d'enseignes aujourd'hui à l'étroit et surtout dispersées dans les différentes zones d'activité de Chartres Métropole.

Si vous lisez les motivations de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC) qui nous demande de revoir notre copie, il vous apparaîtra immédiatement que ces demandes sont d'abord motivées par des considérations environnementales. Nous sommes donc en train de l'améliorer.

Mais non, nos ayatollahs restent dans leur fatwa ! Des ayatollahs quelque peu hypocrites, en passant... L'un deux se fait l'avocat de la zone commerciale de Barjouville. On se demande bien pourquoi...

C'est aussi le même qui depuis sa défaite de 2001 nourrit une paranoïa persistante contre notre équipe, qui altère son jugement au point de le pousser à des alliances contre nature et de lui faire subir des échecs répétés.

Un autre travaille dans la région parisienne au développement d'un projet cent fois plus important que notre Plateau Nord-Est (PNE). Discrètement, Ramsès aurait donc trouvé son Toutankhamon... Ce projet, pour le coup pharaonique et qui ne plaît pas à tout le monde dans ce secteur (a-t-il été validé par les électeurs de l'endroit ?), prévoit même une piste de ski qui fonctionnerait sous bulle hiver comme été...

Nous n'avons pourtant jamais entendu la troisième « *responnable* » de notre brelan d'as déchus, aux opinions plus vertes que mûres, dénoncer une telle démesure quand elle s'époumonait avec son groupuscule contre l'abattage d'arbres gênants, aujourd'hui déjà remplacés.

Et surtout ces donneurs de leçon font semblant d'oublier que le projet du Plateau Nord-Est (PNE) est d'abord un projet d'urbanisme, qui vise à dégager la Madeleine pour donner de l'air à un quartier trop resserré sur lui-même, en utilisant les terrains libérés par le départ de la zone commerciale...

Enfin, tous ces projets, faut-il le rappeler, ont été présentés aux Chartrains et validés par leur vote en 2014. Ceux-ci ont eu le premier mot. Ils auront le dernier.

Les élus de la majorité municipale

Déclarations Préalables déposées		
ADELL DE ORTELLS VINCENT	49 RUE DES BOUCHERS	REPLACEMENT MENUISERIES A L'IDENTIQUE
CHARTRES HABITAT	15 AV DES SABLONS	INSTALLATION 15 GARAGES PREFABRIQUES
OFFICE PUBLIC CHARTRES HABITAT	49 - 59 RUE DE LA FOULERIE	REMISE EN ETAT DU MUR
PETIT	9 IMP DE LA MOUTONNERIE	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
MALLOL JOSETTE	12 RUE GEORGES FESSARD	CHANGEMENT MENUISERIES (volets au 1er étage et fenêtres au 2ème étage)
RIBEIRO CECILE	66 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	POSE CLOTURE ET EXTENSION DE L'HABITATION
OC SEVEN L'AQUARI	6-8 RUE SAINT MICHEL	INSTALLATION DE 2 VITRINES
BONSERGENT GUY	15 RUE DE LAUNAY	REPLACEMENT CLOTURE
CHASSELUT BENOIT	9 RUE DU BOURG	CHANGEMENT VOLETS A L'IDENTIQUE
SCI ANCIENNE POSTE	6 CLOITRE NOTRE DAME	REPLACEMENT FENETRES A L'IDENTIQUE
JAURAND JACQUES	51 RUE GABRIEL PERI	CHANGEMENT MENUISERIES ET PORTE D'ENTREE
LES CAVES CHARTRAINES	30 PL DES HALLES	MODIFICATION FACADE
BERTHEAU ANDRE	4 RUE HELENE BOUCHER	ISOLATION EXTERIEURE
NOVO NORDISK CHARTRES	8 RUE EDMOND POILLOT	CREATION CLOTURE, PORTAIL, TOURNIQUET, AMENAGEMENT PARKING, 2 BASSINS RETENTION
BOUTIQUE AIGLE	2 RUE SAINTE MEME	REFECTION PEINTURE FACADE
BRAULT JEAN LUC	55 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	REFECTION PILIERS ET PORTAIL
JURION STEEVE	3 CLOITRE NOTRE DAME	REPLACEMENT A L'IDENTIQUE DES FERMETURES
SCI ANCIENNE POSTE	6 CLOITRE NOTRE DAME	INSTALLATION D'UNE SALLE D'EAU ET D'UNE CUISINE
VILLE DE CHARTRES	RUE DU REPOS	POSE D'UNE MARQUISE
REPELLIN DEVALLE NATHALIE	29 B RUE DU GRAND FAUBOURG	REPLACEMENT BAIE ALU ET VOLETS PAR BAIE ET VOLETS ROULANTS EN PVC BLANC
BARBIER CLAUDE	17 RUE GUSTAVE MAROTEAU	CONSTRUCTION D'UN ATRIUM DE JARDIN
FONCIA BRETTE	2 RUE AUX PRETRES	REPLACEMENT A L'IDENTIQUE DES MENUISERIES ET PEINTURE
SANTUCCI DANIELLE	11 RUE VICTOR GILBERT	REPLACEMENT FENETRES BOIS EN PVC TEINTE BOIS
FONCIA BRETTE	8 RUE CHANTAULT	PEINTURE MENUISERIES EXTERIEURES
NEVEU CELINE	7 RUE DE LA PIE	MODIFICATION VITRINE
MENARD CHRISTOPHE	74 RUE DU BOURGNEUF	DIVISION TERRAIN EN 2 LOTS
MALLOL JOSETTE	12 RUE GEORGES FESSARD	CHANGEMENT MENUISERIES
SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU 22 PORTE MORARD - PASS IMMO	22 RUE DE LA PORTE MORARD	RAVALEMENT DE FACADE
SYNDIC DES COPROPRIETAIRES DU 3 CARDINAL PIE - PASS IMMO	3 RUE DU CARDINAL PIE	REFECTION PEINTURE DU PORCHE ET DU PORTAIL
CTS PICHON	14 RUE DES RESERVOIRS	DIVISION EN DEUX LOTS
TASSEAU HELENE	9 RUE THIERRY DE CHARTRES	ISOLATION - RAVALEMENT FACADES
MORIZUR FRANCK	36 RUE DE LA BRECHE	RAVALEMENT DE FACADES
DEZELUS PASCAL	1 RUE DE RECHEVRES	REPLACEMENT ESCALIER EXT - CREATION PORCHE D'ENTREE
DEY BENOIT	22 RUE DES CHANGES	REPLACEMENT FENETRES
CITYA LP GESTION	3 RUE CHANTAULT	REPLACEMENT PORTE A L'IDENTIQUE
BOHOTIN VALENTIN	25 RUE DU REPOS	DEMOLITION ET RECONSTRUCTION CLOTURE
SARL SYLMICHER - BD FLASH	10 RUE DE LA CLOUTERIE	RENOVATION SURFACE DE VENTE
BEN MADHKOUR NAOUFEL	73 RUE SAINT BRICE	CREATION D'UNE PORTE ET MODIFICATION VITRINE COMMERCIALE
INDIVISION CATIER	3 RUE DE BABYLONE	REFECTION TOITURE
PANIER ARNAUD	10 RUE PAUL SABATIER	CREATION DE VELUX
SIZAIRE THIERRY	16 RUE JULES MASSENET	REPLACEMENT PORTAIL
LURET PHILIPPE	7 RUE DE LA PREVOYANCE	TRANSFORMATION BUANDERIE EN CHAMBRE
SCI DE TASSIGNY	4 RUE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	REPLACEMENT DES MENUISERIES A L'IDENTIQUE
BERTHEAU ANDRE	4 RUE HELENE BOUCHER	REPLACEMENT CLOTURE
GEILLE THIERRY	8 RUE MURET	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
FLEURY ANTOINE	22 RUE DE LA TONNELLERIE	CREATION D'UN TOIT TERRASSE
VASSORT BRUNO	26 BD CHASLES	REPLACEMENT MENUISERIES BOIS EN ALU AVEC VOLETS ROULANTS
LATOURNERIE CELINE ET FRANCOIS	50 TER RUE DES PTES FILLES DIEU	CREATION TERRASSE - RAVALEMENT FACADE
MARDELET NATHALIE	9 RUE SAINT ANDRE	PEINTURE PORTE D'ENTREE
SCI BRIDOROFF	6 IMP DES CASTORS	DIVISION TERRAIN
PRUVOST ELISABETH	3 RUE DE LA COURONNE	CHANGEMENT VOLETS BOIS EN ALU GRIS ISOLANTS
CALISKAN GULSUM	11 RUE DU DOCTEUR JULES PEAN	MISE EN PLACE D'UN PORTAIL
SCI AG2R PATRIMOINE	12 RUE EDMOND POILLOT	REQUALIFICATION DES FACADES
CIRADE HELENE	140 RUE GABRIEL PERI	RECONSTITUTION FACADE
PELLERAY MARTINE	6 AV ANC COMBATTANTS AFRIQUE NO	CHANGEMENT MENUISERIES
BOULAY VERONIQUE	16 RUE DU SOLEIL D'OR	REPLACEMENT FENETRES
LOOZE MICHEL	63 RUE DE VARIZE	REFECTION COUVERTURE + UNE CREATION ET UNE MODIFICATION DE FENETRE DE TOIT
S.A D'HLM LE LOGEMENT FRANCIEN	12 A 18 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	REPLACEMENT MENUISERIES A L'IDENTIQUE/OCCULTATIONS BATIMENTS ET ROULANTS
FOUQUE JEROME	53 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	REPLACEMENT D'UN PORTAIL
WETTE PATRICK	50 RUE GABRIEL PERI	CREATION 2 PORTES FENETRES EN ALUMINIUM BLANC
BOULET CHANTAL	8 PLACE DE L'ETAPE AU VIN	CHANGEMENT FENETRES
TRUBERT WES	74, 76, 78 RUE GABRIEL PERI	RAVALEMENT DE FACADE
CHARRON BRUNO	64 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	DEMOLITION PERRON - SUPPRESSION FENETRE ET REPLACEMENT PORTE D'ENTREE
CALADOU THIERRY	43 45 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON (lots 35 et 80) RESIDENCE JEANNE D'ARC	CHANGEMENT MENUISERIES EXTERIEURES A L'IDENTIQUE
TRUBERT DIDIER	74 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	REFECTION DE LA TOITURE A L'IDENTIQUE
CREDIT FONCIER DE FRANCE	28 PLACE DU CYGNE	MODIFICATIONS ET TRAVAUX SUR FACADE
ZABEL STEPHANIE	20 RUE NOEL BALLAY	REPLACEMENT FENETRES A L'IDENTIQUE
REPERANT PATRICK	32 RUE RABUAN DU COUDRAY	RENOVATION DE FACADE
MESTRALLET EMMANUEL	7 RUE DES LISSÉS	REPLACEMENT DES FENETRES
VOILLEMOT DAMIEN	12 RUE DU DOCTEUR BAUDIN	INSTALLATION D'UN ELEVATEUR POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE
POREE XAVIER	28 RUE MURET	REPLACEMENT DE MENUISERIES
MARCHE Arnaud	37 BIS RUE DES RESERVOIRS	AMENAGEMENT DES COMBLES
MAZIN RENE	116 RUE GASTON COUTE	POSE D'UNE FENETRE DE TOIT
GIBIER Jean-Paul	27 RUE DES LISSÉS	RAVALEMENT DE FACADE
Déclarations Préalables autorisées		
ADELL DE ORTELLS VINCENT	49 RUE DES BOUCHERS	REPLACEMENT MENUISERIES A L'IDENTIQUE
CHARTRES HABITAT	15 AV DES SABLONS	INSTALLATION 15 GARAGES PREFABRIQUES
OFFICE PUBLIC CHARTRES HABITAT	49 - 59 RUE DE LA FOULERIE	REMISE EN ETAT DU MUR
PETIT	9 IMP DE LA MOUTONNERIE	REPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
MALLOL JOSETTE	12 RUE GEORGES FESSARD	CHANGEMENT MENUISERIES (volets au 1er étage et fenêtres au 2ème étage)
RIBEIRO CECILE	66 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	POSE CLOTURE ET EXTENSION DE L'HABITATION
OC SEVEN L'AQUARI	6-8 RUE SAINT MICHEL	INSTALLATION DE 2 VITRINES
BONSERGENT GUY	15 RUE DE LAUNAY	REPLACEMENT CLOTURE
CHASSELUT BENOIT	9 RUE DU BOURG	CHANGEMENT VOLETS A L'IDENTIQUE
SCI ANCIENNE POSTE	6 CLOITRE NOTRE DAME	REPLACEMENT FENETRES A L'IDENTIQUE
JAURAND JACQUES	51 RUE GABRIEL PERI	CHANGEMENT MENUISERIES ET PORTE D'ENTREE
LES CAVES CHARTRAINES	30 PL DES HALLES	MODIFICATION FACADE
BERTHEAU ANDRE	4 RUE HELENE BOUCHER	ISOLATION EXTERIEURE
NOVO NORDISK CHARTRES	8 RUE EDMOND POILLOT	CREATION CLOTURE, PORTAIL, TOURNIQUET, AMENAGEMENT PARKING, 2 BASSINS RETENTION
BOUTIQUE AIGLE	2 RUE SAINTE MEME	REFECTION PEINTURE FACADE
BRAULT JEAN LUC	55 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	REFECTION PILIERS ET PORTAIL
JURION STEEVE	3 CLOITRE NOTRE DAME	REPLACEMENT A L'IDENTIQUE DES FERMETURES
SCI ANCIENNE POSTE	6 CLOITRE NOTRE DAME	INSTALLATION D'UNE SALLE D'EAU ET D'UNE CUISINE
VILLE DE CHARTRES	RUE DU REPOS	POSE D'UNE MARQUISE
REPELLIN DEVALLE NATHALIE	29 B RUE DU GRAND FAUBOURG	REPLACEMENT BAIE ALU ET VOLETS PAR BAIE ET VOLETS ROULANTS EN PVC BLANC
BARBIER CLAUDE	17 RUE GUSTAVE MAROTEAU	CONSTRUCTION D'UN ATRIUM DE JARDIN
FONCIA BRETTE	2 RUE AUX PRETRES	REPLACEMENT A L'IDENTIQUE DES MENUISERIES ET PEINTURE
SANTUCCI DANIELLE	11 RUE VICTOR GILBERT	REPLACEMENT FENETRES BOIS EN PVC TEINTE BOIS
FONCIA BRETTE - M. MOREL	8 RUE CHANTAULT	PEINTURE MENUISERIES EXTERIEURES
NEVEU CELINE	7 RUE DE LA PIE	MODIFICATION VITRINE
MENARD CHRISTOPHE	74 RUE DU BOURGNEUF	DIVISION TERRAIN EN 2 LOTS
MALLOL JOSETTE	12 RUE GEORGES FESSARD	CHANGEMENT MENUISERIES
SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DU 22 PORTE MORARD - PASS IMMO	22 RUE DE LA PORTE MORARD	RAVALEMENT DE FACADE
SYNDIC DES COPROPRIETAIRES DU 3 CARDINAL PIE - PASS IMMO	3 RUE DU CARDINAL PIE	REFECTION PEINTURE DU PORCHE ET DU PORTAIL
CTS PICHON	14 RUE DES RESERVOIRS	DIVISION EN DEUX LOTS
TASSEAU HELENE	9 RUE THIERRY DE CHARTRES	ISOLATION + RAVALEMENT FACADES
MORIZUR FRANCK	36 RUE DE LA BRECHE	RAVALEMENT DE FACADES
DEZELUS PASCAL	1 RUE DE RECHEVRES	REPLACEMENT ESCALIER EXT - CREATION PORCHE D'ENTREE
DEY BENOIT	22 RUE DES CHANGES	REPLACEMENT FENETRES
CITYA LP GESTION	3 RUE CHANTAULT	REPLACEMENT PORTE A L'IDENTIQUE

BOHOTIN VALENTIN	25 RUE DU REPOS	DEMOLITION ET RECONSTRUCTION CLOTURE
SARL SYLMICHER -BD FLASH	10 RUE DE LA CLOUTERIE	RENOVATION SURFACE DE VENTE
BEN MADHKOUR NAOUFEL	73 RUE SAINT BRICE	CREATION D'UNE PORTE ET MODIFICATION VITRINE COMMERCIALE
INDIVISION CATIER	3 RUE DE BABYLONE	REFECTION TOITURE
PANIER ARNAUD	10 RUE PAUL SABATIER	CREATION DE VELUX
SIZAIRE THIERRY	16 RUE JULES MASSENET	REMPLACEMENT PORTAIL
LURET PHILIPPE	7 RUE DE LA PREVOYANCE	TRANSFORMATION BUANDERIE EN CHAMBRE
SCI DE TASSIGNY	4 RUE MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	REMPLACEMENT DES MENUISERIES A L'IDENTIQUE
BERTHEAU ANDRE	4 RUE HELENE BOUCHER	REMPLACEMENT CLOTURE
GELLE THIERRY	8 RUE MURET	REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTERIEURES
FLEURY ANTOINE	22 RUE DE LA TONNELLERIE	CREATION D'UN TOIT TERRASSE
VASSORT BRUNO	26 BD CHASLES	REMPLACEMENT MENUISERIES BOIS EN ALU AVEC VOLETS ROULANTS
LATOURNERIE CELINE ET FRANCOIS	50 TER RUE DES PTES FILLES DIEU	CREATION TERRASSE - RAVALEMENT FACADE
MARDELET NATHALIE	9 RUE SAINT ANDRE	PEINTURE PORTE D'ENTREE
SCI BRIDOROFF	6 IMP DES CASTORS	DIVISION TERRAIN
PRUVOST ELISABETH	3 RUE DE LA COURONNE	CHANGEMENT VOLETS BOIS EN ALU GRIS ISOLANTS
CALISKAN GULSUM	11 RUE DU DOCTEUR JULES PEAN	MISE EN PLACE D'UN PORTAIL
SCI AG2R PATRIMOINE	12 RUE EDMOND POILLLOT	REQUALIFICATION DES FACADES
CIRADE HELENE	140 RUE GABRIEL PERI	RECONSTITUTION FACADE
PELLERAY MARTINE	6 AVANC COMBATTANTS AFRIQUE NO	CHANGEMENT MENUISERIES
BOULAY VERONIQUE	16 RUE DU SOLEIL D'OR	REMPLACEMENT FENETRES
LOOZE MICHEL	63 RUE DE VARIZE	REFECTION COUVERTURE + UNE CREATION ET UNE MODIFICATION DE FENETRE DE TOIT
S A D'HLM LE LOGEMENT FRANCIEN	12 A 18 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	REMPLACEMENT MENUISERIES A L'IDENTIQUE/OCCULTATIONS BATANTS ET ROULANTS
FOUQUE JEROME	53 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	REMPLACEMENT D'UN PORTAIL
WETTE PATRICK	50 RUE GABRIEL PERI	CREATION 2 PORTES FENETRES EN ALUMINIUM BLANC
BOULET CHANTAL	8 PLACE DE L'ETAPE AU VIN	CHANGEMENT FENETRES
TRUBERT YVES	74, 76, 78 RUE GABRIEL PERI	RAVALEMENT DE FACADE
CHARRON BRUNO	64 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	DEMOLITION PERRON - SUPPRESSION FENETRE ET REMPLACEMENT PORTE D'ENTREE
CALADOU THIERRY	43 45 RUE DU GENERAL GEORGE PATTON (lots 35 et 80) RESIDENCE JEANNE D'ARC	CHANGEMENT MENUISERIES EXTERIEURES A L'IDENTIQUE
TRUBERT DIDIER	74 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	REFECTION DE LA TOITURE A L'IDENTIQUE
CREDIT FONCIER DE France	28 PLACE DU CYGNE	MODIFICATIONS ET TRAVAUX SUR FACADE
ZABEL STEPHANIE	20 RUE NOEL BALLAY	REMPLACEMENT FENETRES A L'IDENTIQUE
REPERANT PATRICK	32 RUE RABUAN DU COUDRAY	RENOVATION DE FACADE
MESTRALLET EMMANUEL	7 RUE DES LISSES	REMPLACEMENT DES FENETRES
VOILLEMOT DAMIEN	12 RUE DU DOCTEUR BAUDIN	INSTALLATION D'UN ELEVATEUR POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE
POREE XAVIER	28 RUE MURET	REMPLACEMENT DE MENUISERIES
MARCHE Arnaud	37 BIS RUE DES RESERVOIRS	AMENAGEMENT DES COMBLES
MAZIN RENE	116 RUE GASTON COUTE	POSE D'UNE FENETRE DE TOIT
GIBIER Jean-Paul	27 RUE DES LISSES	RAVALEMENT DE FACADE
Permis de Construire déposés		
QUENTIN VINCENT	8 BIS RUE DES BAS MENUS	INSTALLATION D'UN BARDAGE EN REMPLACEMENT D'UN CREPI
LINKICITY CENTRE SUD OUEST ET PIERRES ET TERRITOIRES EURE ET LOIR	RUE DE SOURS	CONSTRUCTION 168 LOGEMENTS COLLECTIFS
EL BAROUDI MOHAMMED	4 IMP NICOLAS LORIN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION LOT A
BAROUDI HICHAME	IMP NICOLAS LORIN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION LOT B
BAROUDI MOHAMED	IMPASSE RUE NICOLAS LORIN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION LOT E
FENNICH MOHAMMED	IMPASSE NICOLAS LORIN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION LOT C
EL BAROUDI MOHAMED	IMPASSE NICOLAS LORIN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION LOT F
MERLE FANNY - TOUTE-DUVAL LOIC	61 RUE SAINT CHERON	CONSTRUCTION HABITATION R+1
SOGEL11 - M. SIZAIRE DAVID	RUE BLAISE PASCAL	CONSTRUCTION DE 2 BATIMENTS DE BUREAUX
CRANCE MICHEL	32 RUE DES PETITES FILLES DIEU	CONSTRUCTION MAISON INDIVIDUELLE ET DEMOLITION DE BATIMENTS
NOVO NORDISK -	5 RUE EDMOND POILLLOT	CONSTRUCTION D'UNE CANTINE (puor l'entreprise) ET AMENAGEMENT TERRASSE
MADENGA ALFRED	5 RUE JULES COURTOIS	EXTENSION HABITATION
SISTEL	21 RUE CAMILLE MARCILLE	EXTENSION BUREAUX
TREMBLAY LILIAN	49 TER RUE DES GDES FILLES DIEU	RECONSTRUCTION D'UNE HABITATION + DEMOLITION NIVEAUX RDC - R+1 - COMBLES
SAS LA TANIÈRE	LE GRAND ARCHEVILLIERS	CREATION D'UN LOCAL DE STOCKAGE
CRANCE WILFRIED	30 RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	RECONSTRUCTION D'UN GARAGE
SAS OSTYUM	5 RUE REAUMUR	EXTENSION BUREAUX ET D'UN QUAI DE TRANSIT
VILLA MAJORELLE	66 - 70 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	CONSTRUCTION 39 LOGEMENTS EN ACCESSION
DONGOSI OLIVE	RUE ANDRE THOUIN	CONSTRUCTION HABITATION
LES JARDINS SAINT JEAN	47/49 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	CONSTRUCTION 51 LOGEMENTS COLLECTIFS
CRAMBAC CINDY	15 RUE JULES SIEGFRIED	EXTENSION HABITATION
BLANCHARD PATRICK	66 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	CONSTRUCTION D'UNE HABITATION
VILLE DE CHARTRES	5 bis BD DE LA COURTILLE	REHABILITATION DU BATIMENT
NOVONORDISK	AVENUE D'ORLEANS	CONSTRUCTION BUREAUX MODULAIRES PROVISOIRES
CONSEIL DEPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR	1 RUE JULES HETZEL	EXTENSION
BAUDROUX JEROME	112 RUE DE RECHEVRES	TRANSFORMATION D'UN BAR TABAC EN 2 LOGEMENTS LOCATIFS ET DEMOLITION ANNEXE
Permis de Construire délivrés		
EL BAROUDI MOHAMMED	4 IMP NICOLAS LORIN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION LOT A
FENNICH MOHAMMED	IMPASSE NICOLAS LORIN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION LOT C
SOGEL11 - M. SIZAIRE DAVID	RUE BLAISE PASCAL	CONSTRUCTION DE 2 BATIMENTS DE BUREAUX
JOFFRE TEDDY	4 RUE DES LILAS	MODIFICATION HAUTEUR PIGNON
CRANCE MICHEL	32 RUE DES PETITES FILLES DIEU	CONSTRUCTION MAISON INDIVIDUELLE ET DEMOLITION DE BATIMENTS
SNCF - M. MARIOT THIERRY	PLACE PIERRE SEMARD	RESTRUCTURATION DE LA GARE
SNCF - EPIC - M. MARIOT THIERRY	PLACE PIERRE SEMARD	RESTRUCTURATION GARE - RELOGEMENTS PROVISOIRES
EGLISE PROTESTANTE UNIE DE CHARTRES-BEAUCE	20 RUE SAINT THOMAS	CREATION D'UNE EXTENSION
SA INTERMARCHE DU GORD	ROUTE DE PATAY	POSE D'UN SAS GEL (CHAMBRE FROIDE) RECOUVERT D'UN AUVENT
LEBON DAVID	6 IMP DE LA CROIX JUMELIN	EXTENSION HABITATION
EUROPROM - M. REZGUI MALEK	AVENUE DE LA REPUBLIQUE - AVENUE DE VERDUN - RUE DE LA FAMILLE	CONSTRUCTION 116 LOGEMENTS
LEMARCHAND PATRICK	20 RUE DU CHEMIN DE FER	EXTENSION HABITATION
AUTIN ARNAUD	12 RUE DU MOULIN DES GRAVIERS	DEMOLITIONS/REHABILITATION ET EXTENSION
TESTOURI KARIM	RUE SAINT BRICE	CONSTRUCTION HABITATION 2 ETAGES
SOLOGNE ET LOIRE HABITAT	95 RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION ENSEMBLE DE 4 LOGEMENTS
NOVO NORDISK	5 RUE EDMOND POILLLOT	CONSTRUCTION D'UNE CANTINE (puor l'entreprise) ET AMENAGEMENT TERRASSE
MADENGA ALFRED	5 RUE JULES COURTOIS	EXTENSION HABITATION
Permis de démolir déposés		
VILLE DE CHARTRES	DEMOLITION TOTALE	16 RUE DE SOURS
VILLE DE CHARTRES -	DEMOLITION	14 RUE DE SOURS
CHARTRES AMENAGEMENT	DEMOLITION MUR DE CLOTURE	21 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN
Permis de démolir délivrés		
CHARTRES HABITAT	1 A 9 ALL DU DAUPHINE	DEMOLITION
CHARTRES HABITAT	1 A 11 ALL DE BOURGOGNE	DEMOLITION 6 LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	1 A 9 ALL DE PROVENCE	DEMOLITION LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	1 A 9 ALL DU LANGUEDOC	DEMOLITION LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	2 A 12 ALL DE CHAMPAGNE	DEMOLITION LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	2 A 20 ALL DU MAINE	DEMOLITION LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	2 A 12 ALL DE NORMANDIE	DEMOLITION LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	2 A 12 ALL DU POITOU	DEMOLITION LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	2 A 10 ALL DE BRETAGNE	DEMOLITION LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	1 A 7 ALL DE TOURAINE	DEMOLITION LOGEMENTS
CHARTRES HABITAT	2 A 10 ALL DE L'ILE DE FRANCE	DEMOLITION LOGEMENTS
MARIE JOCELYNE	14 RUE DES RESERVOIRS	DEMOLITION D'UN GARAGE

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DESIGNE Monsieur Loïc BREHU Secrétaire de séance,

Etaient présents : M. Denis BARBE, Mme Elisabeth BARRAULT, Madame Kenza BENYAHIA, Madame Josette BERENFELD, M. Guillaume BONNET, M. Loïc BREHU, Mme Maria CHEDEVILLE, M. Eric CHEVEE, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Céline DEVENDER, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, Mme Jacqueline ELAMBERT, Mme Françoise FERRONNIERE, Mme Elisabeth FROMONT, M. Patrick GEROUDET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, M. David LEBON, M. Alain MALET, M. Franck MASSELUS, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA, Mme Isabelle MESNARD, Mme Janine MILON, Mme Bénédicte MOREL, M. Alain PIERRAT, Mme Sandra RENDA, M. José ROLO, M. Michel TEILLEUX, Monsieur Sébastien TENAILLON, Mme Agnès VENTURA, Mme Isabelle VINCENT, M. Murat YASAR.

Etaient représentés : M. Jean-Maurice DUVAL par pouvoir à M. Michel TEILLEUX, M. Laurent LHUILLERY par pouvoir à Mme Isabelle MESNARD, Mme Nadège GAUJARD par pouvoir à M. Guillaume BONNET.

Etaient absents : M. Noël BILLARD, M. Thibaut BRIERE-SAUNIER.

Approbation du procès-verbal du 30 juin 2016 à l'unanimité, 1 abstention, 7 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1 Vacance d'un poste d'Adjoint au Maire - Election du 11^{ème} Adjoint

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DESIGNE Madame CRESSAN et M. PIERRAT, secrétaires chargés du dépouillement du scrutin,

ACTE la candidature de M. Alain CONTREPOIS,

PROCEDE à l'élection d'un 11^{ème} Adjoint à bulletin secret

Nombre de votants : 32

Bulletin blanc : 1

Suffrages exprimés : 31

DECLARE élu M. Alain CONTREPOIS, ayant obtenu 31 voix

DECIDE que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant. L'ordre du tableau des adjoints est ainsi modifié :

Fonction	Qualité (M. ou Mme)	Nom et prénom
Maire	M.	GORGES Jean-Pierre
Premier adjoint	Mme	FROMONT Elisabeth
Deuxième adjoint	M.	MASSELUS Franck
Troisième adjoint	Mme	DORANGE Karine
Quatrième adjoint	M.	GUERET Daniel
Cinquième adjoint	Mme	DUTARTRE Dominique
Sixième adjoint	M.	ROLO José
Septième adjoint	Mme	BARRAULT Elisabeth
Huitième adjoint	M.	GEROUDET Patrick
Neuvième adjoint	Mme	VINCENT Isabelle
Dixième adjoint	Mme	MESNARD Isabelle
Onzième adjoint	M.	CONTREPOIS Alain

2 CCAS - Conseil d'administration - Représentation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote
DESIGNE Mme BERENFELD membre titulaire du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

3 Chartres métropole - Adhésion de nouvelles communes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la

majorité par 31 voix pour, 5 voix contre, 1 abstention
AUTORISE l'adhésion des communes concernées à Chartres métropole conformément à la procédure dérogatoire prévue à l'article 5214-26 du CGCT ;
AUTORISE le Président de Chartres métropole à engager les procédures correspondantes pour leur intégration.

4 Chartres métropole - Modifications statutaires - Compétence supplémentaire

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote
APPROUVE la prise de compétence par Chartres Métropole de l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

AUTORISE Chartres métropole à être qualifiée Autorité Organisatrice de Distribution d'Electricité et de Gaz au titre de cette compétence supplémentaire.

5 EPIC Office du tourisme - Compte administratif 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le Compte administratif 2015 de l'Office du tourisme.

6 Extension du périmètre de l'office de tourisme de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote
AUTORISE, en application de la Loi NOTRE, le transfert de l'Office de tourisme de Chartres à Chartres métropole à compter du 1^{er} janvier 2017.

7 Rapport d'activités 2015 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE du rapport d'activité de la Commission des services publics locaux pour 2015 tel que présenté ci-dessus.

8 Rattachement de Chartres Habitat à Chartres métropole

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

EMETTE un avis négatif sur le rattachement de Chartres Habitat à Chartres Métropole, en l'absence de dispositions permettant la reprise de patrimoines de logements locatifs des autres bailleurs publics et ESH sur les communes de l'agglomération.

FINANCES ET PROSPECTIVE

9 Financement des travaux d'énergie renouvelable du Pôle administratif

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote
SOLLICITE le financement d'une partie des travaux d'énergie renouvelable du Pôle Administratif auprès du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).
APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-après :

	dépenses HT	recettes HT
travaux de géothermie		
Enveloppe éligible	1 062 316	
Ademe		643 384
Feder		206 469
Autofinancement		212 463
Total	1 062 316 €	1 062 316 €

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

10 Financement acquisition mobiliers et matériels par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'una-

nimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote
SOLLICITE le financement de l'acquisition de mobiliers auprès du FIPHP.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

11 Licences de l'éditeur Autodesk et prestations - avenant n°1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote
APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°G2015-138 relatif à la fourniture et au renouvellement de licences systèmes, réseau, SGBD, CAO et prestations associées - lot n°5 : Licences de l'éditeur Autodesk et prestations avec la société MAN AND MACHINE.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

12 Financement de la création de la Maison des syndicats

Il est proposé d'approuver le plan de financement prévisionnel de ces travaux et de solliciter le versement des subventions auprès du Conseil Régional Centre Val de Loire et du Conseil Départemental d'Eure et Loir :

Création d'une Maison des syndicats	dépenses HT	recettes HT
Enveloppe éligible	700 000	
Conseil Régional Centre Val de Loire		350 000
Conseil Départemental d'Eure et Loir		150 000

Il convient de signaler que ce projet bénéficiera par ailleurs d'une aide de l'Etat au titre du fonds de soutien à l'investissement local.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions

APPROUVE le plan de financement prévisionnel.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Région Centre Val de Loire au titre du Contrat Régional d'Agglomération 2013-2017 ainsi qu'auprès du Département d'Eure et Loir au titre du Contrat Départemental de Développement Intercommunal 2013-2016.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ces dossiers de financement.

13 102 rue de Sours et 8 rue des Petits Clos - Domaine Public - Désaffectation partielle

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote
APPROUVE la désaffectation effective d'une bande de terrain du domaine public (emprise totale approximative de 965 m²), partie des parcelles cadastrées section BW n°s 151p (577 m² environ), 157p (347 m² environ) et 161p (41 m² environ), situées, pour la première, 102 rue de Sours et, pour les 2 suivantes, 8 rue des Petits Clos.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous documents y afférents.

14 102 rue de Sours et 8 rue des Petits Clos - Domaine public - Déclassement partiel

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote
APPROUVE le déclassement d'une bande de terrain du domaine public (emprise totale approximative 965 m²), partie des parcelles cadastrées section BW n°s 151p (577 m² environ), 157p (347 m² environ) et 161p (41 m² environ), situées, pour la première, 102 rue de Sours et, pour les suivantes, 8 rue des Petits Clos.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous documents y afférents.

15 Cession de parcelles 102 rue de Sours et 8 rue des Petits Clos

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote
APPROUVE la cession d'une bande de terrain (emprise totale approximative 965 m²), et une partie des parcelles cadastrées section BW n°s 151p (577 m² environ), 157p

(347 m² environ) et 161p (41 m² environ), situées, pour la première, 102 rue de Sours et, pour les suivantes, 8 rue des Petits Clos, au prix de 23 000 € H.T., au profit de la Société Novo Nordisk ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents y afférents.

16 Rue Hubert Latham - Parcelle BL n° 21p - Acquisition partielle
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'acquisition, auprès de Madame Suzanne PRIEUR ou de toutes personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 60 000 € net vendeur avec prise en charge, par le vendeur, des frais de géométrie, de la partie (non bâtie) de la parcelle cadastrée section BL n° 21p, d'une surface approximative de 917 m², située 106 rue des Grandes Filles Dieu et donnant, également, sur la rue Hubert Latham à Chartres.
AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents y afférents.

17 Acquisition partielle de parcelle - 93 rue de Fresnay
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'acquisition d'une partie (environ 21 m²) non bâtie de parcelle, située 93 rue de Fresnay, cadastrée section DD n° 370, au prix de 1 700 € net vendeur, auprès de Monsieur Nicolas DAUJEARD ou de toutes personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

APPROUVE la prise en charge, par la Ville de Chartres, des frais de bornage.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents y afférents.

18 4 Place Saint-Jean - acquisition d'une parcelle bâtie
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'acquisition de la parcelle bâtie située 4, Place Saint-Jean, cadastrée section CZ n° 166, d'une superficie de terrain de 355 m², libre de toutes occupations, auprès de Monsieur Emile MARTIN ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, au prix de 51 000 € avec une indemnité de remplissage de 6 100 €, soit un prix total de 57 100 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

19 Z.A.C. de Beaulieu - mail des petits clos - local commercial B101 (lot de volume n° 3) cession
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la cession d'un local commercial B101, bâtiment B1, correspondant au lot de volume n° 3, d'une superficie de 214 m², dans un ensemble immobilier situé 53, avenue de Beaulieu, 1 et 3 rue Branly, 2, 2B, 8, 10, 12 et 14 rue Lavoisier, cadastré section BW n°s 107, 108, 119, 111 et 112, au prix de 181 900 € H.T., au profit de Monsieur Mohsen YAHMED ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

20 Rue Nicolas Conté - parcelles non bâties section ZN n°s 65 et 66 - Cession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote
APPROUVE la cession des deux parcelles de terrain non bâties situées rue Nicolas Conté à Chartres, cadastrées section ZN n°s 65 et 66, d'une superficie respective de terrain de 2 528 m² et 17 m², à l'euro symbolique au profit de Chartres Métropole.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

21 Indemnités des élus

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE le montant des indemnités de fonctions des élus telles que définies ci-dessous à compter du caractère exécutoire de la délibération

	Montant individuel brut mensuel	Montant total mensuel brut	Montant total annuel
1 ^{er} Adjoint	1950.38 €	1950.38 €	23404.56 €
10 Adjoints	1262.01 €	12620.10 €	151441.20 €
4 Conseillers délégués Madame CHEDEVILLE Monsieur LHULLERY Monsieur TEILLEUX Monsieur BONNET	900.00 €	3600.00 €	43200.00 €

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

22 Chartres en lumières 2016 - convention de parrainage avec A Nous Paris

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE la convention de parrainage avec A Nous Paris.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer la convention de parrainage.

23 Chartres en lumières 2016 - convention de parrainage avec Bolloré Média Régie

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE la convention de parrainage avec Bolloré Média Régie.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer la convention de parrainage.

24 Chartres en lumières 2016 - Convention de parrainage SNCF

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'amendement proposé, de l'article 2 de la convention rédigé de la façon suivante : « le partenaire s'engage à s'interdire tout comportement susceptible de nuire à l'image de marque de la ville ou de l'événement »

APPROUVE la convention de partenariat avec SNCF GARES ET CONNEXIONS.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer la convention.

25 Chartres en lumières 2016 - Convention de parrainage Centre France Communication

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'amendement proposé, de l'article 2 de la convention rédigé de la façon suivante : « le partenaire s'engage à s'interdire tout comportement susceptible de nuire à l'image de marque de la ville ou de l'événement »

APPROUVE la convention de parrainage avec Centre France Communication.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer la convention de parrainage.

26 Chartres en lumières 2016 - Convention de parrainage avec l'hôtel Grand Monarque

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de partenariat avec l'hôtel Grand Monarque.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la convention.

27 Chartres en lumières 2016 - Convention de parrainage avec La Poste

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'amendement proposé, de l'article 2 de la convention rédigé de la façon suivante : « le partenaire s'engage à s'interdire tout comportement susceptible de nuire à l'image de marque de la ville ou de l'événement »

APPROUVE la convention de parrainage avec La Poste.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la convention de parrainage ainsi que tous les documents afférents à sa mise en œuvre.

28 Protocole - Délégation municipale à Bruxelles

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la prise en charge des frais engagés par Isabelle MENSARD pour son déplacement à Bruxelles (Belgique) du 15 au 16 septembre 2016 pour participer au vernissage de l'exposition The Power of LINK.

29 Association ENTRACTE - Subvention d'investissement 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'investissement d'un montant de 19 452 € TTC à l'Association Entracte au titre de l'exercice 2016.

Les biens acquis et subventionnés par la ville seront, en cas de dissolution de l'association, remis à la Ville de Chartres.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer l'avenant n°4 à la convention d'objectifs 2015, 2016 et 2017.

30 Association Piano Panier - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 1 200 € dans le cadre d'aide à la diffusion à l'Association Piano Panier pour la diffusion de sa création « *Le laboratoire de Madame Sonore* » au Off du Festival International de théâtre de rue d'Aurillac.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

31 Secours Populaire Français - Subvention 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote
ATTRIBUE une subvention d'un montant de 800 € au Secours Populaire Français dans le cadre de l'organisation de la « *Journée des oubliés des vacances* ».

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITÉ, TRANQUILLITÉ, URBANISME

32 Accord-cadre Diagnostic d'ouvrages d'art - approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote
AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Entreprise retenue	Montant
Société STRUCTURE ET REHABILITATION - Tour Gallieni II - 36 avenue du Général de Gaulle 93170 BAGNOLET	
Valeur totale globale estimée (durée initiale et reconductions incluses) : 200 000 euros HT, soit 240 000 euros TTC	

33 Réseau de chaleur - Polices d'abonnement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'établissement des polices d'abonnement des sites de la Ville de Chartres raccordés au réseau de chaleur à compter du 1^{er} novembre 2016.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites polices.

34 Convention d'essai Smart City - avenant n°2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention d'essai prolongeant sa durée de 1 an.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention d'essai « *Smart city* ».

35 Marché de maîtrise d'œuvre - renouvellement urbain du quartier de Beaulieu - avenant n°13

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°13 au marché n° 2004-134 relatif à la maîtrise d'œuvre du renouvellement urbain du quartier de Beaulieu avec le groupement composé des sociétés ARCADE, PAYSAGE Scop SARL, LE FRENE Scop SARL et VOXOA.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

36 Travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu Phase 2 - Lot n° 1 - avenant n°4

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°4 au marché n° 13.6554 relatif aux travaux d'aménagement de la ZAC de Beaulieu - Phase2 - Lot 1 : Voirie, assainissement, réseaux, mobilier avec le groupement composé des sociétés EIFFAGE TP IDF Centre et COLAS Centre Ouest.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

37 Marché de construction de l'hôtel de ville - lot n°6 - avenant n°1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 4 voix contre, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° 2015-103 relatif à la construction d'un Hôtel de ville et espaces multi-services - lot n°6 : Appareils élévateurs avec la société KONE.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

38 Construction d'un hôtel de ville et d'un espace multiservices à Chartres - lot n°6 : appareils élévateurs - approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 5 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer le marché suivant :

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Construction d'un hôtel de ville et d'un espace multi-services à Chartres - relance du lot n°5 : appareils élévateurs	AFEM SAS 306 bis rue Marc Seguin ZAC CHAMLYS 77190 DAMMARIE LES LYS	Le pouvoir adjudicateur décide de retenir l'offre de base et la variante exigée (maintenance 1 an) de la société pour les montants de : - Offre de base : 462 525,00 € HT soit 555 030,00 € TTC, - Variante exigée : 15 600,00 € HT soit 18 720,00 € TTC, - Soit une offre globale : 478 125,00 € HT soit 573 750,00 € TTC

39 Modifications charpentes, couverture et façades du Théâtre Municipal - lot n°1 - avenant n°1
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2014-170 relatif aux modifications des charpentes, couverture et façades du Théâtre Municipal - lot n°1 « *Charpente* » avec la société LA CHARPENTE COURVILLOISE.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

40 Modifications charpentes, couverture et façades du Théâtre Municipal - lot n°2 - avenant n°1
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2014-171 relatif aux modifications des charpentes, couverture et façades du Théâtre Municipal - lot n°2 « *Couverture* » avec la société PAUL BONNET ET FILS.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

41 Modifications charpentes, couverture et façades du Théâtre Municipal - lot n°3 - avenant n°1
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2015-093 relatif aux modifications des charpentes, couverture et façades du Théâtre Municipal - lot n°3 « *Menuiserie extérieure bois - Désenfumage* » avec la société AVELINE ET GUINARD.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

42 Modifications charpentes, couverture et façades du Théâtre Municipal - lot n°4 - avenant n°1
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2014-172 relatif aux modifications des charpentes, couverture et façades du Théâtre Municipal - lot n°4 « *Maçonnerie - Pierre de taille* » avec la société GROUPE VILLEMAIN ILE DE FRANCE - QUELIN.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

43 Modifications charpentes, couverture et façades du Théâtre Municipal - lot n°5 - avenant n°1
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2014-173 relatif aux modifications des charpentes, couverture et façades du Théâtre Municipal - lot n°5 « *Paratonnerre* » avec la société GOUGEON.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

44 Autorisation de signature pour déclarations préalables
La programmation des travaux sur le patrimoine communal nécessite le dépôt des différentes déclarations préalables suivantes :

Cimetière - 26 rue Saint Barthélémy à Chartres - Modification de façade.

Site municipal des Perriers - 27 rue des Perriers à Chartres - Modification de façades.

Salle de la Madeleine espace Domino - 11 Allée du Général de Sonis à Chartres - Création d'une clôture.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote AUTORISE M. le Maire ou son représentant pour signer et déposer les documents d'urbanisme susvisés.

45 Convention d'intention pour l'installation et l'hébergement de concentrateurs de relève Gaz
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'intention pour l'installation et l'hébergement de concentrateurs de relève Gaz.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

46 Engagement sur la réduction de l'usage des produits phytosanitaires
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 6 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

VALIDE le choix de réaliser un audit de ses pratiques actuelles ainsi qu'un plan de désherbage qui permettra d'identifier différentes zones d'entretien et la manière de les gérer en réduisant progressivement ou en supprimant, conformément à la législation en vigueur, l'usage des produits phytosanitaires.

DECIDE de confier à Chartres Métropole le montage financier et technique de cette opération.

ACCEPTÉ la prise en charge des frais de cette opération après déduction des aides publiques.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention de gestion de service avec Chartres Métropole et tous documents et actes nécessaires à l'exécution de cette mission.

47 Accord-cadre fourniture et acheminement de gaz naturel - approbation
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant :

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Fourniture et acheminement de gaz naturel	- SAS SYNELVA - 12 rue Kennedy 28110 LUCE - ELECTRICITE DE France (EDF) - 71 avenue Edouard Michelin - BP 50608 37206 TOURS CEDEX 3 - TOTAL ENERGIE GAZ - Immeuble Nova - 71 boulevard National - CS 20004 - 92257 LA GARENNE COLOMBES CEDEX - GAZPROM ENERGY - 68 avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS CEDEX - ENGIE - ZAC de la Bretèque - 94 rue Louis Blériot 76230 BOIS-GUILLAUME	L'estimation des besoins, par membre du groupement, pour toute la durée de l'accord-cadre, soit à compter de sa notification jusqu'au 31/12/2018, est de : • Ville de Chartres : 1 480 000 € TTC • CCAS : 170 000 € TTC • Chartres métropole : 130 000 € TTC Soit une estimation des besoins pour toute la durée de l'accord-cadre de 1 780 000 € TTC pour l'ensemble des membres du groupement.

48 Avenants au marché Chartres Habitat
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE les différents avenants proposés par Chartres Habitat pour les marchés 12/2016, 13/2016 et 15/2016.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ces avenants ainsi que tout avenant ultérieur proposé par Chartres Habitat durant la durée du marché.

49 Convention de mise à disposition d'infrastructures pour le déploiement du Wi-Fi
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 32 voix pour, 1 voix contre, 4 abstentions APPROUVE le projet de convention de mise à disposition d'infrastructures pour le déploiement du Wi-Fi place du Cygne et place Marceau.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous documents y afférents.

50 Convention de partenariat ENEDIS
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 33 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote APPROUVE la convention de partenariat entre la Ville de Chartres et ENEDIS.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document y afférent.

51 Marché de travaux d'entretien des bâtiments - lot n°9 - avenant n°1
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° G2013-132 relatif aux travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS - lot n°9 Electricité courants forts avec la société INDUSTHEO sous son établissement GARCZYNSKI TRAPLOIR CHARTRES.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

52 Marché de travaux d'entretien des bâtiments - lot n°10 - avenant n°1
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n° G2013-133 relatif aux travaux d'entretien, d'amélioration et de mise

en conformité des bâtiments de la ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS - lot 10 Electricité courants faibles avec la société INDUSTHEO sous son établissement GARCZYNSKI TRAPLOIR CHARTRES.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

53 Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage chemin de Villaines

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE le projet de convention entre les villes de Luisant, Lucé et Chartres ainsi qu'avec le SEIPC et Chartres Métropole concernant les travaux des rues Jean Moulin et chemin de Villaines.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tous les documents, actes ou avenants y afférents.

54 Marché d'investigations complémentaires non intrusives - résiliation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote APPROUVE la résiliation du marché n°G2015-062 relatif aux investigations complémentaires non intrusives avec la société GEOSCOPE.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite résiliation.

55 Marché d'aménagement du restaurant scolaire et d'une salle de classe de l'Ecole Rechèvres - lot n°2 - résiliation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la résiliation du marché n°2016-059 relatif à des prestations de menuiserie intérieure et de plâtrerie pour l'aménagement du restaurant scolaire et d'une salle de classe de l'Ecole Rechèvres avec la société JPV Bâtiment.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite résiliation.

56 Marché de création d'un terrain synthétique de Hockey/Foot - lot n°1 - avenant n°2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° 2015-153 relatif à au Complexe sportif de la Madeleine - Création d'un terrain synthétique de Hockey/Foot - Lot 1 VRD - terrain de sport synthétique avec la société SPORTINGSOLS.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

57 2° modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, demande à M. le Préfet - lancement de la procédure de modification

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 6 voix contre

AUTORISE la demande à Monsieur le Préfet d'Eure-et-Loir d'engager la procédure de modification du PSMV en vue de supprimer la trame DM2 sur une surface d'environ 1 600 m² afin de permettre des aménagements au-delà du terrain naturel dans le cadre du programme de réaménagement des abords urbains de la cathédrale de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes et documents relatifs à ce dossier.

**Le Maire,
Jean Pierre GORGES**

Mots fléchés L'écrit et guerre

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

CEMT ROUGE FRANÇAISE
Union des Femmes de France
COMITE DE CHARTRES

Correspondance
pour les soldats
Mettre à l'adresse
Mettre le destinataire
Mettre le destinataire
Mettre le destinataire

OFFICIEL

11/11 pour l'armistice
En Gironde

Rapide Asticot

Notre-Dame Tapote Repaire

Séparation de lettres
Lettre en grec

Estima Souci

Frais d'envoi d'un courrier
Usiner

Fête le 19/10
Rigolerais ... les autres

Utilise Bordure

Vents arrières Stupéfait

Conterai Décide

Début de sieste Toilette

Classe
Rime souvent avec toujours

De g. à ...
Base de mesure

À mains nues
Cube

Contente
Transpirer

Cohue
Règle

Écorce Politique russe

Au cœur de la nuit
Cela

Le 61 du code postal
Secteur postal

Plusieurs de la troisième
Expert

Jette un œil au courrier
Bus

Pays

Cuit
Petit patron

Ce sont des facteurs

©JFR (82)
Août 2016

COLOR

CHARTRES

6/10/16

À 17H

DÉPART → **PLACE DES ÉPARS**

KIOSQUE À MUSIQUE ← **ARRIVÉE**
BUTTE DES CHARBONNIERS

GRATUIT

DÉCOUVERTE LUDIQUE DE LA VILLE
RÉSERVÉE AUX ÉTUDIANTS DE L'AGGLO

À GAGNER Le Trophée des écoles GrDF, une tablette tactile, une enceinte nomade, une montre connectée, des places de cinéma...



LODYSSÉE



Gamm vert

la mié
CAÏNE

